DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12724 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — JEUDI 26 DÉCEMBRE 1985

LE REMPLACEMENT DU CHEF DU PARTI A MOSCOU

La relève de la vieille garde se poursuit en URSS

M. Gorbatchev seul maître à bord ?

Depuis la défaite historique qu'ont été pour elle la mort de Tchernenko et l'arrivée au pouvoir suprême de M. Mikhaïl Gorbatchev, la vieille garde à Moscou, à la différence de celle de Napoléon, meurt ou se rend. Avec la mise à la retraite – toujours sans remerciements ni égards particuliers – de M. Viktor Grichine, le Politburo vient de franchir un pas de plus vers un renouvellement déjà profondément engagé.

Qu'on en juge : parmi les douze membres titulaires actuels du Politburo, six ont accédé à ce titre depuis la mort de Brejnev, soit depuis un peu plus de trois ans seulement. M. Gorbatchev lui-même, qui fut longtemps le benjamin de l'équipe, y fait déjà figure de vétéran avec sept années d'ancienneté : seuls quatre membres, dont certains en sursis comme M. Viktor Grichine, y sont entrés avant lui.

Est-ce à dire que M. Gorbatchev est maintenant le maître absolu, comme on a tendance à le dire en Occident ? C'est aller bien vite en besogne. Sans doute peut-on tenir pour probable qu'avec vingt ans devant lui il a de fortes chances de parvenir à un pouvoir inégalé ces trente dernières années : toutes les traditions et les structures du régime soviétique (et communiste en général) poussent à l'instauration d'un pouvoir personnel, qu'il prenne ou non la forme d'un « culte de la personnalité ». Mais il reste encore beaucoup à faire dans cette voie.

En premier lieu parce que le renouvellement n'est pas général. Le secrétariat du parti semble paradoxalement moins touché, puisque l'on dénombre parmi ses dix membres actuels une bonne moitié de vieux brejnéviens, voire staliniens. En second lieu parce que l'équipe active qui entoure M. Gorbatchev a été constituée avant son arrivée au secrétariat général ou au lendemain de celle-ci, à la fois sous l'impulsion de l'éphémère Andropov et sous l'effet des compromis passés avec la vieille garde du temps de Tchernenko.

A cet égard, on est conduit à s'interroger sur le rôle de M. Ligatchev, promu numéro deux dès avril, et d'autant plus puissant aujourd'hui qu'il est le seul, avec M. Gorbatchev, à siéger à la fois au secrétariat et au Politburo comme membre de plein droit : il ne doit pas grand-chose au secrétaire général, et sa position de responsable des cadres et de la propagande lui permet d'influencer très largement la politique suivie. Or ses interventions se signalent par un ton souvent plus autoritaire encore, et surtout plus conservateur (très réservé notamment sur les perspectives de libéralisation de l'économie), que celui du numéro un.

Aussi bien certaines innovations annoncées par celui-ci ne sont pas toujours suivies d'effet, même dans le domaine de la politique étrangère. Le sommet de Genève ne semble pas avoir été très bien accueilli par tous à Moscou, en particulier par M. Gromyko, qui avait prononcé quelques jours auparavant un discours très « dur », mais aussi par les militaires, dont les représentants ont été bien timides dans leurs approbations. Le prochain congrès du parti, en février prochain, permettra peut-être plus d'audace au secrétaire général. Mais il faudra encore de longs mois pour que ce dernier puisse vraiment étaler ses cartes.

L'agence Tass a annoncé, mardi 24 décembre, la mise à la retraite de M. Viktor Grichine, premier secrétaire du comité du parti pour la ville de Moscou depuis dix-huit ans.

M. Grichine sera remplacé par M. Boris Eltsine, qui s'occupait jusqu'à présent, au sein du secrétariat du parti, de la direction de l'industrie du bâtiment. M. Gorbatchev a présidé en personne à ce changement.

Le départ de M. Grichine est important dans la mesure où il était l'un des membres vétérans du Politburo du parti – poste auquel il avait accédé en 1971 – et qu'il avait pu passer, au printemps dernier, pour un candidat possible de la vieille garde à la succession de Constantin Tchernenko. Son éviction de l'organisme suprême de la direction collégiale devrait intervenir prochainement, peut-être même avant le congrès du parti, prévu pour février.

(Lire page 4 l'article de MICHEL TATU.)

LES NÉGOCIATIONS APRÈS LA GRÈVE DU MÉTRO

La direction de la RATP lance un avertissement aux syndicats

A la suite de la grève du métro qui avait paralysé la circulation le 20 décembre à Paris, la direction de la RATP et les syndicats semblaient être parvenus à un accord le 23 décembre. Toutefois, dans la soirée du 24, la direction a, dans un communiqué, durci sa position en rappelant ses interlocuteurs au respect de la légalité. Un communiqué en forme d'avertissement.

A la RATP, voici venu le temps de la fermeté, après celui de la décrispation. Dans un communiqué rendu public le 24 décembre au soir, la direction générale souligne que « *l'ouverture de discussions* » avec les organisations syndicales « *est indissociable d'une contrepartie : le respect de la légalité* ».

« *L'intangibilité du droit de grève,* poursuit le communiqué *n'autorise nullement à recourir à des formes d'action qui non seulement ne respectent pas les préavis légaux et pénalisent durement tous les habitants de la région parisienne mais interdisent de les informer correctement.* »

Cette attitude est à rapprocher de celle du secrétaire d'État aux transports, M. Charles Josselin, qui, au lendemain de la grève du 20 décembre, a rappelé à M. Rousselot, directeur général de la RATP, les obligations du service public qui incombent à l'établissement et à son personnel. Un communiqué du secrétariat d'Etat précisait en effet : « *Les conditions dans lesquelles cette action* [la grève de vendredi] *a été engagée par certaines catégories de personnel ont amené M. Josselin* [secrétaire d'Etat aux transports] *à rappeler les droits et les devoirs de service public incombant à la RATP envers les usagers, qui sont aussi ses clients.* »

Corrigeant l'idée selon laquelle un accord serait intervenu avec les syndicats, la direction de la RATP tient à faire observer que, si la reprise du dialogue social, le 23 décembre, « *a eu des résultats positifs* », il convient d'en apprécier objectivement la portée.

(Lire la suite page 15.)

La mort de Ferhat Abbas

Ferhat Abbas, l'une des grandes figures du nationalisme algérien, ancien président du gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), est décédé à Alger, le mardi 24 décembre, à l'âge de quatre-vingt-six ans. Sa mort a été annoncée au congrès du FLN réuni pour examiner l'avant-projet de la nouvelle Charte nationale.

Patriote, nationaliste, contestataire

par JEAN LACOUTURE

Son nom fut, pour deux générations, synonyme de modération protestataire. On disait volontiers, à propos de tel mouvement nationaliste ou réformiste d'outre-mer : « *Ah ! s'ils avaient un Ferhat Abbas... On pourrait négocier...* » Et puis on le retrouvera un jour à la tête du premier gouvernement insurrectionnel de la République algérienne, après qu'il eut présidé le Comité de coordination du FLN : le paisible pharmacien de Sétif s'était mué en « *chef de terroristes* ». Ce qui tendrait à prouver que c'est moins le tempérament et les inclinations qui commandent le comportement des hommes publics que la pression de l'événement et la force des choses.

Rien ne vouait Ferhat Abbas à un rôle révolutionnaire : fils d'un caïd bien nanti, il était d'un naturel jovial et avait choisi de s'intégrer à la culture française, d'épouser une Alsacienne et de gagner sa vie comme pharmacien dans une petite ville de province. Rien, sauf la condition faite au peuple algérien par le système colonial. Cet aimable bourgeois préféra les tribulations d'une lutte indécise aux douceurs de son arrière-boutique et des terrasses de cafés de Sétif, parce que, démocrate, il ne tolérait pas le régime d'exception imposé à ses compatriotes ; et parce que, patriote, il se refusait de vivre dans un pays sans drapeau. Qu'il eut, au-delà de ces options très personnelles et volontaires, présidé un gouvernement provisoire prônant le socialisme révolutionnaire relève des hasards d'une histoire ironique. Mais même dans ce rôle qui le dépassait, il sut n'être pas ridicule.

(Lire la suite page 3.)

CHEZ LES CHRÉTIENS DU LIBAN

Noël des familles et des combattants

Messes de minuit et guirlandes autour des barbelés, Beyrouth a connu une nuit presque sans bombardement. Mais l'état de paix est loin d'être là. Et dans les églises pleines à craquer, c'est une espérance encore folle qu'on a chantée.

PAGE 6

La campagne électorale aux Philippines

Pour le président Marcos, la plus dure bataille politique de ses vingt années de pouvoir.

PAGE 4

La police privée de M. Heineken en France

Les gardes du roi de la bière néerlandais surveillent à Beauvais les deux hommes suspectés de l'avoir kidnappé en 1983.

PAGE 16

La loi anticumul difficile à interpréter

Les rajouts successifs à un article de la loi peuvent créer des problèmes en 1986.

PAGE 5

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

- Strass du Nouvel An à Paris.
- Identités et paysages photographiés au palais de Tokyo.

Pages 7 à 9

Des élections paradoxales

par MAURICE DUVERGER

Les élections de 1986 risquent d'être les plus paradoxales que la France ait connues depuis longtemps. Seuls les 10 % d'électeurs prêts à suivre Georges Marchais et les 10 % prêts à suivre Le Pen ont *des comportements logiques*. Les 80 % restant montrent de surprenantes contradictions.

Quand on leur demande de composer un gouvernement idéal, ils souhaitent une équipe dirigée par Michel Rocard, associant à part égale des ministres socialistes et des ministres pris dans l'opposition actuelle, excluant seulement les communistes et le Front national. *Mais ils se déclarent toujours* décidés à voter pour 60 % à droite, ce qui rendrait tout à fait impossible la formation d'un tel gouvernement. Comment les partis ne refléteraient-ils pas une contradiction enracinée dans leur clientèle ? Au pouvoir, les socialistes ont mis peu à peu leurs engagements en accord avec leur pratique, mais cela désole pas mal de leurs militants.

Dans l'opposition, la droite tend à radicaliser ses propos, sans oublier tout à fait qu'elle devrait se modérer si elle redevenait majoritaire. Officiellement, elle vilipende énergiquement le socialisme, y compris la social-démocratie et l'Etat-providence qu'elle révérait sous la *présidence* de Valéry Giscard d'Estaing.

Cependant, elle a gardé un *silence approbateur quand François* Mitterrand a énuméré les réformes d'après 1981 qu'elle ne devrait pas remettre en cause. Elle ne parle plus de bouleverser la Sécurité sociale, que les Français veulent garder intacte. Elle proclame « moins d'Etat, moins d'impôts ! » : mais *tout le monde sait qu'on ne peut* pas aller très loin dans ces domaines.

Même la dénationalisation relève de l'incantation mystique plutôt que *du projet réaliste. Une privatisation* modérée paraît souhaitée par beaucoup de gens, et les socialistes n'y sont pas *absolument* opposés. Quand Raymond Barre défend Renault, quand Alain Peyrefitte propose de dénationaliser à 49 % seulement, on reste sur le terrain du raisonnable. La nouvelle majorité risquerait gros si elle abandonnait aux délices de l'idéologie comme la *gauche l'a fait en 1981. Une déna*tionalisation massive prendrait vite l'allure d'une gigantesque braderie du patrimoine national. Alors, on verrait se réveiller le vieil instinct chauvin qui a sous-tendu l'intervention économique des pouvoirs publics, de Colbert à Charles de Gaulle.

Finalement, chefs politiques et simples citoyens savent que la marge de manœuvre sera faible après mars 1986. D'abord, parce que la crise enserre dans des contraintes inéluctables. Ensuite, parce que la campagne pour l'élec*tion présidentielle s'ouvrira presque* aussitôt. Dans une bagarre nécessairement bipolarisée au second tour, la victoire appartient à qui mobilise la masse flottante des électeurs hésitant entre la droite de la gauche et la gauche de la droite. C'est-à-dire les gens les plus allergi*ques à tout excès.*

Le débat électoral ne porte pas sur les projets de gouvernement que la nouvelle majorité se propose d'appliquer. Il concerne uniquement la stratégie des rapports entre elle et le président de la République. La différence est saisissante avec 1978. *Alors, nul ne mettait* en cause l'intention clairement affirmée par M. Giscard d'Estaing de rester à son poste en exerçant ses fonctions. Mais tout le monde discutait des conséquences d'un programme commun dont le chef de l'Etat avait clairement expliqué qu'il *ne pourrait pas empêcher* l'application.

Aujourd'hui, l'absence d'un véritable programme de l'opposition, et la divergence des propos de ses leaders, laissent indifférent. Une seule chose intéresse : les relations de François Mitterrand et du futur pre*mier ministre.* On est tellement obnubilé par ce faux problème qu'on guette chaque petit nuage *entre le président et Laurent Fabius,* afin de bâtir sur cet exemple un modèle de la future cohabitation.

(Lire la suite page 5.)

débats

VACANCES

Moins de 60 % des Français peuvent partir en vacances. Pour réduire ces disparités sociales, un débat s'instaure entre ceux qui, comme Roger Godino, voudraient remplacer l'« aide à la pierre » par l'« aide à la personne » et ceux qui, comme Y. Raynouard et R. Spizzichino, souhaiteraient rendre ces deux subventions complémentaires. Le tourisme social, en tout cas, doit évoluer rapidement.

Favoriser l'« aide à la personne »

Le « chèque-vacances » permettrait de lutter contre les inégalités et de créer de nouveaux emplois

par ROGER GODINO (*)

LES vacances restent en France un domaine de grande inégalité, ce qui est un handicap sérieux pour améliorer le consensus social, lui-même indispensable pour la compétitivité de notre industrie. Il faut donc aider à partir ceux qui ne le peuvent pas. Il existe des moyens moins coûteux que l'« aide à la pierre ».

La proposition est celle d'une aide directe à la personne qui soit organisée de sorte que le coût de la subvention ne perturbe pas le système de prix établi par le marché, et de sorte que la subvention-aide soit un transfert économique de coût le plus réduit possible, en utilisant cette monnaie parallèle qu'est le « chèque-vacances », pour créer puis récupérer des poches de productivité possibles, actuellement non utilisées et gaspillées. Or cela peut être, et même à une grande échelle, pour *trois raisons principales* :

1° Le système d'accueil touristique est très mal utilisé, donc peu productif, car il est soumis à des aléas saisonniers importants ;

2° Ses systèmes de commercialisation sont encore atomisés, ce qui conduit à des taux de remplissage relativement peu élevés ;

3° La société française a la pernicieuse et hypercoûteuse habitude de refuser l'aménagement du temps, et de concentrer les vacances sur deux mois par an, ce qui est une aberration évidente, doublement préjudiciable pour notre économie, pour l'industrie qui ne travaille pas pendant six semaines et pour le tourisme qui travaille à sur-capacité inflationniste pendant cette même période.

Grâce à une bonne utilisation du chèque-vacances, on pourrait ajuster l'aide à l'offre : en la proportionnant exactement à la nature et au montant de l'aide à verser (on peut savoir qui on aide, et de combien) ; en la modulant en prix et en valeur pour créer une incitation à étaler les vacances dans le temps, à mieux utiliser les équipements existants, en augmentant considérablement et le taux journalier d'occupation et la durée annuelle de l'exploitation (si l'éducation nationale accepte de comprendre que ses dates de vacances coûtent cher à la nation).

Ces mesures aboutiraient à l'équivalent d'une augmentation du volume du parc offert à la clientèle, ce qui représente très exactement une économie d'investissement. Elles répartiraient dans le temps la demande excessive qui est concentrée dans les périodes de pointe.

Ainsi seraient rendus possibles une réduction substantielle du prix de revient des vacances et l'accueil d'une clientèle étrangère plus nombreuse en juillet-août, ce qui améliorerait la balance extérieure.

De plus, le tourisme social deviendrait aussi le plus gros client du tourisme industriel, et il y a fort à parier que le tourisme industriel, chargé d'accueillir les bénéficiaires du tourisme social, pourrait trouver le moyen de lui consentir des réductions massives de tarifs, comme il le fait déjà pour les groupes ou les tours organisés.

Afin d'éviter les gaspillages coûteux, les chèques-vacances ne seraient valables que pour des établissements conventionnés qui garantiraient un système de prix avantageux et un service de qualité garanti, le conventionnement n'ayant pour but que d'éliminer les établissements à nature discutable, par une sélection un peu analogue à celle qui s'est opérée par les systèmes de carte de crédit.

Une même caisse

Il reste une objection fondamentale à laquelle il faut répondre. Les ressources nécessaires pour financer ce chèque-vacances ne viendront-elles pas d'une surcharge du coût salarial, déjà trop élevé au point qu'on l'accuse d'être responsable d'une part substantielle du chômage ? N'aggraverait-on pas ce phénomène au moment où on ne sait plus quoi faire pour réduire, ou contrôler, le coût social de la santé ?

La réponse est claire : rassemblons dans une même caisse l'ensemble des subventions directes ou indirectes qui vont au tourisme social, et à l'aide à la pierre (dégrèvements fiscaux, subventions directes d'équilibre, etc., bonifications de prêts, etc.), ainsi que les paiements d'aide déjà consentis par les particuliers, les entreprises ou les organisations sociales (aides au départ, budgets de comités d'entreprise, aides familiales, etc.).

On obtiendrait ainsi une somme « S ». Si elle est distribuée directement au consommateur, en fonction de critères sociaux objectifs par le canal du chèque-vacances, selon les principes rigoureux énoncés ci-dessus, on obtiendra un effet social plus grand en consommant la somme « S », ou bien on pourra viser le même effet en volume, et du coup on pourra économiser un pourcentage non négligeable des dépenses, qui pourra être affecté à la réduction des charges sur les salaires, permettant de créer ainsi de nombreux emplois.

Un calcul économique (sommaire et combien difficile) montre que l'économie sociale, *réalisée* sous forme d'un surplus économique disponible, pourrait en tout cas être chiffrée en milliards de francs.

Quant aux entreprises de vacances sociales de type associatif, elles rentreraient progressivement dans le jeu de l'économie marchande industrielle, en introduisant des formules concurrentielles, où la dimension sociale, culturelle, éducative ou *morale n'a aucune raison d'être absente*, mais en se situant dans le cadre du jeu *normal de la concurrence*. La France y gagnerait en prime une économie touristique industrielle de plus grande puissance, créatrice d'emplois et de devises.

Le tourisme, c'est 360 milliards de francs, soit 8,4 % du PNB, c'est 1 600 000 emplois, soit 9,3 % des emplois en France, c'est 35 milliards de francs d'exportation nette. L'aide à la personne renforcerait ce secteur, *en créant de vrais emplois*. A-t-on le droit de l'ignorer ?

Contrairement à l'« aide à la pierre », elle permet de respecter les lois du marché, sans les fausser, et elle peut être utilisée comme un puissant moteur de rationalisation économique du secteur industriel touristique.

Au moment où l'expérience d'un gouvernement socialiste a permis, *paradoxalement et d'une façon inattendue*, d'augmenter notablement le consensus social autour de l'entreprise, ne négligeons pas de réduire les inégalités dans tous les domaines, y compris dans celui des vacances. Mais faisons-le de la façon la moins coûteuse possible, en évitant de pervertir les équilibres économiques, et en permettant une meilleure utilisation du système de production.

(*) Ancien doyen de la faculté de l'INSEAD, président du Groupe des Arcs.

Doubler la clientèle du tourisme social

Au-delà de nécessaires adaptations, la réalité reste celle du marché

Par R. SPIZZICHINO (*) et Y. RAYNOUARD (**)

LE tourisme social, qui accueille des clientèles familiales, des retraités, des jeunes et des groupes, bénéficie à environ deux millions et demi de personnes sur l'année. Si l'on rajoute les centres de vacances pour enfants et adolescents, nous obtenons même, au total, cinq millions de vacanciers concernés par ce secteur. Il représente, fait unique en Europe, le *quart de la capacité d'accueil en lits* ou places banalisés (c'est-à-dire hors résidences secondaires privées).

Le tourisme social a construit *son image de marque sur un rôle de* « sous-traitant de l'État » en matière d'*action sociale*, c'est-à-dire aider les plus défavorisés. Il a été brocardé en particulier par ceux qui n'ont pas profité des investissements réalisés avec l'aide des organismes sociaux (*comités d'entreprise*, caisses de retraite, caisses d'allocations familiales...), par l'intermédiaire ou non des associations de tourisme. Et cette image de marque d'un « tourisme d'assistés » n'a pas pu être revalorisée par l'*argument le plus fort* que pouvait offrir le tourisme social : celui d'avoir permis le maintien d'équilibres socio-économiques dans de nombreuses régions en perte de vitesse, voire même en voie de désertification.

Lorsque le tourisme social se présente quelque part, il n'est pas précédé des trompettes de la renommée, comme par exemple le Club Méditerranée. Une collectivité *locale est loin d'être prête* à des sacrifices lorsqu'elle n'est pas convaincue que l'image du promoteur va la valoriser. Foin de l'impact socio-économique sur le milieu *d'accueil*, pourtant à l'avantage du tourisme social sur le tourisme commercial !

L'autre volet de l'originalité de ce secteur peut être perçu par le lecteur *comme un paradoxe déroutant*. Les principales associations fonctionnent, *depuis un certain temps* déjà, comme des entreprises acceptant que l'activité économique puisse être un facteur de progrès social. Qu'elles n'aient pas encore réussi à trouver leur point d'équilibre est exact. On ne complète pas *aisément en un laps de temps très* court la démarche de la revendication sociale par celle de la réponse marketing, surtout lorsque la concurrence dans l'ensemble du domaine touristique devient de plus en plus vive !

Mais l'une des conditions majeures pour que le tourisme social puisse évoluer rapidement est que l'on mette enfin en place un système qui *rende parfaitement* complémentaires l'« aide à la pierre » et l'« aide à la personne ». Il est impensable de vouloir établir une concurrence loyale entre tous ceux qui vivent du tourisme en faisant disparaître l'aide à la pierre au profit de *l'aide à la personne*, comme le préconisent des professionnels du secteur privé. Il n'est pas non plus question d'accorder des « privilèges » sur le plan des subventions ou de la fiscalité à des « officines para-commerciales », comme *le soulignent certains* hommes politiques.

Contrat par objectif

Il faut partir de *la notion* de contrat par objectif entre la puissance publique et le tourisme social (avec contrôle de résultats) — cette procédure de la contractualisation *s'intégrant* dans ce qu'un rapport de 1977 appelait déjà *« une politique sociale du tourisme et des vacances ». « Offrir à tous les Français de partir en vacances selon un mode librement choisi par eux »* (1), c'est nécessairement aider au développement du tourisme social, et sans que celui-ci soit opposé au tourisme commercial... *Sans* aide à la pierre, il n'y a plus d'aménagement touristique du territoire possible.

Au-delà des nécessaires adaptations qui précèdent (image de marque, positionnement en entreprises de l'économie sociale, système de financement), il faut bien voir que la *réalité demeure celle du marché*. Deux remarques s'imposent à ce propos :

1) A condition d'améliorer encore le confort de certains hébergements, et de *demeurer à des prix* accessibles, les produits du tourisme social, qui se diversifient et qui s'enrichissent (comme le démontrent les catalogues récents des *grandes associations*), restent parfaitement compétitifs et attractifs. *Aucune enquête de satisfaction* n'a mis en évidence le caractère périmé du village de vacances, les clients souhaitent seulement une formule « gîtes » plutôt que la pension complète ;

2) Toutes les études de marché et analyses socioculturelles en cours mettent en évidence : l'importance croissante des loisirs de *courte durée* ; l'intérêt de beaucoup pour des vacances intelligentes (par opposition à « bronzer idiot »...) ; le souhait d'une certaine souplesse dans l'organisation des services ; une grande attention à la qualité des produits.

A *tout cela*, le tourisme social peut aisément répondre par seulement de légères adaptations de ses prestations, et non par un bouleversement de son offre, comme c'est *le cas pour d'autres. De plus*, il possède encore une marge de progression très importante envers les clientèles moyennes et modestes.

Le taux de départ en vacances des Français en *été 1984* était de 57,3 %. On estime qu'il pourrait atteindre environ 65 %. La progression possible des vacances d'hiver (25 % environ de taux de départs en 1984) *est aussi importante*. De plus, parmi ceux qui partent, 38 % vont chez des parents et *amis*, ce qui témoigne souvent de vacances subies plutôt que choisies. Enfin, les clientèles sociales étrangères n'ont pas été sérieusement prospectées.

On peut penser *qu'un* tourisme social modernisé et conquérant pourrait à peu près doubler sa clientèle en quelques années.

(*) Directeur général de CODATEL (Coopération pour le développement et les aménagements du tourisme et des loisirs), coauteur du rapport « Aménager la France des vacances ».

(**) Directeur du SATEL-UNFOHLM (Service « aménagement touristique et équipements de loisirs », de l'Union nationale des fédérations d'organismes HLM), rapporteur du groupe Tourisme-loisirs du IXe Plan, auteur d'un ouvrage à paraître prochainement, *le Tourisme social, de l'illusion au renouveau ?*, aux éditions Syros.

(1) Rapport de J. Blanc à M. Giscard d'Estaing.

COURRIER DES LECTEURS

Une intolérance mesquine

Je ne suis pas sans partager certaines des préoccupations de M. Bercis devant la *« colonisation »* américaine (*le Monde*, 16 décembre). Cette question, souvent minimisée, nécessitait un traitement polémique. J'ai pourtant été indigné : le désir de provocation n'excuse pas de telles outrances verbales.

L'apologie de l'identité culturelle d'une nation ne saurait être assimilée à la xénophobie, et M. Bercis joue savamment de cette ambiguïté. Il s'empresse de rendre hommage au *« grand peuple américain »* pour mieux dénoncer ses collaborateurs : les *« roitelets »* vendeurs d'esclaves, les Amers-looks, *« invertébrés »*, et autres suppôts de l'*« invasion »*. L'attaque est circonscrite : *« pas d'anti-américanisme primaire »* (d'autres s'en prennent à l'immigration, mais, attention, pas aux étrangers...). Après ces préliminaires d'usage, l'auteur donne libre cours à une intolérance (c'est peu dire) chauvine, apeurée et mesquine.

Tous les ingrédients sont réunis : on stigmatise les *« barbares »*, les *« marchands du Temple »* (tiens, tiens...), on s'indigne (serions-nous des « Peaux-Rouges ») ? on nourrit les fantasmes les plus primaires *(« qui est majoritaire dans ce pays ») ?* le tout est tiré par de grosse ficelles *(« la moitié des films de l'année ont des titres anglais » !)*. (1) Quelques insinuations, et insultes, plus loin, la conclusion s'impose : dehors les contaminés...

Imaginons un instant le tollé si le mot « américain » était remplacé dans cette prose par africain, maghrébin, ou oriental, même en se situant du strict point de vue « culturel ». Le procès pour incitation à la *haine ne serait pas loin. Je ne pense* pas que *le Monde* eût alors publié ce texte, même dans la rubrique « *Débats* ». Mais le *must* (excusez...) de l'article réside dans cet étrange paradoxe : *« la gauche, c'est le respect de soi-même et des autres »*, qui précède la conclusion à l'encontre des « Amers-looks » : *Il va vous falloir changer (...), on ne vous retiendra pas.* » Pourvu que le *Figaro-Magazine* ne tombe pas là-dessus... (...)

PASCAL FRAND.
(Paris.)

(1) Semaine du 4 au 10 décembre (*Pariscope*) : 4 films français (sur 113) ont un titre anglais (en comptant *Hold-up !*).

L'indiscipline créatrice d'emplois

Je lis dans *le Monde* du 3 décembre que la RATP créera en 1986 deux cents nouveaux emplois. Il est précisé que *« ces emplois rapporteront plus d'argent qu'ils n'en coûteront »*. Par exemple les quatre-vingt-dix contrôleurs supplémentaires qui vont être affectés à la surveillance des resquilleurs devraient rapporter 15 millions de francs. Même chose pour les agents chargés de surveiller les couloirs d'autobus.

On ne peut s'empêcher de penser que si les usagers payaient leur ticket de métro et respectaient les couloirs d'autobus, il *ne serait pas nécessaire* de créer ces emplois. En résumé, c'est la collectivité qui paie l'indiscipline de quelques-uns ou... de beaucoup.

ANDRÉ ESCOULIN
(92310 Sèvres.)

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
500 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Le Monde PUBLICITE S.A.

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

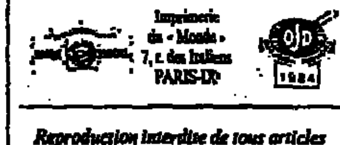
ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,80 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1,25 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

LU

« L'AVENIR A CHANGÉ », de Jacques Belleville

De la contestation à la proposition

REGARDER « l'avenir en face », se tenir prêt à affronter « le choc du futur »... Il faudrait faire peu de cas de la littérature économique de ces dernières années ou vivre délibérément tourné vers le *passé pour douter que L'avenir a changé.*

La centrale syndicale de M. Edmond Maire tente, à son tour, de faire passer le message : face à un ordre socio-économique mis en question et bien plus qu'altéré, et parce que *« chaque individu et chaque forme d'organisation collective sont concernés par ces transformations qui affectent et affecteront les structures et les valeurs de la société »*, la CFDT propose de chercher — *« à tâtons »*, avoue-t-elle, et sans entrer dans le détail des propositions et des revendications de la confédération — un nouveau compromis, un nouveau type de développement.

On retrouve, bien entendu, les propositions qui sont celles de la CFDT depuis qu'elle a *opté, en 1970, pour un socia*lisme autogestionnaire. Mais, assurent ces auteurs, tous versés dans l'économie (1), la mutation du syndicalisme — dont la crise actuelle *« n'est pas tant la manifestation de l'affaiblissement du mouvement syndical que la preuve qu'il joue un rôle central dans un système de relations sociales déstabilisé »* — passe par une nouvelle conception du rôle du syndicat : il faut aller de la *« contestation-dénonciation »* à la *« proposition-transformation »*. Une telle évolution ne peut être que lente et progressive, et la bataille à livrer se fera, pour la CFDT, sur ce qui est en quelque sorte le *« versant économique »* de son mouvement de resyndicalisation.

C'est ici que la perspective des auteurs prend tout son intérêt. Il s'agit, en effet, de *combattre le cloisonnement* entre deux ordres, de faire un trait sur ce *« Yalta des forces sociales »* qui livra *« aux patrons l'économique, aux syndicats le social »*. Mais il faut aussi se donner les moyens de cette ambition, et c'est là la véritable raison d'être de l'ouvrage : cette quarantaine de pages (*où le syndicat se voit* convié à jouer son rôle d'acteur *économique*) *n'est en fait que* la brève conclusion d'un vaste panorama de l'économie mondiale, qui vaut tant par sa concision que par sa précision.

Cet ouvrage, s'il veut d'abord favoriser un point de *vue proprement syndical* sur l'efficacité économique, *méritera*it de toucher un *public* beaucoup plus large. Par son fond et sa forme, *L'avenir a changé* est une bonne introduction aux problèmes économiques contemporains pour qui n'a pas eu, au cours de ses études, l'occasion de se familiariser avec eux, ou pour qui se trouve noyé sous un déluge d'indicateurs divers. Voilà qui déborde sans doute largement le cadre des syndicalistes...

ARIANE CHEMIN.

★ Syros, 213 pages, 69 F.

(1) Le collectif de travail qui a réalisé ce livre sous la signature de Jacques Belleville (dans le cadre du secteur action économique-emploi de la CFDT) est animé par Mario Dehove, conseiller technique à l'IRES, Didier Uri, assistant à l'université Paris-IX Dauphine, et Patrick Venturini, du secteur économique de la CFDT.

étranger

LE CONGRÈS DU FLN ET LES PROCÈS EN ALGÉRIE

Le président Chadli appelle à « une créativité loin des slogans creux »

De notre correspondant

Alger. — Le congrès extraordinaire du Front de libération nationale (FLN), qui doit donner son avis sur le texte de la nouvelle Charte nationale, a commencé ses travaux mardi 24 décembre dans la matinée, en l'absence du responsable du secrétariat permanent du comité central, M. Mohamed Cherif Messaadia — numéro deux du parti. Le secrétaire général du FLN, président de la République et président du congrès extraordinaire, M. Chadli Bendjedid, a annoncé aux congressistes *« le transfert de M. Messaadia à l'étranger pour y subir d'urgence une opération chirurgicale »*. M. Chadli Bendjedid n'a pas révélé où avait eu lieu l'intervention ni sa nature. Il a souligné que l'*« opération s'est déroulée avec succès lundi »*.

Le voyage de M. Messaadia en Union soviétique à la mi-décembre en pleine période de préparation du congrès, avait déjà alimenté bon nombre de commentaires, laissant entendre qu'il pourrait être l'un des premiers touchés en cas de changement à la direction du parti. Vieux militant du FLN, M. Messaadia est âgé de soixante et un ans. Il a succédé à M. Mohamed Salah Yahiaoui, et a été nommé au bureau politique en juillet 1981. M. Salah Louanchi, membre du secrétariat du comité central, connu pour être un tenant de l'*« orthodoxie socialiste »*, est également malade.

Le ministre des affaires étrangères, membre du bureau politique, le Dr Ahmed Taleb Ibrahimi, n'assistera pas non plus aux travaux. Il part ce mercredi pour le Mali et le Burkina, envoyé spécial du président Chadli, porteur de messages pour le président Traoré et le capitaine Sankara, dont les troupes se sont affrontées ces jours derniers.

Dans son discours d'ouverture, M. Chadli Bendjedid a d'emblée rappelé que l'Algérie est *« à la veille de finaliser un document historique sur lequel les masses fondent de grands espoirs pour avoir participé à la rédaction du premier texte, conformément au principe sacré de leur participation à tout ce qui touche leur avenir »*.

Il a ensuite évoqué la situation intérieure du pays, constatant *« la nécessité de réaffirmer les principes fondamentaux et d'examiner certaines questions délaissées en 1976 »*, afin que la Charte nationale soit *« en concordance avec l'étape nouvelle et ses données, particulièrement pour la décennie 1980 »*. Le principe de la continuité doit se traduire par *« une clarification des idées, un renouveau et une créativité loin des slogans creux »*, a-t-il dit, car *« la révolution rejette la stagnation »*.

Il a appelé à une *« clarification des concepts de l'islam et du socialisme pour barrer la route à tous ceux qui sèment le doute autour de nos choix et ceux qui doutent de la capacité de l'islam de réaliser la justice sociale »*.

L'unité nationale a fait l'objet d'un long développement, car elle est *« une cible privilégiée des forces ennemies qui tentent de lui porter atteinte dans une première étape pour ensuite étendre de nouveau l'hégémonie étrangère sur le pays »*. Il a conclu son intervention sur le même sujet, précisant : *« Nous serons intransigeants vis-à-vis de tous ceux qui tenteraient de porter atteinte à ce principe sacré. »*

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

Le pouvoir semble soucieux de faire un amalgame de tous les opposants

De notre correspondant

Alger. — La Cour de sûreté de l'Etat, qui siège à Médéa (à 100 kilomètres au sud d'Alger), ne chôme pas. Après le procès des membres de la Ligue algérienne des droits de l'homme (LADH) et des Comités de fils de *Chouhadas* (martyrs de la guerre d'indépendance), celui des « benbellistes », qui s'est ouvert le samedi 21 décembre, touche à sa fin. Sur les cinquante personnes impliquées dans cette affaire, trente-sept sont dans le box des accusés, dix ont déjà bénéficié d'un non-lieu et trois sont en fuite. Les « benbellistes » sont poursuivis pour atteinte à la sûreté de l'Etat et à l'intégrité du territoire, formation de bandes armées, détention d'armes, confection et distribution de tracts.

Le mardi 24 décembre dans la matinée, le procureur général, M. Ali Sahraoui, a prononcé deux heures durant son réquisitoire. Après avoir situé le degré de gravité des faits attribués à chaque inculpé, rapporte l'agence officielle Algérie-Presse-Service (APS), il a demandé à la Cour des peines allant de trois à quinze ans de prison, lui laissant la latitude de statuer sur le sort de trois des inculpés. A l'encontre des trois accusés en fuite, il a requis par contumace la réclusion criminelle à perpétuité.

Abdelwahab Benchennouf, considéré comme le cerveau de l'affaire, est à l'étranger. Cet ancien pilote d'Air Algérie est accusé, selon l'APS, d'avoir été pendant la guerre d'indépendance officier de l'armée française détaché au cinquième bureau.

Récentes arrestations d'intégristes

Dans le box figurent entre autres M. Mohamed Seghir Nekkache, plusieurs fois ministre sous la présidence de M. Ahmed ben Bella entre septembre 1962 et décembre 1964 ; Mme Fettouma Ouzeggane et son fils Ali Fawzi Rebaïne, tous deux déjà condamnés lors du procès des membres de la LADH et des Comités des fils de Chouhadas, respectivement à onze mois et trois ans de prison ferme.

La succession de ces deux procès n'est du reste pas fortuite. Elle tend à prouver qu'il existe des liens entre les différents mouvements impliqués dans ces deux affaires. Dans son réquisitoire, le procureur général s'est plu à remarquer, selon l'APS, que *« le procès instruit complète le précédent et n'est qu'une partie d'une affaire dont l'investigation n'est pas terminée »*. Est-ce une allusion aux récentes arrestations d'intégristes qui avaient pris le maquis et tué plusieurs gendarmes lors d'accrochage dans la région de Larba ? Cela sous-entendrait alors que le pouvoir souhaite amalgamer tous ceux qu'il considère comme opposants.

Les *« benbellistes »* sont pour leur part soupçonnés d'avoir entretenu des liens avec des puissances étrangères, la Libye et l'Arabie saoudite, d'après des interrogatoires menés le premier jour du procès. Abdelwahab Benchennouf aurait ainsi promis, selon l'accusation, de ramener des armes de Libye pour les parachuter à 300 kilomètres au sud-est d'Alger, dans les Aurès, dont sont originaires la plupart des personnes jugées à Médéa. Mercredi après-midi, la Cour devait entendre les plaidoiries des avocats de la défense, dont plusieurs ont été commis d'office.

F. F.

La mort de Ferhat Abbas

(Suite de la première page.)

Ferhat Abbas était né en 1899 aux Affirs, douar proche de Taher, gros bourg de la région de Djidjelli, une des plus belles d'Algérie. Élevé dans l'aisance, il fait de bonnes études à l'université d'Alger, où il est élu président de l'Association des étudiants musulmans.

Le prestige qu'il acquiert ainsi lui vaut de pouvoir rédiger pour diverses revues, sous le pseudonyme de « Kemal Abencerages », des articles qu'il réunit bientôt en un livre, *le Jeune Algérien* (1) pour défendre la civilisation arabo-islamique contre les accusations méprisantes de Louis Bertrand. Ainsi s'établit sa réputation de nationaliste « culturel » : son nom est désormais lié à toutes les évolutions, crises et tensions qui marquent, à partir de l'« apogée » que sont les célébrations du centenaire de la conquête (1930), l'histoire de l'Algérie.

« Monsieur Abbas »

La pharmacie *qu'il* ouvre à Sétif, en 1933, devient vite un petit forum politique. « Monsieur Abbas » — c'est ainsi que tout le monde l'appelle, comme on disait « Monsieur Thiers » un siècle plus tôt — est élu conseiller municipal, conseiller général, délégué financier à Alger : l'ascension rêvée par tous les bourgeois « intégrés » d'Algérie.

Il fonde un journal qu'il intitule significativement *l'Entente*, dans lequel il publie, en 1936, l'article qui lui fut si souvent reproché par ses rivaux politiques : *« Je ne mourrai pas pour la patrie algérienne parce que cette patrie n'existe pas... J'ai interrogé l'histoire, j'ai interrogé les vivants et les morts, j'ai visité les cimetières, personne ne m'en a parlé. On ne bâtit pas sur du vent. Nous avons une fois pour toutes écarté les nuées et les chimères pour lier définitivement notre avenir à celui de l'œuvre française dans ce pays... Personne d'ailleurs ne croit à notre nationalisme. Ce que l'on veut combattre derrière ce mot, c'est notre émancipation économique et politique. Sans émancipation des indigènes, il n'y a pas d'Algérie française durable. »*

Ce texte, dont la dernière phrase, rarement citée, réduit singulièrement la portée et qui décrit mieux le climat d'une époque que le comportement politique d'un homme, ne provoqua pourtant une vive réaction que chez les Oulemas, dont le leader, le cheik Ben Badis, riposta par la formule non moins fameuse : *« L'Islam est ma religion, l'arabe est ma langue, l'Algérie est ma patrie. »*

L'avènement du Front populaire aurait dû être sa chance. Mais le projet Blum-Violette, qui aurait peut-être permis aux réformistes de déboucher sur des perspectives neuves, en ouvrant l'accès de la citoyenneté française aux musulmans, est rejeté sous la pression des colons. « Monsieur Abbas » est désemparé : ses *Lettres d'un Algérien*, publiées en 1937, témoignent de son désarroi, et le parti qu'il fonde, l'Union populaire algérienne, stagne avant de se dissoudre.

En 1939, Ferhat Abbas, qui se tient pour un citoyen à part entière, s'engage dans le service sanitaire de l'armée. Démobilisé en août 1940, il rentre à Sétif, d'où il adresse au maréchal Pétain un rapport intitulé *« l'Algérie de demain »*, qui suggère notamment la réorganisation de la société algérienne à partir de la commune. Vision intellectuellement réformiste à laquelle le pouvoir de Vichy refuse de s'intéresser. Abbas s'en irrite, se sent isolé. Quand, le 8 novembre 1942, les Alliés débarquent à Alger, il se croit autorisé à prendre avec eux des contacts d'où peut sortir, pense-t-il, un début d'émancipation de l'Algérie. Et, après une série d'entretiens avec Robert Murphy, représentant du président Roosevelt, Ferhat Abbas rédige, avec Ahmed Boumendjel, et publie, le 10 février 1943, son fameux Manifeste du peuple algérien : *Amis du Manifeste et de la liberté*.

Ce texte, qui projette le bon « M. Abbas » au premier plan de la scène algérienne, revendique *une Constitution mettant sur le* même plan tous les *« habitants »* du pays et assurant *« la participation immédiate et effective des musulmans algériens au gouvernement de leur pays »*. Fédéralisme, autonomie interne ? Voilà Ferhat Abbas bien loin de ses *positions antérieures — et d'ailleurs* de ce que le pouvoir gaulliste d'Alger entend concéder. La publication d'un *« additif au Manifeste »*, trois mois plus tard, qui précise les intentions autonomistes du programme de février, et l'organisation d'une *« grève des élus »* valent au pharmacien de Sétif d'être envoyé en résidence forcée dans le Sud saharien. Il avait déclaré à un ami : *« Je serai ministre, ou pendu... »*

Quelques semaines plus tard, le général de Gaulle prononce à Constantine un discours qui, en écho du projet Blum-Violette, annonce l'attribution de la citoyenneté française à plusieurs dizaines de milliers de musulmans. Ce geste, qui aurait enthousiasmé Ferhat Abbas deux ans plus tôt, lui paraît désormais dérisoire. Et, quand le Comité d'Alger publie, *en mars* 1944, l'ordonnance qui reconnaît aux musulmans leurs droits électoraux, Abbas riposte par la création des Amis du manifeste et de la liberté — ceux qui ont choisi de sortir du cadre français pour instaurer l'État algérien. Choix d'autant plus radical que l'organisation du paisible « M. Abbas » sera vite noyautée par celle du véhément Messali Hadj, le PPA (Parti du peuple algérien), qui revendique l'indépendance depuis 1937.

Le 8 mai 1945, jour de l'armistice en Europe, plusieurs dizaines d'Européens sont assassinés dans la région de Sétif au cri de : *« Vive la liberté ! »* La répression, conduite parallèlement par les colons et l'armée, est terrible : près de dix mille musulmans, *semble-t-il, sont massacrés* (2). Le soir même, Ferhat Abbas est arrêté à Alger, où il s'était rendu pour féliciter le gouverneur général de la victoire des Alliés. L'auteur du Manifeste est trop évidemment étranger à l'explosion pour n'être pas relaxé : c'est alors qu'il fonde, entouré d'Ahmed Boumendjel, du Dr Saadane, d'Ahmed Francis, ces Girondins de la révolution algérienne, l'UDMA (Union démocratique du manifeste algérien), qui, huit années durant, va faire progresser la bourgeoisie algérienne sur la voie de l'émancipation.

Député de Sétif

Elu député de Sétif, Ferhat Abbas entre, en juin 1946, à l'Assemblée nationale, pour y mener contre le régime colonial un assaut ardent mais bref : les 22 et 23 août 1946, il réussit à poser avec force et émotion le problème de l'émancipation d'une république algérienne : *« Il y a cent seize ans, messieurs, que nous attendons cette heure... Nous autres, primitifs, avons eu la patience de vous écouter : n'auriez-vous pas la générosité de nous entendre ? »*

Mais le débat tourne court, et, trois mois plus tard, lors d'un nouveau scrutin, les élus du Manifeste sont battus. Amer, Abbas prend position contre le statut de 1947. La multiplication des fraudes électorales, par lesquelles *le pouvoir colonial essaie de* barrer la route au mouvement nationaliste, achève de le faire glisser du réformisme à la révolution. En 1953, il rencontre à Constantine le maréchal Juin, auquel il confie sombrement : *« Il n'y a plus que les mitraillettes... »*

Le soulèvement du 1er novembre 1954 le prend néanmoins de court, comme il déconcerte Messali Hadj et les communistes. A-t-il vraiment parlé d'*« opération suicide »* ? Le discours qu'on lui interdit de prononcer à l'Assemblée algérienne mettait en garde le gouverneur général contre *« la paix des cimetières »*. Dès le début de 1955, des contacts sont pris entre le pharmacien de Sétif et les maquisards. Quand il se rend à Paris, durant l'été, ce n'est *pas encore comme mandataire du* FLN : mais les exhortations qu'il adresse à ses amis politiques parisiens — et bien que le général de Gaulle ait refusé de le recevoir — font écho à des propos recueillis hors des milieux « légaux ».

Le ralliement au FLN

Et, huit mois plus tard, le 22 avril 1956, Ferhat Abbas le casanier, le modéré, le réformiste, atterrit au Caire et tient une *conférence de presse aux côtés de* ses *« frères »* du FLN. Cette entrée en scène fut gâchée par un étrange incident : la version anglaise de sa déclaration avait été « complétée », on n'a jamais su à l'initiative de qui, par l'annonce que le FLN se disposait à *« porter la guerre en France »* ; assertion que Ferhat Abbas eut toutes les peines du monde à *démentir. Mais il s'inséra intelligemment* dans les rouages du FLN, un peu emprunté, discipliné, discret. Après Le Caire, où il se sentait étranger, il s'installa à Montreux, puis à Tunis ou à Rabat, recevant peu, habile à présenter les points de vue de ses camarades révolutionnaires, qui lui confièrent, à la présidence du CCE (Comité de coordination et d'exécution), la direction politique du FLN.

En septembre 1958, le Front annonce soudain la création du *« gouvernement provisoire de la République algérienne »*. Président : Ferhat Abbas. L'ancien député de Sétif n'est pas plus tôt promu à ce poste que le général de Gaulle, revenu depuis le 1er juin au pouvoir, lance son appel à la *« paix des braves »*. Et c'est en opposant au chef du gouvernement français un refus que bien des révolutionnaires n'auraient pas osé formuler que Ferhat Abbas inaugura ses pouvoirs, non sans ajouter : *« Il ne faut pas froisser les combattants, mais il va falloir causer... »* Et, en décembre 1960, c'est en clamant le nom de Ferhat Abbas que les prolétaires clochardisés des faubourgs submergent la rue d'Alger et font basculer le pays vers l'indépendance.

Une nouvelle ironie de l'histoire voulut que ce ne fut pas le paisible pharmacien de Sétif, mais son confrère Benyoussef Ben Khedda, jusqu'alors peu connu, qui fut l'interlocuteur valable. de Paris : un jour de l'été 1961, alors que les premières négociations d'Evian *venaient d'être rompues, Ferhat* Abbas était remplacé, à la tête du GPRA, par un homme que sa réputation de fermeté mettait peut-être en meilleure posture pour faire accepter aux maquisards les concessions auxquelles était résigné le Front. Abbas se retira avec dignité, mais sans cacher son amertume. Et lorsque, au lendemain de l'indépendance, les amis d'Ahmed Ben Bella s'opposèrent au GPRA avec l'aide de l'armée des frontières de Houari Boumediène, ce n'est peut-être pas sans que l'animât quelque rancune contre M. Ben Khedda que Ferhat Abbas, le laïque, se rallia à leur groupe dit *« de Tlemcen »*, qui proclamait son attachement aux traditions religieuses de l'islam.

Reconnaissance pour les services rendus ou hommage naturel aux capacités et à l'expérience du député de Sétif ? « Monsieur Abbas » fut le premier président du Parlement de l'Algérie indépendante — poste qu'il devait quitter, non sans éclat, pour protester contre le caractère trop *autoritaire de la Constitution* soumise en 1963 à l'approbation de l'Assemblée. En 1964, il était arrêté par le régime d'Ahmed Ben Bella et envoyé en résidence forcée au Sahara, comme en 1943. Il était libéré en juin 1965 par le régime de Houari Boumediène.

Depuis lors, *il menait une vie* discrète à Sétif, refusant même, lors de ses séjours en France, de prendre contact avec la presse et les milieux politiques. Il rédigeait sans hâte la suite de sa *nuit coloniale*, histoire du mouvement nationaliste algérien où le parti pris ne voile pas la bonne foi.

Il n'appréciait guère le « socialisme » instauré dans son pays — non qu'il fut le réactionnaire que certains ont imprudemment dénoncé, mais parce qu'il restait un vieux libéral, foncièrement hostile au centralisme autoritaire.

Il le fit bien voir au printemps 1976, en publiant, avec son ancien rival Benyoussef Ben Khedda, l'ancien compagnon de Messali, Hocine Lahouel et le cheik Bheireddine, un texte dénonçant le *« pouvoir personnel »* et le *« culte de la personnalité »*, en même *temps que l'intransigeance de la* stratégie algérienne dans le conflit du Sahara occidental. Chacune de ces critiques peut être contestée, mais non le courage du vieil homme, qui se retrouva une fois encore, comme sous de Gaulle, comme sous Ben Bella, placé sous *surveillance policière. Il y a des* « modérés », comme lui, qui sont plus souvent poursuivis que certains extrémistes verbaux...

Depuis lors, il avait publié une longue autobiographie, dont le premier tome porte un titre éloquent : *la Nuit coloniale* (3). Il y *révélait les conflits internes qui*, face à la répression, avaient déchiré le mouvement d'émancipation algérien, mais aussi l'incroyable aveuglement des divers pouvoirs français auxquels il eut à faire face. Il est revenu sur ces thèmes qui lui tenaient à cœur et a analysé les événements qui, à partir de la « Toussaint rouge » ébranlèrent l'Afrique du Nord française dans *Autopsie d'une guerre, l'aurore* (4).

Quand on écrira l'histoire méthodique de la naissance de l'État algérien, il faudra rendre *justice à cet honnête homme qui* fut un citoyen sans haine, un patriote sans sectarisme, incarnation inquiète de la longue ambiguïté algérienne. Epopée bourgeoise, audaces prudentes, clins d'œil plutôt que vision ? « Monsieur Abbas » n'eut jamais l'abattage de son voisin Habib Bourguiba, ni la pittoresque vigueur de son rival Messali. Mais, sans ce *héros moyen, sans ce bon sens* en alerte, l'émancipation de l'Algérie n'aurait-elle pas été plus tardive ?

JEAN LACOUTURE.

(1) Publiés en 1931, ces textes ont été réédités sous le même titre, mais précédés d'une préface et suivis d'un inédit. *Rapport au maréchal Pétain*. Éditions Garnier. Paris, 1981.

(2) Les autorités algériennes ont officiellement retenu le chiffre de 45 000 morts.

(3) Éditions Julliard. Paris (épuisé).

(4) Éditions Garnier. Paris, 1980.

Ferme jusqu'à la fin

Ferhat Abbas n'a pas raté sa sortie. La mort de ce vieil homme, modeste et solitaire, éclipse les travaux du congrès du parti unique auquel il n'avait jamais pu se faire. Tout l'appareil du FLN a observé une minute de silence, après que le ministre de la justice eut annoncé l'événement en séance plénière mardi après-midi.

Les sentiments intimes des dignitaires qui rendaient ainsi hommage à la mémoire du premier président du gouvernement provisoire de la République algérienne étaient sans doute mitigés. Jusqu'à la fin, l'auteur du *Manifeste algérien* est resté ferme dans ses convictions et a résisté aux tentatives de « récupération ».

L'an dernier, le président Chadli caressa un moment l'espoir de réunir certaines des grandes figures de la révolution à Alger pour le trentième anniversaire du soulèvement de novembre. Des exilés — tel M. Hocine Aït Ahmad, qui vient d'appeler à l'instauration de la démocratie en Algérie avec M. Ben Bella (*le Monde* du 21 décembre) — se virent proposer un libre retour au pays en échange d'un renoncement à leurs activités politiques. L'opération échoua dans la plupart des cas. Cependant, les médias officiels purent citer un nom prestigieux parmi les titulaires de la médaille du résistant créée à l'occasion de cet anniversaire, celui de Ferhat Abbas.

Un avion spécial était venu le *prendre à Nice où il soignait le cancer* qui l'a sans doute emporté. Son état était si faible que la remise de la décoration eut lieu à son domicile devant les caméras de la télévision algérienne. A la surprise générale, il récupéra un peu les mois suivants et ne resta pas silencieux. Après la diffusion des images souhaitées pour symboliser l'*« unité nationale »*, les journalistes algériens se gardèrent bien d'interviewer Ferhat Abbas alors que la campagne pour l'*« écriture de l'histoire nationale »* battait pourtant son plein. Mais sa porte était ouverte à quiconque le désirait.

Dans la modeste villa d'Alger où, en juillet 1964 et en mars 1976, les policiers de Ben Bella puis de Boumediène firent irruption, la première fois pour l'arrêter, la seconde pour l'assigner à résidence, il *ne nous cachait pas*, il y a un an, qu'il n'avait *« pas le droit à la parole sous le régime actuel »*. Il *notait que « Chadli avait bien commencé »* mais s'interrogeait sur la suite, constatant que *« maintenant, le président va moins vite »*, dans le sens souhaité par ce partisan du multipartisme.

Décoré par le régime, Ferhat Abbas était en fait interdit de parole. Son dernier livre, *l'Indépendance confisquée*, paru chez Flammarion en septembre 1984, ne fut pas diffusé en Algérie *« alors*, constatait-il amèrement, *que nos librairies sont envahies par des ouvrages marxistes »*.

L'auteur avait envoyé les épreuves au président Chadli sans obtenir autre chose qu'un accusé *de réception poli. Pouvait-il espérer* plus pour des pages bravant tous les tabous, y compris celui de l'engagement d'Alger aux côtés du Polisario contre le Maroc, *« la plus scandaleuse des aventures, un crime perpétré contre l'unité et la paix nord-africaines »* ?

Ces déclarations tranchées effrayaient même les militants aujourd'hui condamnés à la prison pour avoir créé *« illégalement »* la Ligue algérienne des droits de l'homme, initiative à laquelle il ne fut pas associé. L'hommage officiel qui lui est rendu ne doit pas faire illusion ; c'est un gêneur qui vient de disparaître.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

ASIE

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE AUX PHILIPPINES

La bataille politique la plus dure pour M. Marcos

De notre envoyé spécial

Manille. – On pensait qu'il se déroberait. En fait, M. Marcos a, semble-t-il, décidé d'affronter ce qui sera la plus dure bataille politique de ses vingt ans de pouvoir. La décision de la Cour suprême, annoncée le jeudi 19 décembre (*le Monde* du 20 décembre), de rejeter les onze recours en inconstitutionnalité de l'élection présidentielle du 7 février – dont on peut difficilement imaginer qu'elle ait été prise sans l'accord de M. Marcos lui-même – a véritablement ouvert une campagne électorale jusqu'alors hésitante étant donnée l'hypothèse qui pesait sur la tenue même de ces élections. La campagne va-t-elle pour autant devenir plus « politique », c'est-à-dire se disputer sur les grandes options présentées par les deux camps ?

Parce que ces élections ont pour enjeu le régime Marcos, elles ont pris un caractère de « plébiscite » moral, rejetant au second plan les options politiques qui font la une de la presse américaine : à Negros, par exemple, l'île des sucriers, où rien qu'à l'hôpital de Bacciod deux cents personnes sont mortes de maladies en relation avec la malnutrition, il est douteux que la question du maintien ou non des bases américaines soit un thème électoral mobilisateur.

De manière symptomatique, la campagne électorale se développe sur deux plans. Il y a d'abord la campagne destinée à la grande masse rurale, majorité silencieuse placée sous la domination des élites locales. Face au symbole de la répression du régime, la veuve du principal adversaire de M. Marcos, qui parle de justice, déclare qu'elle n'habitera pas à Malacanang (le palais présidentiel) et qu'elle fera juger son occupant actuel pour l'assassinat de son mari, il y a un homme qui annonce l'apocalypse si l'opposition gagne : *« Les Philippines deviendront un nouveau Viet-nam »*, a déclaré M. Marcos en ouvrant la campagne électorale dans la province de Batangas. *« L'opposition est comme le serpent au paradis »*, a-t-il renchéri à Ilocos, sa province natale.

Parallèlement, la campagne se développe sur un autre plan. Les thèmes sont moins manichéens mais plus fluctuants. Ils sont destinés à la population politisée des villes, à l'élite et, avant tout, à l'étranger, c'est-à-dire aux Etats-Unis. La question philippine est en effet devenue depuis l'assassinat de Ninoy Aquino, le 21 août 1983, une affaire intérieure américaine ainsi qu'en témoigne la place importante que la presse des Etats-Unis lui accorde. Les médias américains veulent des réponses de l'opposition : *« alternative morale »* d'accord mais, encore, quelles sont ses options ? Ils doivent se contenter de réponses assez générales.

> *M. Marcos ne s'est pas dérobé : le « ticket » Aquino-Laurel, si fragile soit-il, constitue un défi ; et les communistes, dans l'ombre, tirent souvent les ficelles.*

Une coalition fragile

Ce n'est pas là la conséquence de l'inexpérience politique de la candidate à la présidence, Mme Corazon Aquino. Le sénateur Laurel, qui se présente à ses côtés, briguant la vice-présidence, n'est guère plus précis. Seul le ton diffère. « Cory » Aquino paraît « appliquée » lorsqu'elle parle de politique, attentive aux mots qu'elle emploie. Salvador Laurel est beaucoup plus à l'aise, possédant l'art du politicien de noyer les questions embarrassantes dans de grandes fresques.

La raison fondamentale au caractère hésitant du programme de l'opposition tient en réalité à la fragilité de la coalition sur laquelle elle repose.

L'unité est formellement réalisée au sommet mais la coalition de forces allant d'une droite qui s'estime spoliée par Marcos jusqu'à des mouvements de l'extrême gauche, qui sont dans la mouvance du PC, en passant par une « troisième force », encore embryonnaire, constituée par une bourgeoisie progressiste, ne peut avoir des positions tranchées.

En porte à faux par rapport aux forces qui la soutiennent, l'opposition a élaboré un programme qui se ramène à quatre points : libération des prisonniers politiques, amnistie des participants à la guérilla communiste s'ils renoncent à la violence et légalisation du PC, révision de la Constitution (en particulier ce qui concerne les pouvoirs exceptionnels que s'est conférés M. Marcos), réorganisation de l'armée et renégociation du traité sur les bases américaines, qui expire en 1991.

Cette dernière question est la plus épineuse pour l'opposition, car elle la divise profondément. Si une partie de celle-ci souhaite que les bases, qu'elle juge essentielles pour l'équilibre régional mais qui entament la souveraineté nationale des Philippines, aient un nouveau statut à partir de 1991, un autre courant profond représenté par la gauche libérale demande leur démantèlement immédiat. Si la première thèse est, en gros, celle du parti de Salvador Laurel, l'Unido, la seconde est défendue, avec des nuances plus ou moins radicales, par le mouvement qui soutient depuis l'origine Cory Aquino.

La question des bases n'est pas qu'un problème académique. Elle déterminera en effet la position, non *encore* définie, qu'adopteront les mouvements qui composent ce qu'on appelle le « Parlement de la rue » *dans* la *campagne* électorale. Une tendance n'exclut pas la tactique déjà adoptée lors des élections générales de 1984 : le boycottage.

Le « Parlement de la rue »

Si, *dans* les campagnes, le résultat des élections dépendra – outre l'étendue de la fraude – de facteurs *politiques traditionnels* (clientèle, argent) dans les villes, à commencer par Manille, le « Parlement de la *rue » aura un rôle déterminant.* Il est composé des différents mouvements qui avaient commencé à apparaître au lendemain de la levée de la loi martiale en 1981 et ont pris le relais de la vague de protestation qui suivit l'assassinat de Ninoy Aquino, à partir de l'automne 1983.

Le plus important de ces mouvements est le Front national démocratique (NDF) dont le moteur est le Parti communiste. L'aile la plus radicale est clandestine. Les sous-groupes (étudiants, intellectuels, religieux, ouvriers) ne le sont pas et peuvent mobiliser jusqu'à 1 million de militants. Puis est né, en mai 1985, un autre mouvement, moins radical à l'origine : Bayan. Il s'agit d'une coalition de groupes issus de l'Alliance *nationaliste qui se forma* après l'assassinat de Ninoy Aquino. Il comprend aussi bien des étudiants (*Ligue des étudiants philippins*) que des ouvriers des syndicats KAMU et des paysans du KMP. Mais Bayan ayant été progressivement aspiré par le NDF, il s'est créé sur la droite en août 1985 Baudila, une nouvelle coalition de groupes de la gauche modérée, se disant sociaux-démocrates, qui a à sa tête Butz Aquino, le plus jeune frère du dirigeant assassiné.

« Le régime Marcos a conduit à une polarisation de la vie politique », nous explique Butz Aquino. *« Tous les mouvements populaires, exceptés ceux qui sont dans la mouvance de l'Eglise – et encore – sont plus ou moins attirés par le PC. En fait, il y a un espace politique intermédiaire à occuper : une partie de la bourgeoisie a pris conscience que le cercle des privilèges s'est resserré autour du petit groupe des « barons » du régime et elle est désormais disposée à soutenir une opposition favorable à une libéralisation de l'économie et à des réformes sociales, palliant une radicalisation du monde ouvrier. C'est cette troisième force non sous la forme d'un parti, mais d'un mouvement, d'un groupe de pression, que nous nous efforçons de créer. »*

Si les candidats de l'opposition peuvent bénéficier du soutien de Baudila, Bayan paraît encore divisé et le FDN n'a pas encore arrêté sa conduite. Pour ces deux derniers mouvements, tout dépendra de la position prise par les candidats sur la question des bases américaines. Or, ceux-ci peuvent difficilement adopter une attitude radicale sans inquiéter le Congrès américain.

Un dernier élément, qui incite aussi l'opposition à la prudence, c'est l'armée. Une partie de celle-ci paraît souhaiter des réformes sans s'être déclarée pour l'instant favorable ou non au régime. M. Marcos a récemment reconnu, au cours d'une interview au *New York Times*, que son armée est divisée. Selon les documents du Sénat américain, un tiers des officiers participerait à un mouvement au sein de l'armée favorable à des réformes et nommé *« We Belong »*. Le malaise dans l'armée semble avoir été aggravé par la réintégration dans ses fonctions du général Ver. Autant de facteurs incitent l'opposition à ne pas adopter des positions trop radicales. Mais le risque est, dans ce cas, de s'aliéner le soutien des forces populaires qui sont dans la mouvance des communistes.

PHILIPPE PONS.

Indonésie

● *Condamnation d'intégristes musulmans.* – Un tribunal de Djakarta a condamné, mardi 24 décembre, deux religieux intégriste musulmans à dix-huit ans de prison. Le premier, M. Abdul Quadir Jaelani, a notamment été reconnu coupable de complicité de l'explosion d'une bombe qui a détruit une banque chinoise de la capitale en 1984. Le second, M. Andi Fatwa, jugé coupable de sermons subversifs, était le secrétaire du « groupe des cinquante », qui comprend des anciens membres du gouvernement et des officiers en retraite opposés au président Suharto. – *(AFP.)*

EUROPE

URSS

M. Grichine, membre du Politburo cède à M. Eltsine la direction du parti à Moscou

L'agence Tass a annoncé, mardi 24 décembre (nos dernières éditions du 25), la mise à la retraite de M. Viktor Grichine, premier secrétaire du parti pour la ville de Moscou et membre du Politburo, et son remplacement dans la première fonction par M. Boris Eltsine, secrétaire du comité central. Ce changement a été décidé au cours d'une réunion du comité du parti de la capitale à laquelle assistait M. Gorbatchev, secrétaire général du PC.

Un symbole de l'immobilisme brejnévien

On avait pris l'habitude ces dernières semaines de voir partir les nomenklaturistes septuagénaires, mais il fallait admettre que le cas des « seniors », ceux qui siègent au Politburo ou au secrétariat, posait tout de même un problème plus compliqué. On pouvait remplacer les Epichev, les Gorchkov, les Dymchitz, membres du comité central ; mais il en allait autrement des Grichine, des Chtcherbitski et des Kounaev, chefs du parti à Moscou, en Ukraine et au Kazakhstan respectivement, qui se trouvent être aujourd'hui les trois plus anciens membres titulaires du Politburo : ils ont été tous trois élus en 1971.

Voici qu'un de ces bastions vient *de tomber, et non des moindres.* Viktor Grichine, en tant que premier secrétaire du parti à Moscou depuis 1967, *était non seulement au sein de* l'équipe dirigeante actuelle l'un des hommes les plus anciens dans la même fonction (après Kounaev), il avait aussi fait figure, en février-mars derniers, de dauphin possible de Constantin Tchernenko : une sorte de candidat de rechange de la vieille garde contre le benjamin Gorbatchev.

Président des syndicats

Malgré son âge (soixante et onze ans aujourd'hui), il s'était montré très actif pendant toute la période *de transition et, jusqu'à ces derniers* jours, participant à toutes sortes de meetings et ne répugnant pas à un certain culte de la personnalité (son buste avait été inauguré en juillet dernier dans sa ville natale de Serpoukhov, dans la région de Moscou). Et surtout en « verrouillant » son fief contre le vent du changement : pas un seul de ses adjoints au *secrétariat du parti pour la* capitale n'a été remplacé cette année, et les furieuses attaques déclenchées par la presse cet été contre son vieux complice, M. Vladimir Promyslov, maire de Moscou, n'ont abouti à aucun résultat jusqu'à présent.

Avec son départ de l'organisation moscovite du parti, et bientôt sans aucun doute du Politburo, c'est une page qui est tournée sur toute une époque. Né en 1914, M. Viktor Grichine avait commencé sa carrière dans les chemins de fer. Sans avoir fait aucunes études supérieures ni participé à la guerre, il entre en 1941, dans l'appareil du parti, d'abord de sa ville de Serpoukhov, puis au niveau de la région tout entière, que dirigent alors notamment Khrouchtchev (de 1949 à 1953), bientôt MM. Ivan Kapitonov et Petre Demitchev, toutes figures bien connues actuellement (le deuxième est toujours secrétaire du comité central, le dernier ministre de la culture et membre suppléant du Politburo). C'est d'ailleurs à *M. Ivan Kapitonov* que *M.* Viktor Grichine succède en 1952 comme second secrétaire de la région de Moscou, *avant de céder* la même place, quatre ans plus tard, à M. Vassili Konotop, un autre vétéran *qui vient d'être lui-même mis* à la retraite après avoir présidé aux destinées de la région pendant plus de vingt ans.

M. Grichine préside ensuite, de 1956 à 1967, les syndicats soviétiques. *Mais, lorsque le premier secrétaire* de la ville de Moscou, M. Egorytchev, est brutalement limogé pour crime de « lèse-Politburo » (il avait critiqué le comportement de la direction pendant la guerre de six jours au Proche-Orient), c'est à M. Viktor Grichine, déjà un ancien puisqu'il siège au Politburo comme suppléant depuis 1961, que l'on fait appel pour lui succéder. Il restera dix-huit ans à ce poste, symbole à la fois de l'immobilisme brejnévien (*ses innombrables discours n'ont* jamais fait apparaître la moindre idée originale) et de la gérontocratie *ambiante.*

Son successeur, M. Boris Eltsine, n'est pas un inconnu puisqu'il fait partie des hommes promus ces tout derniers mois, depuis l'arrivée de M. Gorbatchev au pouvoir suprême. Né en 1931, il a fait toute sa carrière dans la région de Sverdlovsk, celle d'où sont issus plusieurs membres éminents de l'équipe dirigeante actuelle, notamment MM. Ryjkov, chef du gouvernement, Riabov, l'un des adjoints de ce dernier, ou encore Kroutchina, chef de l'administration du comité central. Ingénieur de formation, il avait dirigé l'appareil du parti à Sverdlovsk pendant neuf ans, de 1976 à avril dernier, date à laquelle il fut appelé à Moscou pour prendre, dans l'appareil central du parti, la direction du département chargé de superviser l'industrie de la construction. En juillet dernier, il avait fait partie de la toute nouvelle promotion au secrétariat du parti, avec M. Zaikov, ancien dirigeant du parti à Leningrad, et qui semble superviser le contrôle de l'industrie lourde et militaire. On ne sait s'il conservera son poste de secrétaire ; mais, si la tradition est maintenue, M. Eltsine devrait hériter du siège de M. Grichine au Politburo dont, il n'est, pour l'instant, même pas suppléant.

MICHEL TATU.

● *Changement en Moldavie.* – Le chef du gouvernement de la République soviétique de Moldavie, M. Ivan Oustian, a été *« mis à la retraite pour raisons de santé »*, a annoncé, mardi 24 décembre, l'agence Tass. Agé de quarante-six ans, M. Oustian occupait ce poste depuis 1980. Il a été remplacé par M. Ivan Kaline, qui était depuis cinq ans président du Soviet suprême (chef de l'Etat) de cette république. – *(AFP.)*

● *Une mise au point du Congrès juif mondial.* – Le Congrès juif mondial (CJM) a publié mardi 24 décembre un communiqué mettant en garde contre *« certaines interprétations »* des voyages effectués cet automne à Moscou et à Varsovie par son président, M. Edgar Bronfman. *« Aucune base sérieuse ne permet à ce jour de considérer certaines interprétations de ces voyages, parues dans la presse, comme sérieusement fondées »*, indique le texte. Ce communiqué fait allusion au rôle d'intermédiaire prêté à M. Bronfman dans une négociation entre l'URSS, Israël, la France et la Pologne, concernant l'émigration des juifs d'URSS vers Israël. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

Israël

M. Pérès et trois ministres ont assisté à une réception offerte par le maire de Bethléem, M. Freij

Pour la première fois depuis dix-neuf ans, pas moins de quatre ministres israéliens, dont le président du conseil, M. Shimon Pérès, ont honoré, le mardi soir 24 décembre, la réception de Noël offerte par le maire de Bethléem, M. Freij, personnalité palestinienne modérée. L'an passé, M. Pérès ne s'était fait accompagner que d'un seul ministre. Dans une atmosphère particulièrement détendue, M. Pérès a déclaré : *« Une ère de paix souffle sur notre région (...) nous devons nous employer à compléter le processus de paix et à résoudre le conflit avec les peuples jordanien et palestinien. »*

Le premier ministre était entouré du ministre de la défense, M. Yitzhak Rabin, celui des communications, M. Rubinstein, et du ministre de la police, M. Haim Barlev. Alors que M. Freij appelait au *« rapprochement entre les peuples arabe et juif »*, une autre personnalité palestinienne, M. Hanna Signora, rédacteur en chef du journal *Al-Fajr*, pressenti pour faire partie d'une éventuelle délégation jordano-palestinienne, observait : *« Les divergences entre les parties au conflit se sont rétrécies, notamment en ce qui concerne la tenue d'une conférence internationale et le principe d'une délégation de l'OLP à cette conférence. »*

● A TUNIS, des sources palestiniennes ont indiqué que M. Arafat se remettait d'une *« légère indisposition »* l'ayant obligé à se reposer durant *« quelques jours »*. Selon d'autres sources, notamment citées par la presse américaine, la « maladie » du chef de l'OLP serait quelque peu « diplomatique » : M. Arafat aurait en fait été attendu ces derniers jours à Amman, où le roi Hussein – *tout comme le président* égyptien – entend lui faire accepter publiquement les résolutions 242 et 338 de l'ONU (reconnaissance implicite d'Israël), ce à quoi l'OLP se refuse. – *(AFP, AP).*

A TRAVERS LE MONDE

AFGHANISTAN

Conscription forcée à Kaboul

Islamabad. – L'armée afghane a entrepris une campagne pour enrôler de force de jeunes lycéens afghans, ont rapporté, mardi 24 décembre à Islamabad, des sources diplomatiques occidentales. Selon ces sources, des soldats afghans ont encerclé plusieurs établissements d'enseignement secondaire de Kaboul, le 16 décembre, alors que s'y déroulaient des cérémonies de remise de diplômes, et tenté de *« convaincre »* par la force de jeunes diplômés de s'engager dans l'armée. Au lycée Istiqlal (l'ancien lycée français de Kaboul), cent cinquante jeunes ont ainsi été *« convaincus »* de s'engager, selon les diplomates. La plupart des jeunes se sont toutefois enfuis de l'établissement pour échapper à cette conscription forcée, malgré le cordon de militaires déployé autour de l'établissement. Pour tenter de dissuader les fuyards, certains soldats ont tiré en l'air, ont ajouté les sources diplomatiques. Selon ces sources, 50 % des jeunes diplômés des établissements scolaires afghans ont quitté leur pays au cours des trois dernières années pour se rendre au Pakistan, en Europe ou aux Etats-Unis afin de ne pas être enrôlés dans l'armée. – *(AFP.)*

ALBANIE

Six personnes réfugiées dans l'ambassade d'Italie

Quelles sont les raisons du départ pour Tirana de l'ambassadeur d'Albanie à Rome annoncé le mardi 24 décembre dans la capitale italienne ? Le porte-parole de l'ambassade s'est refusé à tout commentaire, mais ce voyage intervient au moment où Rome cherche à régler une affaire difficile avec Tirana. En effet, six Albanais (Achille Popa et ses cinq frères et sœurs) sont réfugiés depuis le 12 décembre dans l'ambassade d'Italie à Tirana et demandent l'asile politique à Rome. Le gouvernement albanais demande que les Popa soient expulsés de l'ambassade et l'agence de presse albanaise (ATA) affirme qu'ils ont agi *« contre l'Etat au service d'un pays étranger »*. Samedi dernier, M. Craxi avait indiqué que son gouvernement négociait avec Tirana pour trouver *« une solution fondée sur le respect des droits de l'homme »*, mais que *« c'est une solution difficile »*. – *(AFP.)*

ARGENTINE

La Cour suprême se prononcera sur le sort des anciens chefs militaires

Buenos-Aires. – Le procureur Julio Strassera a fait appel, mardi 24 décembre, du jugement prononcé au début du mois par le tribunal fédéral de Buenos-Aires contre les neuf commandants des trois juntes militaires qui ont dirigé l'Argentine de 1976 à 1982. Cinq des accusés – les anciens présidents Videla et Viola, les amiraux Massera et Lambruschini et le général d'aviation Agosti – avaient été condamnés à des peines allant de quatre ans et demi de prison à la réclusion à perpétuité. Les quatre autres avaient été acquittés. Ces sentences ont généralement été jugées clémentes par les mouvements regroupant les parents des personnes disparues pendant la dictature. Le procureur, qui partage ce sentiment, a indiqué, pour sa part, que le jugement *« ne se trouve pas dûment fondé et constitue par certains aspects une décision arbitraire »*. Les cinq militaires condamnés ont, de leur côté, fait, eux aussi, appel des décisions du tribunal. L'affaire se trouve désormais entre les mains de la Cour suprême. – *(AFP, AP.)*

EL SALVADOR

Trêve des combats avec la guérilla

San-Salvador. – A la demande de l'Eglise catholique, le gouvernement salvadorien a accepté, mardi 24 décembre, d'observer pendant dix jours une trêve des combats avec la guérilla. Selon un communiqué émanant du bureau du président Duarte, la trêve devrait durer du 24 décembre à minuit au 2 janvier. Cependant l'armée restera *« vigilante »*, les militaires ayant, indique le communiqué, *« l'obligation constitutionnelle de veiller à l'ordre public »*. Ces derniers, qui n'avaient dans un premier temps montré aucun enthousiasme à cesser leurs opérations contre les *« terroristes »*, ont fait savoir qu'ils observeraient la décision puisqu'elle venait du président, *« commandant en chef des armées »*. Apparemment méfiant envers les intentions des forces de l'ordre, le Front Farabundo Marti de libération nationale (FMLN), qui avait accepté immédiatement la proposition de Mgr Rivera, archevêque de San-Salvador, a finalement décrété, de son côté, une première trêve de soixante-douze heures à partir de mardi minuit et une seconde du 31 décembre au 2 janvier. La guerre civile, qui fait rage depuis six ans, a causé la mort de cinquante-cinq mille personnes. – *(AFP, UPI.)*

politique

Les deux façons d'interpréter la loi limitant le cumul des mandats

Les discussions de marchands de tapis ne sont certainement pas la meilleure façon de rédiger un texte législatif. C'est pourtant ainsi qu'a dû être écrite la loi limitant, pour la première fois en France, le nombre des mandats que peut détenir un homme politique. Constitution oblige : parce que cette loi concernait les membres du Sénat, elle devait être votée dans les mêmes termes par les deux chambres du Parlement.

Comme tout le monde voulait parvenir à un accord, chacun a fait un pas vers l'autre, rajoutant une incidente dans un paragraphe de la plume d'un autre rédacteur, modifiant une formule qui était déjà le fruit d'une modification du texte initial précédemment modifié. Ainsi, un alinéa rédigé par le gouvernement est suivi par un paragraphe écrit par un député, auquel renvoie un alinéa mêlant des phrases du gouvernement, de l'Assemblée et du Sénat. Le résultat ? Une espèce de macédoine, bien éloignée de la règle que s'imposait Portalis en rédigeant le code civil : *« Les lois doivent être comprises par des personnes de modeste entendement. »*

Le principe de base est certes clairement énoncé : pas plus de deux mandats ou fonctions importantes par élu. Va encore pour le mécanisme permettant d'y parvenir progressivement : à partir de 1987, lors de chaque élection, l'élu devra réduire d'une unité le nombre de ses mandats, afin de se mettre petit à petit en conformité avec la nouvelle règle.

Mais un juriste ne retrouve pas son droit dans l'alinéa consacré à ce qui doit se passer en 1986. L'affaire étant politique, elle s'est réglée entre élus et non entre fonctionnaires, dont le métier est d'écrire la loi.

Mais, relève-t-on, il n'est pas *évident que le texte veuille juridiquement dire ce que tout un chacun pensait qu'il devait signifier.* Le but à atteindre était pourtant, lui aussi, simple : la majorité sénatoriale ne voulait pas d'une application trop brutale de la règle de base, pour éviter de multiples élections partielles cantonales, en une année — 1986 — politiquement sensible.

Le gouvernement voulait, *lui*, faciliter la tâche des ministres ou anciens ministres, qui souhaitent retrouver *leur siège de député*, sans abandonner leur fauteuil de maire, ou leur place au conseil *général*.

Seule solution : introduire une nouvelle exception à la concession *déjà* prévue par les députés. En 1986, chacun pourra conserver un nombre de mandats équivalent à celui qu'il détient actuellement, mais sans pouvoir l'accroître. D'où la proposition faite au Sénat : un élu pourra augmenter le nombre de ses mandats en 1986, si ce nombre est inférieur à trois.

Ouf ! Tout était réglé. Pour les *politiques, oui. Pour les juristes*, tout commence.

Que faire ?

Car, pour éviter de donner l'impression de modifier complètement le texte voté par l'Assemblée nationale, les sénateurs se contentèrent d'y ajouter une incidente. Et les administrateurs du Palais-Bourbon, habitués à décortiquer les formules législatives les plus complexes, découvrirent que *le rajout se plaçait dans le cadre* d'une dérogation ne concernant déjà que les possesseurs de plus *de deux mandats !*

En quelque sorte, c'était au mieux un pléonasme. Au pire, une contradiction.

Effroi et consternation. La loi *était définitivement votée.* Que faire ? Surtout que le ministère de l'intérieur ne voulait absolument pas donner l'impression qu'il avait tendu un piège aux sénateurs. Tout fut envisagé, y compris de demander au président de la République d'user du droit que lui *reconnaît* la *Constitution* de demander au Parlement une nouvelle délibération de la loi.

Mais il est toujours possible, avec un peu de bonne ou de mauvaise volonté, de donner de cette *loi deux interprétations : l'une est* celle des parlementaires (en 1986, un élu pourra passer de deux à trois mandats). *L'autre est* celle des juristes du Palais-Bourbon (en 1986, il ne sera pas possible d'accroître le nombre des mandats que l'on détient, quel que soit celui-ci).

Aux juridictions de trancher cette ambiguïté : le Conseil *constitutionnel, éventuellement* saisi par le bureau de l'Assemblée ou du Sénat, ou par le garde des *sceaux, pour les parlementaires*. Les tribunaux administratifs, puis en appel le Conseil d'Etat, pour les élus locaux.

La jurisprudence veut que le juge se réfère à l'esprit des travaux parlementaires. Ils sont on ne peut plus clairs : M. Pierre Joxe, le ministre de l'intérieur, a sans aucun doute fait sienne, en séance publique, l'interprétation *donnée par le Sénat à son texte*. Seul Jean-Pierre Worms, député socialiste de Saône-et-Loire et rapporteur du projet, s'est contenté de dire qu'il rapportait ce qui avait été *« l'esprit du Sénat »*.

Mais tout laisse à penser que, *ni les bureaux des assemblées, ni* le futur ministre de la justice, n'auront envie de soulever ce lièvre. *Mais un candidat malheureux* à une éventuelle élection locale ?

THIERRY BRÉHIER.

SITUATIONS 86

HAUTE-SAVOIE : le PS n'échappe pas à la désunion

(De notre correspondant.)

Annecy. — Les partis politiques ont en Haute-Savoie un pouvoir de dédoublement tout à fait remarquable. Au RPR, une crise oppose depuis plusieurs semaines partisans et adversaires de M. Pierre Mazeaud, ancien ministre et maire de Saint-Julien-en-Genevois. Ces derniers ont constitué une liste concurrente et ils ont été, quelques jours plus tard, exclus de leur parti par M. Jacques Toubon.

Au Front national également la colère gronde. Les militants contestent en effet le *« parachutage »* de M. Yves de Régis, industriel lyonnais, colonel de réserve qui eut sous ses ordres en Algérie M. Le Pen et qui conduira en Haute-Savoie la liste du Front national. Des responsables du mouvement sont aujourd'hui sur le point de rejoindre le Front d'opposition nationale.

C'est le Parti socialiste qui connaît la crise la plus grave. Là aussi, le *« parachutage »* d'une tête de liste non issue du département irrite un grand nombre d'élus locaux qui ont décidé de soutenir une liste socialiste et de centre gauche que conduira le maire d'Annemasse, M. Robert Borrel (PS). Elle entrera ainsi directement en concurrence avec celle officiellement investie par les instances locales et nationales du PS et que dirigera M. Dominique Strauss-Kahn, secrétaire national aux études du Parti socialiste.

« Nous manifestons par cet engagement notre conviction que la situation électorale du département a été mal analysée par le PS à partir d'une méconnaissance du terrain et de mauvaises informations transmises à Paris par les responsables départementaux de l'appareil du PS », souligne, dans un communiqué, M. Borrel. M. Strauss-Kahn, *qui brandit la menace de l'exclusion* à l'encontre du maire d'Annemasse et de ses amis, estime que l'attitude de M. Borel n'a *« aucune explication rationnelle »* et qu'elle est *« techniquement absurde »*, le Front national pouvant parfaitement profiter de la division des socialistes pour remporter un siège en Haute-Savoie.

Dans ce département, qui n'a eu aucun représentant socialiste à l'Assemblée nationale depuis 1958, le scrutin proportionnel constitue, selon M. Gérard Grandjacques, premier secrétaire fédéral du PS, *« une chance historique »*, le PS espérant recueillir, s'il va uni à la bataille en mars prochain, 20 % des suffrages.

C. F.

BOUCHES - DU - RHONE : M. Gaudin est soumis à la pression du Front national

(De notre correspondant régional.)

Marseille. — A l'occasion de la présentation des listes du Front national dans les Bouches-du-Rhône, à Marseille, M. Pascal Arrighi, qui conduira celle des législatives dans ce département, a clairement évoqué *la possibilité d'un blocage*, en vue d'une dissolution de la future assemblée régionale de Provence-Alpes-Côte-d'Azur au cas où l'opposition l'emporterait mais se refuserait à une *« entente en bonne et due forme »* avec le parti de M. Le Pen. *« Si M. Gaudin est élu président et ne peut pas administrer*, a déclaré M. Arrighi, *pour nous, notre marge d'action sera totale. Nous pouvons bloquer le système en demandant aux électeurs de se faire juges du conflit qui nous opposera. Mais je crois que la sagesse prévaudra. »*

Aux deuxième et troisième places de la liste du Front national pour les législatives figurent MM. Ronald Perdomo, secrétaire départemental du Front natinal, et Jean Roussel, conseiller général (ex-PR). La quatrième place, comme la deuxième de la liste des régionales (conduite par M. Perdomo), a été réservée à M. Gabriel Domenech, actuel rédacteur en chef du journal *le Méridional*, qui doit *confirmer* sa candidature après avoir pris sa retraite à la fin de l'année. M. Domenech a été député (Ind.) de la première circonscription des Alpes-de-Haute-Provence (Manosque, Forcalquier) de 1958 à 1962 et membre du Centre démocratie de M. Lecanuet de 1965 à 1970.

G. P.

● *Haute-Corse : des communistes « dissidents ».* — Plusieurs élus communistes de Haute-Corse ont présenté à Bastia une liste — dite d'*« Union républicaine »* — qui sera conduite par M. Jacky Padovani, maire de San-Martino-di-Lota, lors des prochaines élections régionales.

Au sein de cette liste, figurent notammment MM. Vincent Duriani, adjoint au maire de Bastia, Joseph Castelli, conseiller général de Casinca et maire de Penta-di-Casinca et Joseph Campana, maire d'Altiani.

Selon M. Padovani, cette liste *« dissidente »* a été constituée *« afin d'enrayer l'hémorragie électorale du PCF et de la gauche »*. M. Duriani a pour sa part déclaré que *« des discussions avec la directioin du Parti communiste avaient eu lieu, mais sans aucun résultat »*.

● *Mayotte : un candidat mahorais.* — Le Mouvement populaire mahorais (MPM), principale force politique de Mayotte, a annoncé qu'il présenterait son propre candidat aux prochaines législatives. Le MPM souhaitait un accord avec le RPR ou l'UDF sur une candidature commune, mais récusait le choix de M. Jean-Michel de Cazanove — désigné début octobre par les instances nationales du RPR, — confirmé par M. Jacques Chirac, lors de son voyage à la Réunion.

De son côté, le député sortant de Mayotte, M. Jean-François Hory (MRG), élu en 1981 avec l'appui du MPM, n'a pas exclu de se représenter si le MPM décidait de le soutenir.

LA MORT DE FERDINAND CHARBIT

L'un des premiers antistaliniens du PCF

La mort de Boris Souvarine, l'an dernier, a justement attiré l'attention sur les oppositionnels d'avant la déstalinisation officielle. On en a peut-être trop oublié les autres antistaliniens qui, dès la bolchévisation maladroite de 1924, avaient refusé méthodes, mots d'ordre parachutés et argent.

Ferdinand Charbit, mort le 4 décembre, était un de ceux-là. Né le 8 février 1892 à Tlemcen (Algérie), dans une famille juive, pauvre (son père était portefaix), il travaille dans une imprimerie dès l'âge de douze ans. Il voyage entre l'Algérie, la France et la Suisse, travaillant et militant dans le Syndicat du livre. Il est un des animateurs de la grève des typographes de la presse parisienne en 1912. En 1913, il fait, à Alger, une conférence contre la loi militariste des trois ans.

A la déclaration de guerre, Ferdinand Charbit, qui vient d'être réformé, retourne en Algérie, puis tente de gagner la Suisse. Refoulé à Bellegarde, il s'installe à Lyon et, à côté de son travail de typographe, devient un de ces rares militants syndicalistes qui, avec Monatte, Rosmer, Merrheim, refusent l'union sacrée. Il adhère au Parti socialiste, à la veille du congrès de Tours, pour y apporter sa voix à l'adhésion à la IIIe Internationale.

Il a rejoint, en 1919, à l'occasion du congrès de la CGT à Lyon, Pierre Monatte et le groupe de *la Vie ouvrière*. La lutte se situe sur deux fronts : arracher la CGT aux majoritaires, groupés autour de Jouhaux, qui ont adhéré à l'union sacrée ; construire un parti communiste véritablement ouvrier. Charbit, adhérent du PC, suit la ligne du groupe de *la Vie ouvrière*, écrit dans le *Bulletin communiste* de Souvarine et dans les brefs *Cahiers communistes*, à la fin de 1922, après la crise du congrès de Paris. En décembre 1922, il entre comme journaliste à la rubrique sociale de *l'Humanité*, dirigée alors par Monatte. L'action de ces syndicalistes communistes dans la CGTU naissante et dans le PC se heurte, dès le début de 1924, à la bolchévisation mise en œuvre par Albert Treint et Suzanne Girault. La crise de 1924 sera pour ces hommes l'affaire politique la plus importante de leur vie. Ils ne peuvent rester dans un Parti communiste qui, pour eux, n'en a plus que le nom. Démissionnaires, puis exclus, Monatte, Rosmer, Delagarde, Louzon, Chambelland, Charbit, créent en janvier 1925 *la Révolution prolétarienne*, organe *« syndicaliste communiste »* (elle changera son sous-titre en 1930 pour devenir *« syndicaliste-révolutionnaire »*).

Cette revue, financée de façon transparente par ses seuls lecteurs, devient l'organe de ceux qui refusent le confort du réformisme et la soumission des syndicats à un parti totalitaire dirigé d'ailleurs. Tous les membres du groupe ont repris leur métier salarié, et cela pour toute leur vie. Charbit, typographe, puis linotypiste, milite activement à la Chambre typographique unitaire et participe à tous les congrès fédéraux et nationaux, où il représente la minorité syndicaliste-révolutionnaire. Indépendance du syndidcalisme, lutte contre le stalinisme (dès 1928, une rubrique « Emprisonnés, déportés, exilés » est ouverte), lutte contre le colonialisme, lutte, bien évidemment, pour les revendications ouvrières et le maintien d'un esprit révolutionnaire dans le syndicalisme, tels sont les thèmes de *la Révolution prolétarienne*. Charbit écrit aussi dans *la Vérité* (trotskiste), en 1929, où il polémique avec Trotski sur l'indépendance du syndicalisme.

Militant révolutionnaire et juif, il est arrêté au Pré-Saint-Gervais en 1941 ; puis relâché par la police française ; peu après, il échappe aux Allemands, venus l'arrêter. Avec ses deux fils (sa femme s'était suicidée en 1941), il rejoint clandestinement Toulouse, où, après la deuxième guerre mondiale, il reprend une activité de journaliste dans la presse quotidienne et hebdomadaire socialiste, sans adhérer à la SFIO ni en accepter les orientations. En 1947, quand *la Révolution prolétarienne* reparaît, après la suppression de l'autorisation préalable de publication, il y reprend tout naturellement sa place aux côtés de Monatte, Rosmer, Louzon et Chambelland. Il en est, après 1951, la cheville ouvrière.

La crise algérienne a été pour Ferdinand Charbit *un choc brutal*. Anticolonialiste, il a vécu la contradiction entre cet engagement et son identité algérienne, d'autant plus qu'un de ses fils, militant dans les réseaux d'aide active au FLN, a été condamné lourdement en 1960.

La fin de sa vie a été éclairée par les contacts qu'il avait pu maintenir et par le renouveau de l'intérêt des chercheurs pour un passé longtemps occulté. Il les recevait volontiers, leur prêtait des documents et a, ainsi, contribué à maintenir une mémoire ouvrière.

COLETTE CHAMBELLAND.

LE BLOCAGE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LOUVIERS (suite)

La majorité du conseil municipal de Louviers (Eure) — gauche et dissidents de l'opposition — a repoussé le lundi 23 décembre pour la seconde fois en trois mois, la totalité des délibérations proposées par le maire, Mme Odile Proust (RPR).

Le conseil municipal de Louviers est en crise depuis que le budget 1985 a été refusé en mars par la gauche — 5 CAG (Comité d'action de gauche), 2 PS, 1 PCF — et les dissidents de l'opposition — 10 UDF, RPR et divers.

En septembre, cette majorité de circonstance a décidé de provoquer un blocage de l'institution en votant contre toutes les délibérations de Mme Proust, qui ne peut compter que sur quinze fidèles. *« Nos refus ont pour seul objet d'obtenir le départ de Mme le maire »*, a expliqué M. Jacques Leber, chef de file des dissidents, qui reprochent au maire son *« autoritarisme »* et son *« mépris des personnes »*. Mme Proust se refuse, quant à elle, à partir.

La paralysie du conseil municipal pourrait entraîner à brève échéance une dissolution de l'assemblée communale et de nouvelles élections. La gauche et les dissidents estiment que le commissaire de la République devrait maintenant transmettre au ministère de l'intérieur et de la décentralisation un dossier de demande de dissolution. Si le conseil des ministres l'acceptait, de nouvelles élections devraient avoir lieu *dans les deux mois suivant* la parution du décret au *Journal officiel*.

CORRESPONDANCE

Me Rappaport et le PCF

Me Roland Rappaport nous écrit :

En lisant l'article que vous avez consacré à la « table ronde » du MRAP sur les juifs soviétiques (*le Monde* du 21 décembre), je relève que vous me présentez comme « communiste critique ».

Si j'ai appartenu pendant longtemps au Parti communiste français, il est tout aussi vrai que je l'ai quitté voici plusieurs années et que la qualité, que vous m'attribuez, de communiste critique ne me correspond plus.

Si j'ai participé à la « table ronde » organisée par le MRAP, comme je l'ai expressément indiqué dès l'ouverture, c'est plus particulièrement comme défenseur — aux côtés de mes confrères Pettiti et Jacoby — d'Anatole Chtcharanski. »

[Me Rappaport était, en 1981, membre du collectif fondateur de Rencontres communistes, que préside M. Henri Fiszbin.]

NOUVELLE OPÉRATION DE PRIORITÉ A GAUCHE

Les clubs Priorité à gauche (PAG) et La mémoire courte (qui font partie du collectif Ici et Maintenant, animés par l'épouse du premier ministre, Mme Françoise Castro) organisent un *« grand concours civique et photographique »* ouvert aux jeunes de dix-huit à vingt-cinq ans, qui vise à inciter les électeurs de ces tranches d'âge à s'inscrire sur les listes pour les élections de 1986.

Quatre-vingt-six affiches seront apposées sur les murs de quatre-vingt-six villes. Les jeunes qui viennent de s'inscrire sur les listes électorales sont invités à se faire photographier devant l'une de ces affiches et à envoyer cette photo avec la photocopie de leur inscription sur les listes. Les photos jugées les meilleures seront publiées dans le quotidien *le Matin de Paris*. Tous les participants recevront un cadeau.

● *Le président du conseil régional de Languedoc-Roussillon sanctionne un élu communiste.* — M. Robert Capdeville (PS), président du conseil régional de Languedoc-Roussillon, a décidé de retirer à M. Guy Arnaud, président du groupe communiste, la délégation à l'emploi dont il avait la charge. M. Capdeville reproche aux élus communistes du conseil régional d'avoir, le 19 décembre, voté contre le budget 1986. Il a adressé une lettre à M. Arnaud pour lui signifier sa décision. *« Le groupe que vous représentez*, écrit-il, *s'est allié avec l'UDF et le RPR pour voter contre le budget. Ce vote prouve votre volonté évidente de rompre avec le soutien que vous appportiez à la politique que je mène à la tête du conseil régional. »* Et M. Capdeville conclut : *« Compte tenu de l'effort consenti dans ce budget pour créer et sauvegarder des emplois, je ne peux vous conserver ma confiance dans la mission que je vous avais confiée. Je vous retire donc votre délégation. »*

● *M. Bernard Fournier réélu président de l'UJP.* — M. Bernard Fournier, président sortant de l'Union des jeunes pour le progrès, a été réélu, dimanche 22 décembre, à la tête de ce mouvement de tendance gaulliste. L'UJP précise, d'autre part, qu'elle continue à se situer *« résolument dans l'opposition »* et a *« tenu à réaffirmer sa totale indépendance à l'égard de tout parti ou personnalité »*, tout en soulignant *« son attachement et sa fidélité aux principes fondamentaux du gaullisme »*.

Des élections paradoxales

(Suite de la première page.)

Entreprise absurde, puisque cette dernière reposera sur des bases radicalement différentes par définition même. On s'engage ainsi dans la voie d'une campagne purement formaliste qui risque de décevoir profondément les Français.

Cependant, Raymond Barre vient de faire entrevoir un grand projet à long terme. Négligeant le plan économique, où il se contente d'un empirisme prudent, il annonce des changements considérables sur le plan politique. Déclarer qu'une fois élu président de la République il ferait aussitôt un référendum pour établir un scrutin majoritaire équitable et lui donner une valeur constitutionnelle, c'est proposer une réforme fondamentale, qui reconstruirait sur des bases indestructibles le second pilier du régime (le premier étant l'élection du président au suffrage universel).

Un mûrissement nécessaire

Déclarer qu'ensuite l'Assemblée nationale serait dissoute pour former une majorité nouvelle, c'est sous-entendre le lancement d'un parti présidentiel comme de Gaulle l'a fait en 1958 : ce parti regardant alors vers le centre, *dans la ligne* des propos barristes de ces dernières semaines.

Dans le vide actuel du débat, un projet d'une telle envergure fait entrevoir un changement réel du paysage politique. Il relègue déjà au second plan les controverses sur la cohabitation qui commençaient à entamer la *popularité de Raymond* Barre.

Au regard de l'Histoire, peu importe qu'une réforme aussi importante soit engagée en 1986 ou en 1988. Deux ans de mûrissement ne lui feraient pas de mal dans une phase de transition où les partis subissent de grandes transformations. *On peut même penser qu'elle* serait plus compromise qu'affermie par une crise constitutionnelle qui obligerait le président élu au suffrage universel « contrairement au *mandat national qu'il a reçu, lui, du* peuple tout entier » à se plier aux volontés des élus de « 487 compétitions locales » (1). Mais tout cela pourrait rendre les prochaines législatives un peu plus paradoxales encore : en les réduisant au premier acte d'une longue pièce dont les acteurs seraient condamnés à quitter prématurément la scène.

MAURICE DUVERGER.

(1) Charles de Gaulle : conférence *de presse du 16 mai 1967.*

BIBLIOGRAPHIE

Le ras le bol du socialisme de Charles Debbasch et de Michel Droit

A l'état de grâce a peu à peu *succédé l'« état d'amertume »* qui a entraîné la *« disgrâce du socialisme »* : telle est la démonstration que veut apporter M. Charles Debbasch dans son dernier ouvrage. Agrégé de droit, ancien président de l'université d'Aix-Marseille, l'auteur montre, *à travers tous les articles qu'il a* écrits, essentiellement dans le *Figaro* et dans le *Dauphiné libéré*, où il est éditorialiste, la constance et la diversité de sa critique à l'égard du nouveau pouvoir.

Toutefois, dans la chance que lui offrira l'alternance de 1986, l'actuelle opposition devra se garder de deux écueils, que M. Debbasch formule ainsi : *« La restauration pure et simple du système de l'avant-mai 81 et la tentation d'une table rase révolutionnaire. »* L'auteur souhaite une solution de raison qui permette d'établir un *« nouveau consensus »* autour de la société libérale.

En revanche, c'est sur un ton volontairement polémique qu'un autre collaborateur du *Figaro*, le journaliste Michel Droit, de l'Académie française, entend dire à la gauche *« ses quatre vérités et quelques autres »*. Ou plutôt à M. François Mitterrand et accessoirement aux socialistes. Ce sont eux qui *« érigent l'imposture en système »*, qui mettent *« l'utopie au service du dogme »*, qui pratiquent *« l'intolérance de l'esprit et du verbe »*. A travers ce prisme, tout y passe, sur le mode vengeur et allègre du pamphlet. Le réquisitoire du procureur conclut cependant à l'indulgence : le socialisme subi (par lui) comme un cauchemar de cinq années sera enfin exorcisé. Merci la gauche !

A. P.

★ Charles Debbasch. *La Disgrâce du socialisme*. Economica, 206 pages, 125 F.

★ Michel Droit, *Lettre ouverte à ceux qui en ont plus qu'assez du socialisme*. Albin Michel, 183 pages, 55 F.

société

« Proclamer le sens divin de l'humanité »

Le message de Jean-Paul II à tous les peuples

Venus d'Europe, des Etats-Unis, d'Amérique latine, des milliers de fidèles ont assisté, mercredi 24 décembre, à la messe de minuit célébrée en la basilique Saint-Pierre par le pape Jean-Paul II. *« A vous tous réunis ici, à tous les peuples et à toutes les nations, à toutes les créatures du Seigneur, je formule l'espoir qu'au cours de cette nuit de Béthléem vous élèverez cette chanson dans toutes les langues, traditions et cultures : la chanson de la naissance du Seigneur, la chanson qui proclame le sens divin de l'humanité »*, a déclaré le souverain pontife. La veille, le pape avait échangé des voeux avec ses compatriotes polonais en pésence de l'évêque Szczepan Wesoly, qui s'occupe de la diaspora polonaise dans le monde entier. Après avoir souligné qu'il était conscient des souffrances de son pays natal, Jean-Paul II a ajouté qu'une nation tirait aussi sa force *« de ses blessures et de ses peines »*.

A Lyon, le cardinal Albert Decourtray, archevêque de la ville, a délaissé cette année la cathédrale de Fourvière pour célébrer la messe de minuit au Luna-Park, en compagnie des forains. Il a officié sur la piste d'autos-tamponneuses sur laquelle avait été dressé un autel de fortune décoré de dessins d'enfants.

Le cardinal Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, n'a pas rompu, pour sa part, avec la tradition et a célébré la messe de Noël à Notre-Dame. Les fidèles se sont arraché les quatre mille cartes gratuites leur donnant droit d'accès à la cathédrale. Le nombre d'entrées à Notre-Dame avait en effet été limité pour raisons de sécurité. Mouna Aguigui, une figure parisienne de l'écologie et du pacifisme, a protesté sur le parvis de la cathédrale contre ce qu'il considérait comme un *numerus clausus*. Interpellé en début de soirée, il a été relâché un peu plus tard.

CHEZ LES CHRÉTIENS DU LIBAN

Le Noël des familles et des combattants

De notre envoyé spécial

Beyrouth. – Un Noël d'orages et de pluies drues, glacées. Des magasins ouverts, achalandés, mais qui soldent tout ou presque. Des restaurants dans l'ensemble médiocrement animés. Un Noël à l'image de ce Liban épuisé, exsangue, au bord d'un armistice qu'on annonce ici pour la Saint-Sylvestre. De fait, conformément à la pause des dernières semaines, Beyrouth a connu un nuit de Noël presque sans bombardement ou échange d'artillerie.

Haddas, dans la banlieue sud-est de Beyrouth, est située à quelques centaines de mètres de l'aéroport et à portée des canons druzes d'Aley et des batteries chiites de Borη-Brajneh. Dans ce quartier critique, la messe de minuit de l'an dernier s'était achevée dans les abris. Cette nuit, les seules rafales de tirs couvrant les chants de Noël venaient des milices chrétiennes sur la ligne de démarcation fêtant à leur manière la naissance du Sauveur.

L'église Notre-Dame d'Haddas porte les plaies de la guerre. Sa voûte de béton est maculée de taches de ciment recouvrant les trous d'obus. Les impacts ont même crevé l'icône de la vierge qui surplombe le maître-autel. Dans une chaude ambiance religieuse, le prêtre maronite rappelle que le Liban est un des rares pays du Proche-Orient où les chrétiens peuvent encore célébrer la messe au grand jour. Une liberté toujours à préserver : le chef de la chorale est expert-comptable le matin, milicien l'après-midi et la nuit...

> *Un Noël entre guerre et paix.*
> *Dans la fête triste, des rafales*
> *ont couvert les chants de minuit*
> *et l'on a entouré de guirlandes*
> *les fils de fer barbelés.*

Après la messe, la famille Aouad réveillonne sobrement. Les sept enfants sont là. Manque Anis, tué en 1982, à vingt-six ans, sur le pas de la porte par un éclat d'obus. Les sacs de sable et les pierres blanches des murs sont plutôt rassurants, mais la maison a brûlé il y a sept ans. Veillée simple et amicale. Autour des taboulés, des kebabs et des samboussiks, les sourires et les chants religieux et profanes mêlés, les allées et venues des voisins, dissimulent mal l'ambiance de fête triste de Beyrouth. Triste comme l'adolescence flétrie de Michel, quinze ans, dont la grande sœur dit : *« Ce sont eux, les jeunes de la génération de la guerre, qui seront les derniers à retrouver l'équilibre lorsque la paix sera revenue »*.

Noël des familles et des combattants. Sur la ligne de démarcation, des bûches traditionnelles sont portées aux miliciens chrétiens, qui, à minuit, se mettent à prier. A Aoukar, dans la banlieue nord de Beyrouth, près du couvent Saint-Georges des Pères antonins, c'est l'armée régulière qui patrouille. Au fond d'un oratoire, à même le sol, se loge une crèche, et un petit sapin blanc étoilé se dresse dans la nuit. Autre image dérisoire de ce Noël entre guerre et paix, des guirlandes argentées enroulées aux fils barbelés et aux chevaux de frise. Une plaque rappelle la mort de deux soldats le 12 novembre dernier, dans l'attentat à la voiture-suicide qui visait ce couvent où était réuni l'état-major du Front libanais. Le cratère de l'explosion mesure près de 6 mètres.

Elie Hobeika est le chef de ces combattants miliciens chrétiens. Nous recevant, le mardi 24 décembre, à Achrafieh, au centre militaire des Forces libanaises, il commente, à sa manière, l'événement de Noël : *« Cette guerre entre les chrétiens et l'Islam dure depuis mille ans. Sur cette terre où sont nées toutes les religions, aucun conflit ne peut prendre une dimension autre que religieuse. C'est aussi incompréhensible pour vous que, pour nous, vos querelles françaises entre la droite et la gauche. »*

Un demi-million de réfugiés

Le Noël des réfugiés, enfin. Mais quel Noël ? *« Il n'y a pas de place ici pour mettre mon sapin »*, dit Hélène Azzi, douze ans, dans une sorte de demi-sourire plaintif. Elle préfère le souvenir du dernier Noël dans sa maison de Jieh, au sud, d'où elle a été chassée, pieds nus, à 4 heures du matin, le 28 avril dernier, par les druzes.

Cette année, il n'y aura rien pour Hélène, rien pour Charbel, pour Lina, pour les soixante-deux hommes, femmes, vieillards, bébés – treize familles – entassés depuis huit mois dans les soixante mètres carrés du centre des réfugiés de Tamaris, éruption de misère au pied du casino de Jounieh.

Ils n'auront pas de messe de minuit ; l'église est trop éloignée et rien n'a été prévu pour les y transporter. Ils se réuniront donc autour d'une gravure sulpicienne représentant un Christ au cœur transpercé, qui trône au sommet d'une montagne de convertures, de vêtements, d'ustensiles de cuisine et de chauffage. On estime à cent cinquante au moins dans le Liban chrétien le nombre de tels centres de réfugiés, des écoles, des couvents, des salles de sport, voire des hôtels réquisitionnés. L'année 1985, avec ses soixante-dix mille chrétiens du Sud chassés de l'Iklim et de Saïda par les druzes et les Palestiniens, a vu grossir le nombre de ces personnes déplacées qui seraient aujourd'hui, après onze ans de guerre, de près d'un demi-million. Un autre chiffre qui donne une idée de l'ampleur de la reconstruction nécessaire.

Reconstruction. Un mot qu'on prononce à mi-voix car, la paix, on y croit ici comme l'alouette au miroir. La trêve des bombardements, les aller et retour effectués entre Beyrouth et Damas par les négociateurs des Forces libanaises, des milices chiites Amal et druzes, donnent cependant du crédit aux rumeurs d'armistice qui courent avec insistance depuis quelques jours au Liban. *« La traversée du désert touche à sa fin »*, assure le président de la République, M. Amine Gemayel, qui nous reçoit dans son palais de Baabda. *« Les principaux protagonistes ont compris qu'ils avaient tous quelque chose à perdre dans le prolongement de cette guerre. Les slogans ne portent plus, les symboles sont tombés, il y a dans ce pays une immense aspiration à la paix. »*

Elie Hobeika et Karim Pakradouni, porte-parole des Forces libanaises, tentent de justifier aussi par l'épuisement et la nécessité de gagner du temps ces négociations tripartites qui les ont menés dans la gueule du loup à Damas, chez les Syriens, de plus en plus maîtres du jeu. Non seulement leur attitude est critiquée par les partis chrétiens du Front libanais, mais aussi par une grande partie de l'opinion qui, malgré la lassitude, n'entend pas obtenir à n'importe quel prix la fin de l'état de guerre et craint la « syrianisation » politique, culturelle du Liban chrétien, la perte de son identité religieuse et des droits qui lui sont attachés.

Les ultimes tractations portent sur la « complémentarité » des relations entre le Liban et la Syrie – mot qui figure dans le projet d'accord mais suscite encore les plus grandes réserves – puis sur les pouvoirs du président de la République et surtout sur le plan de la « déconfessionnalisation » de l'Etat libanais : *« Pour nos adversaires*, explique Karim Pakradouni, *déconfessionnaliser veut simplement dire déchristianiser. Pour nous, cela veut dire laïciser la société. »*

Au-delà de ses actuelles divisions, le camp chrétien tire la leçon de l'effritement, pour ne pas dire plus, de ses positions militaires et de sa cohésion sociale. L'événement de l'année 1985 au Liban, nous dit en substance un ambassadeur occidental, c'est quand même bien l'effondrement de la livre libanaise. Elle a perdu quatre fois sa valeur en un an.

Les finances publiques sont en péril : amputés de la moitié au moins de leurs recettes fiscales potentielles, les programmes sociaux, les projets d'infrastructure, sont en panne. *« La misère et le sous-développement font des ravages. Il n'y a plus un gramme d'idéologie dans les combats actuels »*, dit un observateur, qui, dans cet absurde au quotidien, s'inquiète des conséquences sociales d'une hypothétique dissolution des milices qui font vivre, directement ou indirectement, cent mille personnes.

La fin de l'état de guerre est peut-être proche au Liban, mais on est loin, de l'avis général, de l'état de paix. Dans les églises de tous rites qui étaient pleines à craquer la nuit de Noël, c'est une espérance encore folle qu'on a chantée.

HENRI TINCQ.

● *Mère Teresa ouvre un hospice pour les malades du SIDA.* – Mère Teresa, prix Nobel de la paix, a ouvert un hospice à Manhattan mardi 24 décembre, pour aider les victimes du SIDA à *« vivre et mourir en paix »*.

La fondatrice des sœurs missionnaires de la Charité avait auparavant convaincu le gouverneur de l'Etat de New-York, M. Mario Cuomo, d'autoriser le traitement médical de trois détenus de la prison de Sing-Sing souffrant du SIDA et de les lui remettre. – *(AFP)*.

Les mages de Halley

Quelques jours après le solstice d'hiver, les chrétiens fêtent la naissance de Jésus de Nazareth. En termes astronomiques, le Soleil, nommé par les Anciens sol invictus, *reprend le dessus sur la nuit. La chronographie romaine juxtapose cette expression latine avec celle de* Christus natus in Bethleem *(Judée). L'événement cosmique coïncide avec un événement religieux promis à l'universel. Cette occurrence laisse songeur. Dans un cas, il s'agissait d'une sacralisation païenne du Soleil vainqueur ; dans l'autre, du symbolisme judéo-chrétien de la lumière.*

Saint Jean parle nommément de Jésus comme de la « lumière du monde » (VIII, 12). L'étoile qui est apparue au-dessus de la grotte selon la tradition et qui aurait intéressé les Rois mages garde son secret, bien qu'au dix-septième siècle le docteur anglais Edmond Halley (1656-1742), astronome et fils d'un marchand de savon, découvrît une comète, prédît sa périodicité, et que certains de ses amis l'eussent assimilée gratuitement à l'étoile de Bethléem...

Les lois de l'émerveillement

A notre époque – on ne le sait guère, car les adeptes sont peu nombreux, et que leur paganisme se conjugueparfois avec des opinions politiques plus ou moins extrémistes, – on fête, dans des propriétés privées ou dans la montagne, le solstice d'hiver à grand renfort de torches et de feux liturgiques.

Dans le Noël chrétien natalis, *tout gravite autour de l'étymologie : ce sont aussi des enfants qui ont été massacrés, quelques jours après la naissance de Jésus, par Hérode Ier, roi des Juifs et collaborateur fieffé des Romains (1).*

L'Enfant-Jésus draine toute une série de traditions marginales, mythologiques ou légendaires dont on aurait tort de se formaliser, car c'est une loi tant profane que religieuse que de broder autour des événements historiques les plus saillants et de manifester ainsi l'émerveillement : le bœuf et l'âne, les moutons et leurs bergers, les rois astronomes venus apporter des présents à Jésus : l'or, l'encens et la myrrhe. Plus tard, sont venus et se sont ancrés, saint Nicolas – depuis le douzième siècle – puis le Père Noël, folklore qui se porte un peu trop bien mais auquels les chrétiens plus fervents préfèrent heureusement la débonnaire pédagogie des crèches familiales ou paroissiales.

Que le roi des Juifs soit né dans la pauvreté, et vraisemblablement que saint Joseph ait accepté humblement d'être le père adoptif d'un enfant d'origine divine, voilà qui donnait aux Juifs contemporains l'embarras du choix pour étonner et pour alimenter leur piété. Leurs livres saints ne les laissaient pas ignorants et les aidaient à prendre l'aune des principales qualités de leur religion : évolution, messianisme et multiples contacts avec leur dieu.

Dès son berceau, la nouvelle religion se heurta à l'orgueil de puissances établies. Jusqu'à son terme, la vie publique de Jésus se déroula dans les conflits. Elle aurait pu sombrer dans la tragédie et l'extinction si elle s'était arrêtée le Vendredi saint...

Peut-être alors aurait-on oublié, faute de témoins, la charte de la sainteté chrétienne :

« Le royaume des cieux est au-dedans de vous » (Luc XVII, 21) – « Bienheureux les pauvres d'esprit ; bienheureux les doux ; bienheureux les affligés ; bienheureux ceux qui ont le cœur pur ; bienheureux les pacificateurs » (Matthieu V, 3, 11).

HENRI FESQUET.

(1) Les chiffres les plus fantaisistes ont été avancés au cours des âges sur ce massacre : 14 000, 64 000, 144 000. Le Père Lagrange, dominicain (1855-1938), fondateur de l'école biblique de Jérusalem, s'en tient, quant à lui, à... une vingtaine de victimes (de deux ans au plus).

J.-C., après ou avant ?

De notre correspondant

Bethléem. – L'un des mystères de Noël – jamais percé à ce jour – concerne la date de naissance de Jésus. Cette énigme stimule depuis longtemps l'imagination des historiens. Les deux évangélistes qui relatent l'événement – Matthieu et Luc – sont avares d'indices.

Le premier se contente de rappeler que Jésus naquit à Bethléem « au temps du roi Hérode », l'auteur du massacre des Innocents. Le second précise que Joseph et sa fiancée Marie avaient quitté Nazareth pour Bethléem afin de s'y faire recenser. « Ce recensement, le premier, note Luc, eut lieu pendant que Quirinius était gouverneur de Syrie.

Le rapprochement de ces deux informations aboutit à une incohérence chronologique qui a toujours intrigué les Anciens. En effet, Hérode mourut en l'an IV avant J.-C., alors que le recensement, mentionné par l'historien Flavius Josèphe, se tint en l'an VI de notre ère. D'où une marge d'incertitude d'au moins dix ans.

Au cinquième siècle, l'Eglise byzantine fixa d'autorité la date de naissance du Christ en s'appuyant sur un autre verset de Luc qui dit : « Et Jésus, lors de ses débuts, avait environ trente ans. » Chacun sait pourtant que le commencement de l'ère chrétienne ne coïncide pas tout à fait avec la naissance de son inspirateur.

Chercheur à l'Institut œcuménique de Tantur, près de Bethléem, M. Jim Fleming avance une autre hypothèse fondée sur les travaux, encore inédits, de M. Jerry Vardaman, professeur à l'Université du Mississippi. Leur théorie prend en compte deux éléments jusqu'à présent inexploités : la découverte d'un autre recensement – ignoré des premiers chrétiens – et le passage dans le ciel... de la comète de Haley.

Une stèle trouvée il y a trois siècles en Syrie – qu'on appelle la tablette « Aemilius Secundus » – révèle qu'un recensement, sans doute moins ambitieux que l'autre, fut organisé en l'an 12 avant J.-C. Il s'agirait de ce « premier » recensement dont parle Luc. On sait en outre, avec certitude, que la comète fut visible en l'an 10 avant notre ère. N'était-elle pas tout simplement, suggère M. Fleming, l'astre qui guida les rois mages vers Jesus ?

Noël en novembre

Cette hypothèse, qui situe la naissance du Christ en l'an 12 avant notre ère, a le mérite d'harmoniser les chronologies des deux Evangiles. Mais elle implique deux nouveautés. D'une part, lorsque les mages se prosternèrent devant Jésus, celui-ci était déjà un bambin âgé de deux ans et habitait la maison familiale. Cette audace n'effraie pas M. Fleming. Citant Matthieu, il rappelle que les mages entrèrent « dans le logis ». D'autre part, le Christ serait mort plus âgé que ne le veut la tradition – autour de trente-huit ans – car le governorat de Ponce Pilate débuta seulement en l'an 26.

Quant à la date du 25 décembre, observe le chercheur, elle est sans doute fausse. Jésus est probablement né quelques semaines plus tôt en automne. Pour deux raisons au moins. Selon Luc, lorsque « l'Ange du Seigneur » annonça l'heureux événement aux bergers de Bethléem, ceux-ci « vivaient aux champs et gardaient leurs troupeaux durant les veilles de nuit ». Or, selon les coutumes pastorales de Judée, les troupeaux n'étaient autorisés par les paysans à brouter l'herbe des champs avant les labours qu'entre juillet et novembre.

De plus, les nuits étaient trop fraîches, fin décembre, sur les collines de Bethléem, pour qu'on y dormît à la belle étoile. En fait, la date du 25 décembre aurait été choisie par les premiers chrétiens pour remplacer une vieille fête païenne qui célébrait le solstice d'hiver. M. Fleming prend soin de souligner que ses hypothèses « n'ont absolument aucune conséquence théologique ». Pour les quelque dix mille pèlerins venus cette année à Bethléem, peu importent les arguties historiques : Noël reste Noël.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

SPORTS

CYCLISME

Braun s'attaque à Moser

L'année des records

L'Allemand de l'Ouest Gregor Braun, ancien champion du monde de poursuite, doit effectuer prochainement une tentative sur la piste de Mexico pour battre le record du monde de l'heure absolu (51,151 km) que détient depuis le 23 janvier 1984 l'Italien Francesco Moser. Cet essai se situera dans le prolongement d'une année riche en exploits, au cours de laquelle plus de quinze records mondiaux ont été battus. Le Danois Oersted a notamment amélioré celui de l'heure à basse altitude (moins de 600 m) en parcourant 48,144 km à Bassano, le 9 septembre, soit 51 m de plus que le Belge Ferdinand Bracke en 1967, à Rome. Auparavant, il avait abaissé le record du monde des 5 km en plein air : 5 mn 45 s 646 contre 5 mn 47 s 163 à Moser.

Mais ce sont surtout les records de vitesse qui ont inspiré les candidats, beaucoup plus nombreux que les années précédentes. L'Allemand de l'Est Lutz Hesslich, le meilleur sprinter amateur du moment, a porté successivement son propre record des 200 m (10 s 441) à 10 s 322 puis à 10 s 090 : un temps qui représente une moyenne supérieure à 72 km/heure. En l'espace de deux jours, à Mexico, le professionnel colombien Entrain Dominguez a effacé coup sur coup des tablettes Maspes, Dill-Bandi et Freuler : 10 s 778 aux 200 m, 27 s 287 aux 500 m départ lancé et 1 mn 5 s 2 pour le kilomètre départ arrêté. Cependant, à La Paz (3750 m d'altitude), un amateur pratiquement inconnu, l'Américain O'Reilly, a couvert les 500 m en 26 s 325 et le kilomètre départ lancé en 58 s 510. Autant de résultats qui mettent en évidence la supériorité des amateurs sur les pros.

Les femmes aussi

Avalanche de records également chez les femmes. A Zurich, récemment, la Suissesse Barbara Ganz a parcouru 42,139 km dans l'heure sur piste couverte (1 052 m de plus que la Soviétique Olga Sidorenko), tandis qu'au vélodrome Vigorelli de Milan, l'Italienne Francesca Galli, une étudiante de vingt-cinq ans, pulvérisait une performance déjà remarquable de sa compatriote Christina Menuzzo : 100 km en 2 h 21 mn 8 s, contre 2 h 37 mn 16 s.

Enfin, on sait que les Françaises Jeannie Longo et Isabelle Nicoloso ont battu trois records du monde, au mois de novembre, dans le cadre des Six-Jours de Paris-Bercy : 5 km en 6 mn 29 s 606 pour la première ; 500 m départ lancé en 30 s 580 et kilomètre départ lancé, en 1 mn 7 s 189 pour la seconde.

JACQUES AUGENDRE.

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Gambettes, paillettes, fantôme de Mistinguett, tradition des nuits parisiennes.
Dans la tournée des grands ducs,
les cousins du Tsar sont remplacés par les Japonais, les Italiens, les gens de partout.
On pourrait même emmener les enfants.

Strass du Nouvel An

LA TROIS CENT SOIXANTE-CINQUIÈME NUIT DE PARIS

MINUIT païen et champagne à gogo pour sabler le Nouvel An en compagnie de *girls* d'au moins 1,75 mètre. Lido, Moulin Rouge, Folies Bergère, Alcazar, Paradis latin, Crazy Horse Saloon. Tournée des grands ducs pour fêtes de fin d'année. Avec, d'entrée, une douche froide inattendue. *« Ce que je pense des réveillons ? Rien du tout ! J'ai horreur de ces festivités sur commande. Le sapin de Noël, ça m'énerve. Je fuis les cotillons, les serpentins, les guirlandes et les flonflons. »* Dans un boudoir cossu, à deux pas de l'une des salles les plus chaudes de Paris, le patron du Crazy, Alain Bernardin, dépouille de toute magie *« ces fêtes un peu vulgaires »*. Le strass du Nouvel An ? *« Je suis anti-strass ; parlons plutôt du stress du Nouvel An ! »*

Ainsi, au Crazy, on ignorera superbement les douze coups de minuit même si, ce soir-là, le « boss » offrira le champagne à ses danseuses. Galant homme, *il sacrifiera au rite ; mais dans la coulisse* et s'il ne croit pas au Père Noël, il reconnaît que, même au Crazy, le Nouvel An reste la soirée la plus demandée de l'année. En fait, on y affiche complet un mois à l'avance. Pour y voir le même spectacle, au même prix. Car ce « montreur d'images » refuse de taxer les gens. Ses rêves de femmes, c'est chaque soir qu'il les sort de sa hotte.

Costume de flanelle grise, Roland Léonar, le patron du Moulin Rouge, a du coffre et du répondant. La solidité des gens bien calés dans la tradition. Il est vrai que son établissement a la même date de naissance que la tour Eiffel : 1889. Une tradition qui, comme aux Folies par exemple, rime avec superstition. Ainsi le titre de la revue doit-il toujours commencer par un « F ». Ce fut *Frou-Frou*, *Frisson* et *Fascination* : c'est aujourd'hui *Femmes, femmes, femmes*, et ce sera demain *Formidable*. On brode sur un même thème. La recette, après tout, a fait ses preuves : des plumes, des paillettes et du strass ; du rêve, du brillant et de belles filles. La ligne change cependant (*« Avant, les filles, plus imposantes, avaient de quoi s'asseoir... »*), l'origine des danseuses également. Aujourd'hui, les Anglaises dominent, largement. Et la meneuse est américaine.

Dans la salle, le Parisien est rare, noyé au milieu des provinciaux et des étrangers. Sur la scène, c'est Albion qui lève la jambe. Vive, quand même, le french-cancan ! *« Le Moulin est français ; il chante français »*, insiste Roland Léonar, qui constate, pour le regretter, que les Françaises répugnent désormais à s'engager dans ce dur métier : *« Elles répètent deux jours puis elles font leurs valises. »*

Au « Crazy »

Imposantes machines, les revues durent, *généralement*, quatre ans. Et pour cause : elles représentent, en moyenne, une mise de fonds d'environ 3 milliards de centimes ! Alors on rentabilise. Ici comme ailleurs, c'est permanent trois cent soixante-cinq jours par an, Réveillons compris. Mais on y vit surtout au rythme des salons (de l'auto, de l'agriculture, etc.), des matchs de rugby (*« les gars d'en-bas qui montent à Paris »*) et de la saison touristique. En observant les flux. Actuellement, c'est le « boom » japonais. Là-bas, en effet, fleurissent les voyages de stimulation : circuits fripons pour Nippons performants. Et, dans ce domaine, Paris reste un *must*.

Friponnes les revues parisiennes ? *« On peut amener un enfant de quatorze ans*, assure Roland Léonar, *il n'en verra pas plus (ou bien moins) que sur les plages... »* On connaît la chanson : quand les filles sont belles, le nu ne choque pas. Qui a vu le spectacle du Lido, par exemple, acquiescera volontiers avec, toutefois, le souvenir d'un nu marmoréen et désincarné. Tellement aseptisé qu'on s'étonne que personne n'ait encore pensé à offrir, le mercredi, des matinées enfantines. *« Pas un geste osé, on reste très strict »*, reconnaît le directeur du Moulin Rouge manifestement gêné par la proximité de Pigalle de plus en plus « hard », même si la place Blanche *« n'est pas encore trop polluée »*.

« On a été très en avance à l'époque, observe, de son côté, Christian Clérico, le patron du Lido. *Aujourd'hui, l'époque nous a rattrapé mais nous ne voulons pas suivre le mouvement. On reste très classique, à la mode, certes, mais dans la tradition. Avec, pour objectif, un spectacle pour tous. Ainsi, mon fils de douze ans a-t-il, pour son anniversaire, invité ses amis au Lido. »*

« Notre revue n'est ni plus osée ni moins osée qu'il y a quarante ans, confirme Georges Terrey, administrateur des Folies Bergère. *Une seule fois, nous avons présenté un nu intégral mais la « concession » n'a duré qu'un seul soir car nous avons jugé que ce type de spectacle ne supportait ni le choquant ni le provoquant. Notre force, c'est la magie des lieux, le grand escalier, les fantômes de Joséphine Baker et de Mistinguett. Notre principal atout : un nom ancré dans l'inconscient culturel du monde entier. »*

On imaginait ces établissements sous la forme de beautés un peu canailles évoluant dans une atmosphère grivoise et polissonne. Et voilà qu'on rencontre de vieilles dames très dignes qui tricotent des revues en évoquant, la larme à l'œil, traditions et patrimoine. On rêvait grisettes, canotiers et régimes de bananes, et voilà que déferlent les bataillons spartiates de Miss Bluebell. Mènent aujourd'hui la danse des *businessmen* presque pudibonds qui sillonnent le globe en poussant des cocoricos. Car même au Lido, où l'on revendique un *look* international et où il y a du James Bond dans certains effets scéniques, on s'affiche *made in France*, et l'on insiste, côté direction artistique, sur la « patte » française, cette qualité que l'on exporte d'ailleurs à Las Vegas ou à Reno.

On fait rêver, certes, mais on vend aussi. Et tandis que sur les Champs-Elysées on vous parle de *« politique des réveillons »*, au Paradis latin, Stéphane Kriegel, vingt-neuf ans, directeur général, vous expose une politique commerciale destinée à exploiter le créneau des sociétés françaises et étrangères. En offrant des menus et des ballons imprimés au sigle du client, une pièce montée à son nom et même un tableau du show spécialement conçu à son intention. De la fesse d'affaires, en quelque sorte, ni porno, ni érotique. Toujours par le même raisonnement : quand on veut ratisser large, on ne peut se payer le luxe de choquer. Au mieux, on s'affichera *« novateur »* mais *« dans une certaine tradition »*. Mot-clé, décidément. Ainsi le Moulin Rouge vend-il, d'abord et avant tout, Toulouse-Lautrec et le cancan ; les Folies, le grand escalier ; le Paradis latin, de la fesse *clean* dans la superbe salle construite par Gustave Eiffel ; le Lido, les Bluebell Girls.

A l'heure d'une crise dont, là comme ailleurs, on ressent les effets, les « managers » font leurs comptes. Un réveillon, c'est toujours ça de pris, une bonne recette assurée, la meilleure de l'année. Grâce, notamment, aux Italiens, fêtards invétérés dont personne ne comprend comment ils peuvent mener aussi grand train. Et à quelques fidèles qui, tel ce pilier de Montauban, écrivent au Moulin Rouge pour y réserver, d'année en année, leur table habituelle. Les revues étant immuables, les établissements où l'on dîne joueront, ce soir-là, sur le saumon, le canard et le foie gras, plus ou moins généreusement arrosés de champagne, pour presque quadrupler la note : environ 1 600 francs pour le Nouvel An, farandoles comprises. Nullement dissuasif : partout, on fêtera à guichets fermés.

En espérant que, ce *soir-là*, le public aura encore plus de talent que d'habitude. Et que la magie opérera une fois de plus. Magie des lieux, d'abord. Telle que, même déserts, ces temples de la nuit irradient comme une vibration mystérieuse. Ni frou-frou ni cancan, *mais un frisson ressenti aussi bien au* cœur de ce vieux vaisseau rétro baptisé Moulin Rouge que dans l'alcôve violette du Crazy ; le long du promenoir des Folies ou sous les voûtes laquées du Paradis latin. Magie des magiciens, également, qui animent ces lieux où la salle l'emporte presque sur la scène. Tel Jean-Marie Rivière qui continue (pour combien de temps encore ?) de porter à bout de bras – et de voix – le spectacle de l'Alcazar. Un anti-Bernardin : le baladin face à l'esthète. Chapeau claque et costume blanc. Et qui fait claquer la tradition comme un fouet. *« Ce sera la nuit du papier*, annonce-t-il. *Des chapeaux, des serpentins, des confettis ! En pagaille ! Ou alors, on ferme ! »*

PATRICK FRANCÈS.

★ ALCAZAR DE PARIS, 62, rue Mazarine, 75006 Paris. Tél. : 43-29-02-20.

★ CRAZY HORSE SALOON, 12, avenue George-V, 75008 Paris. Tél. : 47-23-32-32.

★ *THÉATRE DES FOLIES BERGÈRE*, 32, rue Richer, 75009 Paris. Tél. : 42-46-77-11.

★ LIDO, 116 *bis*, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris. Tél. : 45-63-11-61.

★ MOULIN ROUGE, place Blanche, 75018 Paris. Tél. : 46-06-00-19.

★ PARADIS LATIN, 28, rue du Cardinal-Lemoine, 75005 Paris. Tél. : 43-25-28-28.

Poupées et mannequins

LA MODE AU MUSÉE GALLIERA

Des petites filles modèles
à la Jolie Madame de Pierre Balmain,
les lignes éphémères de la mode féminine
sont conservées au musée Galliera.

LILLIPUTIENNES, momifiées dans leurs tombeaux de verre, les poupées protégées par des vitrines racontent la mode au musée Galliera. La pénombre alourdit leur mystère. Une lumière trop crue, un souffle, une caresse même légère risqueraient d'effacer les couleurs des tissus anciens, de les réduire en poussière. L'exposition est faite de pièces authentiques. Elle est organisée par la section pédagogique du musée ; elle est linéaire et didactique.

Ainsi, une photo montre le spectre d'une créature de science-fiction, et c'est la radiographie des « Laffitte-Desirat » exposées à côté, ravissantes figurines luxueusement vêtues de fourreaux et de boas, qui, en 1917, furent vendues au profit de la Croix-Rouge. On fit qu'elles sont composées de *« paraffine et de stéarine, matière qui a parfois remplacé la cire d'abeille à partir du dix-neuvième siècle. Les yeux et les lèvres sont peintes. La perruque est maintenue par les extrémités recourbées des fils de la tête... »*

Pour chaque époque, quelques mots écrits en lettres rondes sur de petites pancartes expliquent ce qu'est la crinoline, la tournure ou bien le biscuit – cuit deux fois pour conserver sa blancheur, – le celluloïd – la première matière plastique, apparu dans les années 30.

A cette époque, on offrait aux fillettes des baigneurs nus et asexués, genoux et coudes à demi pliés. *On les habillait comme de* vrais bébés de cache-cœur au crochet, de barboteuses. Seuls étaient articulés le cou, les bras, les jambes, tenus par des élastiques. Le crâne, aux cheveux moulés, était soudé par le milieu d'une oreille à l'autre. Quand on l'approchait trop près de la chaleur, il se décollait. Bientôt ne restait plus qu'un crâne béant aux iris bleus sur le corps mutilé.

Sans doute ces baigneurs bon marché n'ont-ils pas résisté aux jeux sado-maternels. Ils sont absents de l'exposition, qui a fait appel aux reliques de collections privées. Grands yeux de verre, mains potelées, joues rondes, elles émergent des dentelles, des mousselines, des velours, des soies damassées. Quelques-unes ont des habits d'enfants ; la plupart imitent les dames. La mode *homme n'a pas cours ici. Ce ne* sont que tailles étranglées, jupons, jupes évasées, robes entravées, poufs prolongés de traînes, de volants amidonnés, de cols tuyautés... On passe brusquement d'une époque à l'autre, comme si se déroulait en *accéléré* l'évolution de la ligne féminine, jusqu'à notre « Bella » nationale – on sait qu'elle a été évincée par « Barbie », star des années 60 toujours sur la brèche aux côtés de poupées pataudes habillées Cardin, Dior, Lapidus...

Dessin de Pierre Balmain (1957)

L'exposition est destinée aux enfants. On y voit aussi des messieurs, les yeux collés aux vitres, derrière lesquelles s'étalent, inaccessibles, de fines lingeries d'où s'échappent des rubans impalpables, de minuscules souliers à brides.

Le public change du tout au tout dans la salle suivante, pour l'exposition Pierre Balmain – quarante années de créations que portent les silhouettes étirées des mannequins en polystyrène groupés sur des praticables. Là, ce sont des dames aux cheveux blancs – ex-petites mains ou premières ? – qui plissent leurs yeux usés tout contre les broderies et les astuces de coupe, dont elles *cherchent à retrouver le secret.*

Avec sa « Jolie Madame », *« idéalement féminine », qui va du* gris anthracite au noir, Pierre Balmain a défini son style : mesure et harmonie, dignité hautaine sinon rigide – il a habillé des reines et des *stars. Chez lui, les bouleversements* de longueur se limitent au genou : il se découvre, il se recouvre. Quand même, Pierre Balmain s'est laissé toucher par *les recherches de structures et de* découpes géométriques qui ont marqué le début des années 60. Les robes se décollent du buste et s'élargissent ; des coquillages plissés s'enroulent en spirale. Mais ce qui reste surtout, c'est la somptuosité des robes de grand soir, les lourds satins nacrés, rebrodés – à la main – de perles, de *paillettes*, si petites qu'on dirait une poussière scintillante. Ainsi se dessinent les fleurs, les courbes, les feuillages d'acanthe, les motifs chinois, fastes anachroniques d'une cour imaginaire.

COLETTE GODARD.

Comment est né le délit de faciès ?
Comment se tire et se transmet le portrait ?
Le Palais de Tokyo expose
des séries de photos, anthropométriques
et retouchées.
Les mille et une preuves
de l'existence de l'homme.

Identité d'identités

ET DIEU CRÉA L'HOMME A SON IMAGE

DE tous les genres photographiques, le portrait d'identité est sans conteste le plus ancien. Si l'on s'en tient à la Genèse, il est *convenu que Dieu, en faisant* l'homme à son image, exécutait son autoportrait. L'histoire de l'identification commence donc par les images divines. Ne dit-on pas du suaire qu'il est le premier négatif, le premier portrait signalétique du Christ ? Ce qui distingue la photo d'identité du portrait, et par extension de la photo d'art, c'est qu'elle est prise sans considération esthétique, à seule fin d'avoir une *image de soi ou* de l'offrir à ses proches, quitte à ce qu'elle devienne objet de culte, de recherche ou de souvenir, retrouvé aussi bien dans l'album *de famille que sur les tombes*, sous forme d'ex-voto, de carte postale ou de relique.

Des petits-bourgeois aux notables, des femmes algériennes *prises en 1960 par* Marc Garanger durant son service militaire aux célébrités du spectacle, des monstres de foire ou de cirque aux plus grands criminels, toutes les « variétés de l'espèce humaine » ont laissé derrière elles une preuve tangible de ce qui constitue l'irréductible individualité de chacun. A cette vaste rétrospective, panorama autant que patchwork, dans un accrochage superbe, aussi *plaisant que* réfléchi, où chaque genre occupe sa juste place et où, malgré l'avalanche (voulue) des images, chaque visage a trouvé le support *adéquat, s'est consacré* le Centre national de la photographie sur le thème « Identités » (1).

Tout commence en fait vers 1859, avec la « carte de visite photographique » *inventée par Disdéri*, qui permet progressivement à toutes les catégories sociales de se faire tirer le portrait. Le phénomène est bien connu : en posant pour la postérité, *le sujet accède à la reconnais*sance de lui-même, et en offrant à autrui l'image la plus valorisante tente d'affirmer aux yeux de tous les signes extérieurs de son intégration dans la société. Sans valeur autre que documentaire, par le pittoresque et la variété d'expressions déployée, si dérisoires, exotiques, extravagants, touchants ou grotesques soient-ils, ces portraits bien souvent retou*chés demeurent les pièces à* conviction d'une époque prise en flagrant délit d'innocence et soucieuse, avec une jubilante naïveté, de préserver sa mémoire. Ils ne *diffèrent guère*, par l'esprit, des photomatons d'aujourd'hui, qui continuent à remplir un rôle comparable puisque, même et surtout tirée mécaniquement sur un format standard, l'image photographique, aussi interchangeable soit-elle, permet à chacun de s'affirmer en tant qu'individu.



Puis tout bascule avec la photographie *anthropométrique mise au point* par Bertillon *dans* les années 1890. Dans une approche voisine de celle qui, trente ans plus tôt, enregistrait déjà de profil les indigènes d'Inde ou du Siam, Bertillon tire le négatif du portrait bourgeois. Par la mise en place du fichage, l'épreuve photographique devient une *preuve* d'identité. Pis, comme le montre l'analyse de Christian Phéline dans une étude publiée par *les Cahiers de la photographie* (2), ce que Bertillon lui-même dénommait l'« *anthropométrie signalétique* » (fondée entre autres sur la double effigie, le relevé des empreintes, la des*cription des traits caractéristi*ques, la mensuration des os) n'a pas seulement pour objet d'identifier les coupables.

En prenant la morphologie *pour seul critère d'identification*, la machinerie du signalement revêt un aspect dangereusement discriminatoire. Sous couvert de fidélité, d'exactitude et de neutralité, *en visant* à produire un portrait « aussi ressemblant que nature », elle s'attelle à repérer objectivement les traits génériques de la déviance. En abolissant *la particularité des traits individuels, la photo* de police prononce non seulement le délit de l'apparence mais elle constitue son modèle en coupable et identifie à proprement parler le criminel à sa faute. « C'est bien lui ! », comme diraient Sherlock Holmes, Maigret ou Tintin.

Cette seconde partie de l'exposition est évidemment la plus *spectaculaire, et le visiteur*, avec un doux mélange de terreur et de fascination, devrait lui réserver un triomphe analogue à celui du récent *Metropolis*. D'une part, les *archives judiciaires, vouées* à l'interdit social et ordinairement soustraites au regard du public, font partie de notre patrimoine mental autant que de notre *mémoire visuelle. D'autre part*, le tireur Charles Goossens a réalisé des prouesses pour présenter des tirages sépia plus grands que nature qui permettent avec une *effarante exactitude de détailler* en face Violette Nozière, Bonnot, avec son air de communiant, ou Landru (matricule 9766). Ainsi, notamment, cet hallucinant portrait *de* Pierrot *le Fou, sur le* faciès duquel a été superposée une photographie de son crâne destinée à le rendre identifiable malgré ses innombrables transformations physiques, vision allégorique du crime et de la mort évoquant les plus beaux photomontages de Heartfield.

Mais il y a aussi le lilliputien Ludwig (12-5-1909) ou l'homme-chien Bibrowski, dont Cocteau s'inspira pour la fabrication du masque de *la Belle et la Bête*. Et ces planches criminologiques, véritables puzzles hockeyniens, pyramides de particularités morphologiques (nez, bouches, oreilles, *yeux*), *assimilables à la* planche-contact, qui interpellent à juste titre et conduisent à réaliser soudain par l'insistance d'un gros plan l'incroyable violence qu'il y a à *arrêter quelqu'un. Ce portrait*-robot idéal de l'homme délinquant en trois dimensions est judicieusement mis en perspective par des documents plus récents, qui *relatent d'un œil impartial* l'extraordinaire panoplie des infortunes diverses depuis la recherche des dealers et proxénètes par la police new-yorkaise (*Leonard Freed*), les corps tatoués en qui la différence s'écrit d'un sang d'encre, le médaillon où se ternit le souvenir du caporal défunt enseveli dans les plis du drapeau, les veuves de guerre en quête d'un parent disparu, les archives d'Auschwitz où des enfants juifs, rasés, en uniforme rayé et se sachant condamnés à mort, n'ont pour toute révolte que *leur image à opposer à la créma*tion et à l'oubli.

Bien sûr, on peut penser que, si *elle reste couramment admise* comme véritable pièce à conviction et demeure liée dans l'esprit de l'homme de la rue à la chasse au suspect, la fonction principalement répressive du portrait judiciaire n'est plus aujourd'hui qu'un *moyen de contrôle. Sur le passe*port ou sur un permis de pêche, l'image signalétique, appliquée à tous, n'est plus marquage de déviance, mais, à l'inverse, l'indispensable *attestation* de l'appartenance légitime au corps social. Comme l'écrit justement Christian Phéline : « *Ce n'est plus au portrait de ressembler à son modèle mais à celui-ci de savoir être conforme à sa photographie.* »



L'image banalisée est donc reprise par des artistes pour créer des œuvres personnelles. A l'exemple de Pierre et Gilles tissant avec fantaisie de divertissantes photomosaïques, ou des colis kitsch de Skall ou de l'Américain Gary Glaser, qui se met en scène dans des cabines de photomaton, Pierre Radisic, avec une froideur héritée de Sander ou d'Avedon, entérine la troublante parenté des couples après des années de vie commune. Krysztof Pruszkowski, par la fusion composite de portraits, aboutit à une figure imaginaire possédant les caractères moyens d'un groupe donné en superposant « quinze candidates au titre de Miss Europe », « trente députés socialistes français avec barbe » ou « quarante-cinq petits rats de *l'Opéra de Paris* ». *Les antiques* photomatons de Mayol, Michel Simon ou Colette cèdent la place aux tableaux synoptiques de l'Anglais Dick Jewell par l'agen*cement en série de trois cents* têtes de marchands de tabac.

Tandis qu'à la lisière de l'iden*tité* et du portrait, alignant deux mille cinq cents photos sur 13,50 m de long, à partir de deux cent quatorze personnes photographiées douze *fois* en train de tourner à 360 degrés sur elles-mêmes, Arnaud Maggs excède le pouvoir de la photo comme *simple instru*ment de savoir et, suppléant l'usage de l'appareil qui juge et *scrute, s'en* sert comme d'une caméra. Sous la coupe de Big Brother, c'est elle qui, dans le métro, les halls d'immeuble ou les hypermarchés, joue désormais le rôle *d'inspecteur autrefois* dévolu à Alphonse Bertillon. Les images créent leur propre police, et l'œil, devenu symbole de la loi, est son instrument même. Ce qui renvoie à la mythologie des *origines*. Dieu, sans uniforme ni képi, tirant allégrement profit des découvertes de Daguerre et de Muybridge.

PATRICK ROEGIERS.

(1) « Identités », de Disdéri au photomaton, exposition présentée par le Centre national de la photographie, au Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson, Paris (16e), jusqu'au 24 février. Cette exposition est accompagnée d'un remarquable et volumineux catalogue, textes de Robert Delpire, Michel Frizot, Serge July, Christian Phéline et Jean Sagne. 144 pages, 250 F, coll. « Photo Copies », coédition CNP et Editions du Chêne.

(2) Christian Phéline : « L'image accusatrice », *les Cahiers de la photographie*, nº 17, 169 pages, 130 F.

Paysages

DATAR, MISSION ACCOMPLIE

LE paysage français, on le *reconnaît à une multitude* de détails ordinairement inconscients et qui ne retrouvent leur évidence qu'au retour d'un voyage dans l'intelligence d'une peinture ou, comme ici, au Palais de Tokyo, à travers la sensibilité *d'une photographie. C'est* l'ossature d'un poteau EDF, même loin derrière des arbres ; la géométrie, d'ailleurs révolue, d'un képi, d'une vareuse bleue ; une qualité d'herbe ou de goudron, les codes régionaux de *l'architecture, un café sur le* port. Ou encore les habitants d'une ville de province pris un à un dans les habitudes ou les inconforts de leur profession. Et même des machines, peut-être importées, et puis abandonnées après un demi-siècle d'usage *et* de boucan au fond d'une usine, au bout d'une friche.

La mission photographique de la DATAR expose ainsi, sous le titre anodin « Paysages », les travaux de quinze photographes *qu'elle a envoyés battre ville et* campagne pour garder un « état des lieux », un « portrait » de la France des années 80. La direction de l'aménagement du territoire, la fameuse DATAR, dépasse donc une conception *jusqu'à présent bien technocrati*que de sa fonction pour s'intéresser, *via* sa mission, à l'image du pays. A la formation ou la déformation de l'image que la *France a héritée de la France et* va laisser à la France.

Une telle démarche a ses antécédents. Par exemple aux Etats-Unis, entre les deux guerres. Ratissant canyons, forêts, lacs et troupeaux de bisons, l'Amérique s'est en effet donné l'image dont elle croyait manquer. Par la même occasion, elle a permis à quelques grands maîtres de la pellicule de montrer toute l'étendue de leur talent, et elle s'est constitué un joli trésor plein de chefs-d'œuvre *et d'exploits documentaires*.

La France, à son tour, court après une image qu'elle croit perdue et en tout cas menacée par l'action commune de l'indus*trie, des travaux publics* (1) *et du* mitage pavillonnaire : trois grands prédateurs du patrimoine tant naturel que culturel. Les résultats de la mission risquaient *d'être sinistrement cocardiers*. Mais en choisissant ses photographes pour *leur talent*, non pour leurs origines, leur nationalité ou la marque de leurs appareils, en recourant à des artistes-reporters plutôt qu'à des *compilateurs désabusés, elle a* retrouvé le procédé qui avait si bien réussi aux Etats-Unis.

Quinze artistes ont photographié la France, pour la Datar, au Palais de Tokyo encore.

Basilico, avec son nom du Sud, *s'est expédié sur le littoral* nord, où le paysage paraît naître du contraste d'échelles, d'intimités : au bout de la plage, le café... Depardon est retourné vers l'espace *rural, son espace* rural : vers les stéréotypes de la ferme familiale qui retrouvent leurs couleurs et *s'animent* à nouveau. La surprise vient de Doisneau, qui a regardé l'urbanisme contemporain en couleur, la couleur d'une froide et peut-*être ironique lucidité*.

Les restes de l'industrie lorraine (on appelle cela « conver*sion* ») *ont été confiés à* Fastenaekens, qui, par les filtres et *par la pose, a* rendu toutes *les* lumières de l'enfer aux hauts fourneaux désertés. Une autre *série de tirages du même photo*graphe est actuellement exposée *par la galerie* Samia Saouma (2). Loin des grands monstres de la sidérurgie, Pierre de Fenoyl, dans le Sud-Ouest, a pris le paysage rural avec une finesse qui *ne laisse échapper aucun fait*, aucun détail de l'invisible. Tandis *que, Hannapel*, avec le même douceur, interrogeait l'espace rural de l'Ouest, Sophie Ristelhueber suivait les voies ferrées à travers les montagnes, donnant *la mesure aride, sèche, sauvage* du paysage français, et Hers et Trülzsch, enfin, prenaient *la* pierre et la fibre des villes. Quinze réponses différentes, quinze émotions presque contradictoires, comme l'est *le pay*sage *lui-même* (3).

L'aspect documentaire de la mission émergera avec le temps. Son aspect stratégique, c'est-à-dire ses effets sur le paysage *proprement dit, restera en* revanche du ressort des élus et de *leur bon vouloir, DATAR ou* pas DATAR. Dans l'immédiat, seul l'aspect artistique a donc trouvé sa pleine dimension. Mais ce n'est pas la moindre.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ « *Paysages - Photographies - Travaux en cours* », Palais de Tokyo, 13, avenue du président Wilson, 75016 Paris. Jusqu'au 27 janvier. Signalons que Ristelhueber et Trülzsch participent, avec Boudinet, à une autre exposition présentée au Palais de Tokyo par le Centre national de la photographie, et qui porte sur les dernières réalisations de la rue de Valois : « Architectures - Photographies - Construire avec la culture » (jusqu'au 6 janvier).

(1) La construction d'un pont sur la Loire destiné au TGV est considérée comme ne relevant pas de la commission des sites, quand toute autre construction privée, même la plus modeste maison placée au *même endroit, devrait être au préa*lable soumise à cette commission.

(2) Impasse des Bourdonnais, 75001 Paris.

(3) La mission devant normalement se poursuivre, d'autres photographes devraient maintenant prendre le relais des quinze premiers.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (42-77-12-33).

NOUVELLE PRESENTATION DES COLLECTIONS PERMANENTES. Musée national d'art moderne.

LAURENS. Le cubisme, constructions et papiers collés 1915-1919. Jusqu'au 16 février.

KLEE ET LA MUSIQUE. Grande galerie. Jusqu'au 1er janvier.

VALERIO ADAMI. Rétrospective. TONY OURSLER. Sphères d'influence, installation vidéo. LA PHOTOGRAPHIE CALIFORNIENNE, 1945-1980. Jusqu'au 10 février. TAKIS. Long mur magnétique, 1985. Galerie contemporaine.

IAKOV TCHERNIKOV. Les fantaisies architecturales. Jusqu'au 6 janvier. Galerie du Forum.

ACHILLE CASTIGLIONI. Du design au ready-made. Jusqu'au 3 février. – LE BATEAU BLANC. Science, technique, design : la construction navale à Trieste. Jusqu'au 3 février. – EAU ET CARREAU. Jusqu'au 20 janvier. CCI.

AFP : 150 ans d'agence de presse. Jusqu'au 20 janvier. BPI.

MOUVEMENT DANS LE MOUVEMENT. Autour de Paul Arma. Petit foyer. Jusqu'au 6 janvier.

WALT DISNEY. De Blanche-Neige au Chaudron magique, cinquante ans de dessins animés. Grand Foyer. Jusqu'au 6 janvier.

Musées

PICASSO : Dessins cubistes. Musée Picasso, 5, rue de Thorigny (42-71-25-21). Sauf mardi de 10 h à 17 h 15. Entrée : 16 F ; Dim. : 8 F.

ANCIENS ET NOUVEAUX. Choix d'œuvres acquises par l'Etat ou avec sa participation de 1981 à 1985. Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower (42-61-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mer. jusqu'à 22 h. Entrée 20 F, gratuite le 13 janvier. Jusqu'au 3 février.

LA GLOIRE DE VICTOR HUGO. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (voir ci-dessus). Jusqu'au 6 janvier.

SOLEIL D'ENCRE. Manuscrits et dessins de Victor Hugo. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (42-65-12-73). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 5 janvier.

LE BRUN A VERSAILLES. Jusqu'au 6 janvier – ANDREA SOLARIO EN FRANCE. Jusqu'au 3 mars – HOMMAGE A JEAN-BAPTISTE PIGALLE, 1714-1785. Jusqu'au 10 février. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (42-60-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 16 F (gratuite le dimanche).

VERA SZEKELY. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (47-23-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; Mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 15 F. Jusqu'au 5 janvier.

MAITRES MODERNES DE LA COLLECTION THYSSEN-BORNEMISZA. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Entrée : 18 F. Jusqu'au 12 janvier.

DISPOSITIF-SCULPTURE. DISPOSITIF-FICTION. INFORMATION-FICTION-PUBLICITE. ARC au Musée d'art moderne de la ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 16 février.

AUTOCHTONES. Gastray, Contat, Gaston, Lasserre. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, musée des enfants, 12, avenue de New-York (voir ci-dessus). Jusqu'au 26 avril.

SCULPTURES FRANÇAISES DU XIVe SIÈCLE – VICTOR-HUGO ET LA PHOTOGRAPHIE. L'atelier de Jersey – LE GAMIN DE PARIS – HENRI CARTIER-BRESSON. En Inde – IMAGES INDIENNES. L'Inde vue par les photographes indiens au XIXe siècle – Jusqu'au 13 janvier. – Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (47-23-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 12 F ; dim. : 6 F.

LE PASSÉ COMPOSÉ. Les 6x13 de J.H. Lartigue. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (42-96-10-34). T.l.j. de 12 h à 19 h. Jusqu'au 26 janvier.

PAUL BELMONDO. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 19 janvier.

KOMAR ET MELAMID. Peintures. Jusqu'au 19 janvier. HISTOIRE DU JOUET, du dix-huitième siècle à nos jours. Jusqu'au 16 février. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). Sauf lundi et mardi, de 12 h 30 à 18 h 30 ; sam. de 11 h à 17 h. Entrée : 10 F.

A LA DÉCOUVERTE DE DUDOVICH. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 6 janvier.

OUVERTURE DE LA GALERIE COLBERT. Bibliothèque nationale, 6, rue des Petits-Champs/4, rue Vivienne (47-03-81-26). Sauf dim. (et fêtes), de 9 h à 19 h.

EN PASSANT PAR LA B.N. Paris au cœur. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (47-03-81-26). T.l.j. de 12 h à 18 h.

IMAGES DE LA GORGONE. Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). T.l.j. de 13 h à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 10 janvier.

DESSINS DE RODIN. (Deuxième volume de l'inventaire). Musée Rodin, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 45. Entrée : 12 F. Jusqu'au 17 mars.

L'ENCRE DES LETTRES DE TAIWAN. Peintures et calligraphies chinoises du XVIIe au XIXe siècle. Musée Cernuschi, 7, avenue Vélasquez (45-63-50-75). Sauf lundi (et fêtes), de 10 h à 17 h 40. Entrée : 12 F. Jusqu'au 16 février.

ARTS AFRICAINS. Sculptures d'hier, peintures d'aujourd'hui. Musée national des arts africains et océaniens, 293, avenue Daumesnil (43-43-14-54). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Jusqu'au 13 janvier.

AUTOPORTRAITS CONTEMPORAINS. Œuvres sur papier. Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (45-55-91-50). Sauf dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 1er mars.

LA MÉDAILLE-OBJET. Musée de la monnaie, 11, quai de Conti (43-29-12-48). Sauf sam., dim., et jours fériés, de 11 h à 17 h. Entrée libre. Jusqu'à fin décembre.

EUGÈNE BEJOT, graveur de Paris (1867-1931). Jusqu'au 12 janvier. – PARIS VU PAR LES ARTISTES JAPONAIS, de 1880 à nos jours. Jusqu'au 2 février. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40.

BALZAC ET LE MONDE DES COQUINS, de Vidocq à Vautrin. Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (42-24-56-38). Sauf lundi (et jours fériés), de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 2 février.

ÉMILE GALLÉ, 1846-1904. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (42-34-25-95). Sauf lundi, de 11 h à 18 h ; jeudi jusqu'à 22 h. Entrée : 15 F ; sam. : 10 F (gratuite le 10 janvier). Jusqu'au 2 février.

FÊTES ET THÉATRES EN INDE. Musée Kwok On, 41, rue des Francs-Bourgeois (42-72-99-42). Sauf sam. et dim., de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 31 juillet.

PIERRE BALMAIN. Quarante années de création. Jusqu'au 6 avril. – LES POUPÉES RACONTENT LA MODE DU XVIIIe SIECLE A NOS JOURS. Jusqu'au 2 avril. Musée de la mode et du costume, palais Galliera, 10, avenue Pierre-1er-de-Serbie (47-20-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F.

LES FRANÇAIS ET LA TABLE. Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi, bois de Boulogne (47-47-69-80). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15. Entrée : 10 F ; dim., 8 F. Jusqu'au 21 avril.

Staline plus pompier que nature

Deux peintres et puis Staline. L'humour soviétique exilé à New-York expose à Paris.

KOMAR ET MELAMID AU PAVILLON DE MARSAN

SI on leur avait dit, à Moscou, qu'un jour ils exposeraient au Louvre, Komar et Melamid ne l'auraient pas cru... Si on l'avait dit au conducteur de bulldozer qui, le 15 septembre 1974, aux portes de la capitale soviétique, avait écrasé leur double autoportrait lors d'une non-exposition restée célèbre, il aurait pensé qu'on se moquait de lui et qu'il avait trop bu.

Et pourtant, c'est presque vrai. Puisque dans l'aile du palais du Louvre qui abrite le Musée des arts décoratifs a lieu, jusqu'au 19 janvier, la première exposition parisienne de Vitaly Komar et Aleksandr Melamid, deux jeunes peintres émigrés depuis 1977, qui vivent maintenant à New-York.

Une exposition drôle, stimulante, peu ordinaire et qui pourrait avoir pour titre : « Merci camarade Staline pour notre enfance heureuse. » Ou bien encore : « Nostalgie de notre enfance... »

Un artiste, en effet, a besoin d'une muse. Komar et Melamid l'ont trouvée dans leur berceau, et le « petit père des peuples » a régné, règne et règnera sur toute leur œuvre.

Dans un style héroïco-politique qu'ils qualifient eux-mêmes de « *modernisme à visage humain* », ces deux artistes, doués d'un sens de l'humour dévastateur, nous présentent à leur manière le héros de leur jeunesse : devant son miroir, la casquette de maréchal sur la tête et les pieds nus ; assis près de E.T. à Yalta, écartant le rideau d'une grosse voiture noire pour sourire mystérieusement ; recevant l'hommage des muses tandis que Clio lui présente son œuvre sans titre ; ou bien encore servant de modèle à une déesse merveilleusement belle et nue en train d'inventer le réalisme socialiste...

Ils sont des peintres à quatre mains, frères moscovites plutôt que siamois. Vitaly est né en 1943, Alek en 1945. Ils sont allés dans les mêmes écoles, ils ont été diplômés la même année, en 1967, de l'Institut des beaux-arts Stroganov, et, depuis vingt ans, ils travaillent ensemble, signent ensemble (même les tableaux qu'ils ont peints seuls), ont reçu au même moment un visa de sortie vers Israël – en 1977 – sont partis ensemble vers New-York en 1978. Mais chacun a sa famille, et sa personnalité. Pour l'inauguration de leur exposition, ils sont venus à Paris et, ensemble, comme dans un numéro bien rodé de duettistes pince sans rire, ont répondu aux interviews.

« *Pourquoi peindre à deux*, nous répond Vitaly Komar, le barbu ?... *Nous voulions être originaux. Nous ne voulions pas ressembler aux autres...*

– *C'est une explication*, reprend Alek, le frisé. *Naturellement il y en a une autre. Chacun veut être un peintre génial, mais nous nous sommes vite aperçu qu'il ne suffit pas d'être génial, et qu'il vaut mieux être deux : comme pour la bombe atomique. C'est de deux morceaux mis ensemble que jaillit l'explosion... Nous avons estimé que, pour faire exploser quelque chose, il valait mieux être deux...*

V. K. – *Et aussi, il est bien connu, en criminologie, qu'un seul homme ne peut pas commettre de très grands forfaits, mais à deux on peut faire des choses vraiment horribles... Je ne suis pas d'accord avec Alek lorsqu'il dit que nous sommes des demi-génies. Il faudrait plutôt parler comme les Américains et dire que nous sommes deux doubles génies, comme eux disent un « double whisky », un « double scotch ».* (Rires.)

– Et quels sont vos crimes ?

V. K. – *C'est notre double autoportrait, en 1965, alors que nous étions étudiants. Il était en Staline, et moi en Lénine. Ce fut notre premier crime. C'est ce tableau-là qui fut détruit par les bulldozers lors de la fameuse exposition de 1974...*

A. M. – *Ce ne fut pas seulement un crime social, mais un crime esthétique. En Amérique aussi, nous voulons être des criminels : dans un monde où on accorde une valeur à l'abstraction – que ce soit Malevitch ou Pollock, – notre crime esthétique réside dans le fait que nous n'aimons ni Malevitch ni Pollock...*

– Vous avez eu différentes époques, différents styles, très différents...

A. M. – *Le fait est que nous avons commencé à être peintres à un moment où la Russie changeait, quand les vieux idéaux de l'époque stalinienne étaient remplacés par de nouveaux. Et nous avons beaucoup changé de style : nous avons été académiques, puis impressionnistes, surréalistes, expressionnistes...*

– Certains vous reprochent de ne pas avoir de style, de ne pas faire de l'art...



Staline et les Muses (1981-1982).

V. K. – *Voyez Picasso. Il changeait de style après des périodes plus ou moins longues – un an, deux ans, dix ans ; nous, en une semaine, nous faisons des travaux différents : un jour, nous sommes réalistes, le lendemain expressionnistes. Pourquoi ? A cause de notre humeur... Si vous avez trop bu la veille, il est difficile d'être réaliste le lendemain matin et il vaut mieux être expressionniste ou abstrait. Nous faisons des tableaux comme on tient un journal intime et, ensuite, on réunit les pages... Pour nous, c'est notre façon de trouver la liberté.*

» *Nous savons que si quelqu'un a un style reconnaissable, s'il peint des raies verticales ou horizontales, c'est une prison. Toute la vie, des raies !...*

A. M. – *Nous avons découvert en Amérique des artistes en prison. Une prison où sont enfermés beaucoup d'artistes dont l'œuvre consiste à s'imiter soi-même, à se reproduire. C'est une loi du marché capitaliste. Vous êtes abstrait, expressionniste ou coloriste. Si quelqu'un fait uniquement des raies verticales, cela se vendra facilement. Buren par exemple. Mais s'il change, il gâtera le marché de l'art. Le marché capitaliste ordonne de ne pas être libre.* »

Depuis 1972, ils ont traversé différentes périodes qu'il faut énumérer. En 1973 *Biographie* se composait d'une série de trois cents miniatures de moins de 5 cm de côté, qui reflétaient la vie des gens de leur génération et qui formaient une sorte de puzzle où se retrouvaient pêle-mêle des scènes parodiques ou réalistes, des collages, des slogans soviétiques, des chansons à succès, comme *le Dernier Tramway* de Boulat Okoudjava, la vie réelle et la vie rêvée, etc.

Ils avaient ensuite imaginé l'œuvre entière d'un peintre borgne qui peignit toute sa vie le même paysage et... son nez dans un coin. Et comme ils savaient que les Russes ont tout inventé, ils avaient recréé *la Vie et l'Œuvre du premier artiste abstrait du dix-huitième siècle* : un peintre-serf qui était obligé d'obéir aux volontés de son aristocrate de maître...

Il y eut ensuite, après le pop et l'op-art de l'Occident, ce qu'ils ont appelé le « sock-sart » (l'art socialiste) avec des kolkhoziens radieux, une chienne Laïka lancée dans l'espace, des familles joyeuses près du mausolée de Lénine... Puis vint ce superbe tableau qui évoquait la scène (apocryphe) de *Heinrich Böll rendant visite à Soljenitsyne dans la datcha de Rostropovitch*..., les boîtes de *Campbell Soup* à la façon de Andy Warhol. (« *Nous nous sommes aperçu plus tard que nos parodies de Warhol et de Liechtenstein valaient bien l'original.* ») Il y eut encore, dans le petit appartement de Leningradski Prospekt, une période où ils trouvèrent un code secret (avec des lettres, ou des couleurs) pour reproduire... la Constitution soviétique, et des happenings absolument incongrus dans ce cadre moscovite, une activité débordante faite pour provoquer le rire par une transgression, une parodie de la réalité, si infinitésimale que c'est le réel lui-même qui devient l'objet de l'hilarité.

Toutes ces œuvres, sorties d'URSS clandestinement à des époques diverses, appartiennent aujourd'hui à des musées ou des collections privées.

« L'exposition de Paris ne présente que des œuvres peintes en Amérique, postérieures à 1980. Omniprésent, grandiose, on y retrouve partout Staline, bien plus encore que Lénine.

V. K. – *Il y a là beaucoup de nostalgie, la nostalgie de notre enfance. C'est parfois la façon dont nous nous imaginions l'amour quand nous étions enfants d'après ce que nous racontaient les copains, la façon dont on se représentait Staline, la façon dont on rêvait à une Amérique de légende et au Coca-Cola. Tout ici tourne autour de nos nostalgies enfantines, même si ce sont des œuvres réalisées en Amérique. Toutes nos œuvres désignent le temps passé, notre temps passé et celui des gens de notre génération.*

– Comment l'art selon Jdanov se reflète-t-il dans vos œuvres ?

A. M. – *Nos premiers pas en art sont issus naturellement des théories de Jdanov. Il avait édicté les règles du réalisme socialiste et comme il fallait dessiner d'une « manière juste ». A ce moment-là, dans les années qui avaient suivi la guerre, les toiles modernistes avaient été retirées des musées. Je me souviens bien que c'est en 1957, à l'époque de Khrouchtchev, qu'on a permis d'exposer les impressionnistes, pas tous, mais les plus connus. Cézanne restait interdit. Il a dû apparaître en 1959.*

» *Ces dates sont importantes, parce que pendant toute notre enfance, nous avons construit notre vision de l'art sur des canons anciens, et seulement sur des canons anciens.*

» *L'art stalinien s'efforçait d'évoquer l'art antique, les dieux mythologiques et les rois de France, Napoléon par David... Staline voulait qu'on le compare à Napoléon, à Alexandre, aux empereurs romains. Et l'art matérialisait ces aspirations-là. Pour nous, Lénine était un héros mythologique, alors que Staline était réel, concret. Quand nous voulons nous souvenir comment les gens l'imaginaient, la phrase qu'on nous répétait à l'école nous revient :* « Le camarade Staline est votre maître et votre père. »

» *Je suis convaincu que si Jdanov était vivant et qu'on lui montre ces tableaux-là* (il montre les Staline éclairés comme des Rembrandt), *il les trouverait « intéressants »...* (Il rit.)

– Pour vous, la parodie doit être prise au sérieux. Comment expliquer au public français ce qui est ironique, dans le genre noble et terriblement drôle dans votre drapeau rouge, qui flotte, superbe, à l'entrée de l'exposition ?...



Staline face au miroir (1982-1983).

V. K. – *On pense souvent que nous nous moquons dans nos tableaux. C'est faux. Nous ne rions que de nous-mêmes. Si le drapeau rouge nous paraît parfois matière à rire, c'est parce qu'il a été très important pour nous quand nous étions petits et que nous avons cru en ce drapeau. Notre humour s'exerce sur nous-mêmes. Mais il n'est pas important que les gens sachent si c'est de la parodie ou non.*

A. M. – *Nous montrons comment nous nous imaginions les héros : Staline, Lénine, Roosevelt. Ce ne sont pas des tableaux contre. Nous étions jeunes et joyeux dans ces années 50, et nous voulions faire un art neuf et fort. Nous n'aimions alors ni Cézanne, ni Picasso, ni Malevitch. Nous aimions Alexandre Guerassimov.*

» *Naturellement, quand nous prenons pour sujet la Russie, les grands hommes, ce n'est pas d'eux que nous parlons, mais de nous, en retrouvant les critères du beau et du laid d'une époque.*

V. K. – *Oui. Nous aimions Guerassimov et nous pensons que l'art du temps de Staline est du grand art. Il faut absolument faire à Paris une exposition de l'art stalinien. Ce sera très intéressant pour tous. L'histoire du modernisme ne peut être complète si on ne connaît pas l'art stalinien.*

– L'émigration vous a changés ?

A. M. – *Nous n'avons plus la foi. Nous ne croyons plus en plein de choses. Nous ne croyons plus aux vitamines, nous ne croyons plus aux mathématiques (parce que nous n'y comprenons rien), nous ne croyons pas au président Reagan, nous ne croyons pas au pouvoir soviétique, nous ne croyons pas Mitterrand, nous ne croyons ni la droite ni la gauche. Nous n'avons plus aucune foi.*

V. K. – *Si on ne croit en rien, on peut aussi bien croire en tout. Le nihilisme russe était « niet, niet, niet ». Je suis pour le dadaïsme russe « da, da, da »...* (Ils répètent « da, da, da » et imitent le bruit de la mitraillette.)

Propos recueillis par
NICOLE ZAND.

★ Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, 75001 Paris. (Jusqu'au 19 janvier.) Ouvert du mercredi au samedi de 12 h 30 à 18 h 30, le dimanche de 11 heures à 17 heures.

★ Voir *Komar et Melamid*, catalogue du Museum of Modern Art of Oxford, en anglais. Traduction en français jointe. 115 francs.

LE JOUET MUSICAL, de la fin du XVIIIe siècle à nos jours. Opéra, entrée par la façade (42-66-50-22). Tlj., de 10 h à 17 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 6 janvier.

INTERFÉRENCES. Deux siècles de communication à distance. Musée national des techniques, 270, rue Saint-Martin (42-71-24-14). Sauf lundi, de 9 h 30 à 11 h 30 et de 13 h à 17 h 30 ; dim., de 10 h à 17 h 15. Entrée : 10 F. Jusqu'au 2 février.

Centres culturels

HOMMAGE A PAUL DELVAUX. – Centre Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 31 mars.

ARCHITECTURES EN INDE. ENSBA, 11, quai Malaquais (42-60-34-50). Sauf mardi, de 13 h à 19 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 19 janvier.

TROUVER TRIESTE. Portraits pour une ville, fortunes d'un port adriatique. – Conciergerie, 1, quai de l'Horloge (43-54-30-06). T.l.j. de 10 h à 17 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 3 février.

TROIS SIÈCLES DE FORTIFICATIONS COTIÈRES EN NORD COTENTIN, 1640-1914. – CNMH, 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). T.l.j. de 10 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 5 janvier.

LES HUGUENOTS. Archives nationales, 87, rue Vieille-du-Temple (42-77-11-30). Sauf mardi, de 11 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 6 janvier.

RELANCE DE LA COMMANDE PUBLIQUE. Centre national des arts plastiques, 27, avenue de l'Opéra (42-61-56-16). De 12 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 17 janvier.

HENRI GALLERON. Honoré 85. Mecanorma Graphic Center, 49, rue des Mathurins (42-65-51-65). Jusqu'au 15 janvier.

NOUVELLES TAPISSERIES. – Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). Jusqu'au 9 février.

MARIONNETTES ET OMBRES D'ASIE. Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-97-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 2 mars.

JOSÉ CLEMENTE OROZCO. Caricatures. *Centre culturel du Mexique*, 28, boulevard Raspail (45-49-16-26). Sauf dim., de 10 h à 18 h ; Sam., de 14 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 11 janvier.

Galeries

BEOTHY ET L'AVANT-GARDE HONGROISE. Galerie Franka-Berndt, 11, rue de l'Echaudé (43-25-52-73). Jusqu'au 7 janvier.

ANTOINE BOOTZ – CHARLES-CHRISTOPHER HILL. Œuvres récentes. Galerie Baudoin-Lebon, 34, rue des Archives (42-72-09-10). Jusqu'au 4 janvier.

BRAM VAN VELDE. Œuvres sur papier. AKI KURODA. Linogravures. Galerie Adrien Maeght, 42, rue du Bac (45-48-45-15). Jusqu'à fin décembre.

PEINTURES JAPONAISES. Du XVe au XIXe siècle. Galerie J. Ostier, 26, place des Vosges (48-87-28-57). Jusqu'au 12 janvier.

DESSINS INSOLITES DU XVIIIe FRANÇAIS. Galerie Didier-Aaron, 32, avenue Raymond-Poincaré (47-27-17-79). Jusqu'au 31 décembre.

LA LIBERTÉ. Hommage pour le centième année de Miss Liberty. Galerie Breteau, 70, rue Bonaparte (43-26-40-96). Jusqu'au 5 février.

BAZILE/BUSTAMANTE - KESSLER - KOONS - MUCHA - SCHUTTE - SECHAS. Galerie Crousel-Hussenot, 80, rue Quincampoix (48-87-60-81). Jusqu'au 12 janvier.

MARTIN BARRÉ. Peintures récentes. Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 4 janvier.

LOUIS CANE. Sculptures. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Décembre-janvier.

Z.L. DAROCHA. Astres, comètes, ruisseaux, étangs... Galerie Krief-Raymond, 50, rue Mazarine (43-29-32-37). Jusqu'au 6 janvier.

DIAGNE. Bébés cruels. – Agnès B.-Christian Bourgois, 6, rue du Jour (42-33-43-40). Jusqu'au 11 janvier.

THIERRY DIERS. – Galerie Diane-Manière, 11, rue Pastourelle (42-77-04-26). Jusqu'au 22 janvier.

ESTÈVE. Aquarelles et peintures. Galerie Tendances, 105, rue Quincampoix (42-78-61-79). Jusqu'au 18 janvier.

ALAIN FLEISCHER. Cinq pièces difficiles. – Galerie Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 3 janvier.

PAULA GABRIEL. – Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 25 janvier.

JACQUES GAUTIER. Emaux et métaux. Galerie, 36, rue Jacob (42-60-84-33). Jusqu'au 31 janvier.

HELION. Les années 60. Galerie Patrice Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Art (46-34-15-01). Jusqu'au 8 février.

SHEILA HICKS. L'art généré par la vie. Galerie des Femmes, 74, rue de Seine (43-29-50-75). Jusqu'au 11 janvier.

DAVID HOCKNEY. Images et pensées pour une revue. Galerie Claude-Bernard, 7-9, rue des Beaux-Arts (43-26-97-07). Jusqu'au 15 janvier.

ANDRE LEOCAT. Peintures récentes. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 15 janvier.

CARLO PERUGINI. Galerie B. Jordan, 54, rue de Verneuil (42-96-37-47). Jusqu'au 18 janvier.

RAUCHBACH. Peintures. Galerie Lavignes-Bastille, 27, rue de Charonne (47-00-88-18). Jusqu'au 30 janvier.

GEORGES ROUSSE. Galerie Farideh Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 15 janvier.

RUSTIN. Petits formats. Galerie Isy-Brachot, 35, rue Guénégaud (43-54-22-40). Jusqu'au 11 janvier.

ETTORE SOTTSASS. Galerie Yves-Gaston, 191, rue de l'Université (47-05-44-41). Jusqu'au 12 janvier.

SURVAGE, 1879-1968. Galerie N.-Bresson, 56, rue de l'Université (42-22-58-09). Jusqu'au 15 janvier.

WALTER SWENNEN. Galerie Montenay-Delsol, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Jusqu'au 6 janvier.

CAREL VISSER. Bijoux et petites sculptures. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (42-77-63-60). Jusqu'au 18 janvier.

ANDRÉ WOGENSCKY. Cinq projets d'architecture. Galerie D. Gervis, 14, rue de Grenelle (45-44-41-90). Jusqu'au 31 janvier.

En province

AMIENS. Magritte et Cie. Peinture 1950-1985 dans les collections du Musée d'art contemporain de Gand. Musée de Picardie, 48, rue de la République (22-91-36-44). Jusqu'au 13 avril.

ARRAS. Lisière et mixtes. Centre Noroît, 6, rue des Capucins (21-21-30-12). Jusqu'au 2 février.

AVIGNON. Egypte et Provence : civilisation, survivances et « cabinetz de curiositez ». Musée Calvet, 65, rue Joseph-Vernet (90-86-33-84). Jusqu'au 30 mars.

BORDEAUX. Keith Haring. Peintures, sculptures et dessins. CAPC, entrepôt Lainé, rue Foy (56-44-16-35). Jusqu'au 23 février.

CALAIS. Fautrier 1925. Musée des beaux-arts et de la dentelle, 25, rue de Richelieu (21-97-99-00). Jusqu'au 19 février.

DUNKERQUE. César, 1955-1985. Musée d'art contemporain, avenue des Bains (28-65-21-65). Jusqu'au 7 janvier.

LYON. Montréal art contemporain. ELAC, centre d'échanges de Perrache (78-42-27-39). Jusqu'au 2 février.

MARSEILLE. Jean-Antoine Constantin. Musée des beaux-arts, palais Longchampt (91-62-21-17). Jusqu'au 27 janvier - **Des drôles d'animaux.** Musée Borély, avenue Clot Bey (91-73-21-60). Jusqu'au 23 février. **Richar Baquié et ses invités Joaquim Mogarra et Françoise Quardon.** ARCA, 61, cours Julien (91-42-18-01). Jusqu'au 9 février. - **Dessins dans la ville (dessins du XVIIe au XXe siècle et dessins d'architectes).** Chapelle de la Vieille-Charité, place de l'Observance (91-90-24-70) et autres lieux. Jusqu'au 18 janvier.

MULHOUSE. Amédée Ozenfant, 1886-1966. Musée des beaux-arts, 4, place Guillaume-Tell (89-43-98-11). Jusqu'au 17 février.

NIMES. Antoni Gaudi, 1852-1926. Musée des beaux-arts, rue Cité-Foulc (66-67-38-21). Jusqu'au 28 février.

SAINT-ETIENNE. Bernadette Bour. Maison de la culture, jardin des Plantes (77-25-35-18). Jusqu'au 20 janvier.

STRASBOURG. Wolf Vostell, 1977-1985. – *Musée d'art moderne*, 1, rue du Vieux-Marché-aux-Poissons (88-32-46-07). Jusqu'au 9 février.

TOURS. France Tours art actuel. *Centre de création contemporaine*, rue Racine (47-66-50-00). Jusqu'au 6 janvier.

TROYES. Jean Lasne, 1911-1940. Musée d'art moderne, place Saint-Pierre (*25-80-57-30*). *Jusqu'au* 6 janvier.

VILLENEUVE-D'ASCQ. Nuits. Peintures récentes de Gérard Titus-Carmel. Cent mille et une boules de Parant & Co. Musée d'art moderne, allée du Musée (20-05-42-46). Jusqu'au 12 janvier.

VILLEURBANNE. Le temps : Calder, Dali, Degas, Duchamp, Magritte, Man Ray, Pollock, Warhol. – Le Nouveau Musée, 11, rue Docteur-Dolard (78-84-55-10). Jusqu'au 26 janvier.

صكنا من الاجل

THEATRE

☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles »

Les salles subventionnées

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

OPÉRA (47-42-57-50), jeu., ven., dim. à 19 h 30 ; sam. à 14 h 30 + 20 h 30 ; lun. à 20 h 30 ; mar. à 20 h : Casse-Noisette.

SALLE FAVART (42-96-06-11), jeu., sam., lun. à 19 h 30, mar. à 20 h : Ravel/Puccini.

COMÉDIE-FRANÇAISE (42-96-10-20), ven. à 14 h ; mar., dim. à 20 h 30 : Feydeau. Comédies en un acte ; mer., jeu., ven. à 20 h 30 ; dim., mar. à 14 30 : le Balcon ; jeu., lun. à 14 h 30 ; sam. à 20 h 30 : La Tragédie de Macbeth ; sam. à 14 h 30 ; lun. à 20 h 30 : l'Imprésario de Smyrne.

☞ CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Foyer : Relâche ; Grand Théâtre, dim. à 15 h, jeu., ven., sam. à 20 h 30 : Lucrèce Borgia ; ; Théâtre Gémier, relâche.

ODÉON (43-25-70-32), relâche.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), (lun., mar.) à 18 h 30 : Jeux de femme.

☞ TEP (43-64-80-80) : jeu. à 19 h, ven., sam., mar. à 20 h 30, dim. à 15 h : les Tourlourous ; jeu. à 21 h ; ven., sam., mar. à 19 h ; dim. à 17 h : Le Oui de Malcolm Moore ; Cinéma : sam., 14 h 30 ; dim. 20 h : la Femme modèle, de Vincente Minnelli (vo) ; la Rose du Caire, de W. Allen (vo).

BEAUBOURG (42-77-12-33) : *Concert :* sam. à 18 h, Musique au Centre : Nouvelle musique improvisée avec Michel Portal ; *Le cinéma indien à travers ses stars* (mar.), se reporter à la rubrique « *Festivals de cinéma* ».

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83) : (lun.), Black season : mer., jeu., vend., mar. à *20 h 30 ; sam. à 16 h et* 20 h 30 ; dim. à 14 h 30 et 18 h 30 : Black and Blue - Revue noire. Spect. de C. Segovia et H. Orezzoli ; dir. orch. : R. Stevenson ; chorégraphie : H. Le Tang (Musiques de Duke Ellington, Fats Waller, Jelly Roll Morton, Louis Armstrong.

THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77) *Danse :* ven., sam. à 20 h 45 : Danses Chhau, de Purulia (danse rituelle destinée à chasser les mauvais esprits et à apporter la prospérité à la communauté) ; jeu. à 20 h 45 ; ven., sam. à 18 h 30 ; dim. à 14 h 30 : Calambre (Maguy Marin) ; Le Théâtre de la Ville au *Théâtre de l'Escalier d'Or :* de jeu. à dim. 18 h : le Saperleau.

☞ CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), (*mer. et dim. soir, lun.*), *20 h 30*, mer. et dim. 16 h, mar. à 20 h 30 (+ 23 h 30 : Souper). Bajazet.

Les autres salles

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71) (D. soir), 20 h 30, sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : Lily et Lily.

☞ *ARTS HÉBERTOT* (43-87-23-23) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h, sam. et le 25 à 17 h 30 : le Sexe faible.

☞ ASILE CULTUREL (45-74-56-58) (D. soir, L.), 21 h. dim. 17 h : Etranger dans la nuit.

☞ ASTELLE-THEATRE (42-38-35-53), ven., sam., lun. 20 h 30, dim. 16 h : l'Amour en visite (dern le 30).

☞ ATELIER (46-06-49-24) sam. 18 h, dim. 15 h : Deux sur la balançoire.

☞ *BOUFFES DU NORD* (42-39-34-50), les 27, 29, 30, 31 à 20 h, le 28 à 15 h et 20 h : le Mahabharata.

☞ BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h 30 : Tailleur pour dames (dern. le 31).

☞ BOURVIL (43-73-47-84) (D., L.) 20 h : sam. 16 h : Pas deux comme elle ; *21 h 30, sam. 17 h 30* : Y'en a marr... ez vous ?

☞ CAFÉ DE LA DANSE (48-05-57-22) (D. soir), 20 h 30, dim. 17 h : le *Monologue* d'Adramelech.

CARTOUCHERIE, Th. du Soleil (43-74-24-08), mer., jeu., ven., sam. 18 h 30, dim. 15 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge ; Aquarium (43-74-99-61), les 27, 28 à 20 h 45, le 29 à 16 h : les Heures blanches.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41) (*Mer., D. soir*), *21 h*, dim. à *15 h 30* : Reviens dormir à l'Elysée.

☞ COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : l'Age de monsieur est avancé.

☞ COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22) (D. soir, L. et le 25), 20 h 30, dim. 15 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.

☞ COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11) (D. soir et le 25), 20 h 30, dim. 15 h 30 : le Confort intellectuel ; (D. soir) 22 h, sam., dim. 18 h : Jeanne d'Arc et ses copines.

DAUNOU (42-61-69-14) (Mer. soir, D. soir) 21 h, dim. 15 h 30 : Au secours, elle me veut.

☞ DÉCHARGEURS (42-36-00-02) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : les Fils du *soleil* (*dern. le 31*).

☞ DIX HEURES (46-06-07-48) (D.), 20 h 30 : Femmes.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47) (D. soir,), 22 h, dim. 17 h 30 : S'Concerto (dern. *le 29*).

☞ ESCALIER D'OR (45-23-15-10) (rel. le 25), 18 h : le Saperleau (dern. le 29).

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00) (D. soir, L., Mar. et le 25), 21 h, dim. 17 h : le Vent Coulis.

☞ ESPACE CARDIN (42-66-17-81) (D. soir, L.) 20 h 30, sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h : Fool for Love.

☞ *ESPACE GAITÉ* (43-27-95-94) (*D.*) 20 h 30 : M. Jolivet.

☞ ESPACE KIRON (43-73-50-25) (D. soir, *L.*) *20 h 30, dim, 16 h* : Vendredi, jour de liberté.

☞ ESPACE MARAIS (42-71-10-19) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. *18 h 30* : la Baie des anges.

☞ ESSAION (42-78-46-42) (S., D. soir) 20 h 30, sam., dim. 17 h : Il était une fois... un cheval magique.

☞ *FONTAINE* (48-74-74-40) (*D., L. et le* 25) 21 h, le 25 à 17 h : Triple mixte.

☞ GAITÉ MONTPARNASSE (43-22-16-18) (D. soir), 20 h 45, sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h : Love (dern. le 31).

GALERIE *55* (43-26-63-51), 19 h, sam. 15 h 30 : The Canterville Ghost (dern. le 28).

☞ *GRAND HALL MONTORGUEIL* (42-96-04-06) (D. soir) 20 h 30, dim. 18 h 30 : l'Architecte et l'Empereur d'Assyrie (dern. le 29).

HUCHETTE (43-26-38-99) (D.) 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon : 21 h 30 : le Jardin des supplices.

☞ LA BRUYÈRE (48-74-76-99) (D. soir, *L.*). *21 h, dim. 15 h* : *la Voisine*.

☞ LIERRE-THÉATRE (45-86-55-83) (D. soir) 20 h 30, dim. 16 h : le Vieil *Homme et la Mer (dern. le 29)*.

☞ LUCERNAIRE (45-44-57-34) (D.) : I. 18 h : les Gouttes ; 20 h : C'est rigolo ; *21 h 45 : Mon changement.* — *II. 18 h :* Pardon M'sieur Prévert ; 20 h : la Fête noire (dern. le 31) ; 22 h 15 : Shame (dern. le 31) ; Petite Salle, 21 h 30 : Piano Solo.

☞ *LYS-MONTPARNASSE* (43-27-88-61) 20 h : Acteur's Rimband (dern. le 28) ; 21 h 30 : Avec ou sans risques (dern. le 28).

☞ MADELEINE (42-65-07-09) (D. soir) 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h : Comme de mal entendu.

MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53) (D. soir), 21 h, dim. 18 h : la Vague. Dern. le 29.

☞ MARAIS (42-78-03-53) (D.) 20 h 30 : l'Eternel Mari.

☞ *MARIE-STUART* (*45-08-17-80*) (*D.*, L.) 18 h 30 : Bienvenue au club.

MARIGNY (42-56-04-41) (D. soir, L. et le 25) 20 h 30, dim. 14 *h 15 et 18 h 30* : Napoléon. — Petite Salle (42-25-20-74) *(D. soir, L. et le 25) 21 h*, dim. *15 h* : Lorna et Ted.

☞ MATHURINS (42-65-90-00), Grande Salle (*D. soir, L.*), 21 *h*, dim. *16 h* : *Du* rififoin dans les labours.

MICHEL (42-65-35-02) (D. soir, L.) *21 h 15, sam. 18 h 45* et *21 h 40*, dim. 15 h 30 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22) (D. soir, *L.*) *20 h 30, dim. 15 h 30, sam. 18 h 30* et 21 h 30 : le Bluffeur.

☞ MOGADOR (42-85-45-30) (D. soir, L.) *20 h 30, sam. et le 25, 16 h 30* et 21 h, dim. 16 h 30 : la Femme du boulanger : j., v., s., d., mar 14 h : les Aventures du cochon en Amazonie.

☞ MONTPARNASSE (43-20-89-90), Grande Salle (D. soir, L. et le 25) 20 h 45, sam. 17 h 30 et 21 h 15, dim. 15 h 30 : les Gens d'en face. Petite Salle (D. soir, L. et le 25), 21 h, dim. *16 h* : la Goutte.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76) (Mer. soir, D. soir), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Gigi.

ŒUVRE (48-74-42-52) (D. soir) 20 h 45, dim. 15 h : l'Escalier.

☞ PALAIS DES GLACES (46-07-49-93) (D. soir) 20 h 30, dim. 16 h : l'Ecole des femmes (dern. le 29).

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81) (D. soir, L.) 20 h 45, sam. *18 h 45* et *21 h 30*, dim. 15 h 30 : Voisin, voisine.

☞ PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90) (*J., D. soir, L. et le 25*) *20 h 30, mer.*, sam., dim. 14 h 30 : Jules César.

PÉNICHE-OPÉRA (42-45-18-20) (D.) 21 h : A la *recherche du temps forain*.

PLAISANCE (43-20-00-06) (D., L.) 20 h 30 : les Solitaires.

☞ POCHE (45-48-92-97) (*D. soir*) *21 h*, dim. 15 h : l'Ecornifleur ; (D. soir) 19 h, dim. 17 h : Esquisses viennoises.

PORTE DE GENTILLY (*45-80-20-20*) 20 h 30 : Noces de sang (dern. le 29).

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53) (*D. soir, L.*) *20 h 30, dim. 15 h* : *Dieu*, Shakespeare et moi.

POTINIÈRE (42-61-44-16) (D. soir et le 25) 21 h, dim. à 15 h : Mimie en quête d'hauteur.

QUAI DE LA GARE (*47-07-77-75*) (*D.*, L.). 20 h 30 : le Roi de Patagonie.

RENAISSANCE (42-08-18-50) (D. soir, L.) 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h : les Voisins du dessus.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47) (D. soir, L.) 20 h 45, dim. 15 h, sam. 19 h et 21 h 30 : On m'appelle Emilie (dern. le 31).

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93) (L. et le 25)) 21 h : Nuit d'ivresse.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10) (D. *soir*) 21 h, *sam. 18 h, dim.* 15 h 30 : A cinquante ans elle découvrait *la mer.*

☞ TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79). I. Sam. 18 h et 22 h, dim. 17 h, lun. et *mar. 20 h 30 : l'Ecume des jours.* — II. Sam. 18 h et 22 h, dim. 17 h, lun. et *mar. 20 h 30 : Huis clos* ; mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 : Toi et tes nuages.

☞ TEMPLIERS (48-77-04-64) (D., L. et le 25) *20 h 30* : *la Guéguerre.*

TH. DES CINQUANTE (43-55-33-88) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 16 h : Fefou et ses amies.

☞ THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02) (D.) 18 h 30 : Que faire de ces deux-là ? ; 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

☞ THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47), (D., L. Ma.) 21 h : Danger amour.

☞ *THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS* (46-33-48-65), jeu., ven. 20 h 30 : Astro Follies Show.

☞ *THÉATRE 3 SUR 4* (*43-27-09-16*) (*D.* soir, L.) 20 h 30, dim. 17 h : le Tigre.

☞ TINTAMARRE (48-87-33-82) (D., L. *et le 25*) *20 h 15* : *le Bal de Néanderthal* ; 21 h. 30 : C'est encore loin la mairie ; 22 h 30 : Lime crève l'écran.

☞ THÉATRE 14 - J.-M.-SERREAU (45-45-49-77), (D. soir, L.) 20 h 45, dim. *17 h : Passion selon.*

☞ THÉATRE 33 (48-58-19-63), ven., mar. 20 h 30 : Pourquoi pas Courteline ? ; *mer.* 20 h 30, sam. 18 h 30 et 20 h 30 : l'Enfant mort sur le trottoir - le Motif : jeu. *20 h 30, dim. 18 h 30 et 20 h 30* : J. Cocteau.

☞ THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80), Grande Salle, le 25 à 17 h, le 28 à 20 h 30, le 29 à 15 h : les Oiseaux ; *les 30, 31 à 20 h 30 : le Cid* ; les 26, 27 à 20 h 30 : Oh ! les beaux jours. — Petite Salle (D. soir, L.) 20 h 30, le 25 à 17 h, dim. 15 h : Retour à Florence (D., L. et le 25) 18 h 30 : Grandir. — Maison intern. du th. (Lun.) *21 h, D. 15 h et* 18 h 30 : Le Ramayana.

☞ THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88) 21 h : mer., ven., lun. : Lysistrata (dern. le 31).

☞ *TOURTOUR* (48-87-82-48) (D., L., et le 25) 18 h 30 : Fabulatori Due ; 20 h 30 : Touchez pas à Carmen Cru ; 22 h 30 : Classées X.

☞ VARIÉTÉS (42-33-09-92) (D. soir, L.) 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. à 15 h 30 : N'écoutez pas mesdames.

☞ ZINGARO (48-03-11-32) (J., D., L.) *21 h* : Spectacle équestre et musical.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35) (rel. le 25), (mar.) 20 h 15 : la Raison close (mer.) 21 h 45 : Au suivant (lun.) *23 h : Histoire d'O* ; le 31, à 21 h et 0 h 15 : la Raison close ; à *22 h 30* et 1 h 30 : Au suivant.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : *Areuh = MC2* ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. — II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Deux pour le prix d'un.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11) (D.), I. 20 h 15 + sam. 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : *Mangeuses d'hommes* ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (45-49-27-78), mer., jeu., mar. 20 h : L'esprit qui mord ; ven., sam. 20 h 15 : les Méthodes de Camille Bourreau ; (mer.) 22 h, dim., 20 h : la Mort, le Moi, le Nœud.

CLUB G. D'ESTRÉES (42-78-09-78), 22 h : D. Lance.

L'ÉCUME (45-42-71-16) (D., L. et le 25), 20 h *30* : Explosion dans un sous-marin ; 22 h : Règlement de compte.

PETIT CASINO (42-78-36-50) (D.), *21 h : Non, je n'ai pas disparu ; 22 h 15 :* Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03) (D.), 20 h 15 : Moi je *craque, mes parents raquent* ; 21 h 30 : Courteline et Labiche en vacances ; 22 h 30 : Nos désirs font désordre.

SENTIER DES HALLES (42-36-27-27) (*D., L.*), *20 h* : La baignoire qui venait du froid.

THÉATRE 33 (48-58-19-63), mer., jeu., ven., mar. 18 h 30, dim. *16 h* : *Délires.*

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : Touche pas à mon vote.

DEUX-ANES (46-06-10-26) (Mer.), 21 h, dim. 15 h 30 : la France au clair de l'urne.

Opérettes

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15), ven., sam. 14 h 30 et 20 h 30 ; dim. 14 h et 17 h 30 ; mar. 20 h 30 : Carnaval aux Caraïbes.

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (43-31-11-99) (D. *soir, L. et le 25*), 20 h 45, dim. 15 h 30 : Fantasio.

TH. DE PARIS (42-80-09-30), Grande salle (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : la Vie parisienne (dern. le 31).

Le music-hall

BASTILLE (43-57-42-14) les 27, 28, 29, *31 à 22 h 30 : Duo Herpin-Paboeuf.*

CASINO DE PARIS (42-09-90-39), (D. soir, L.), 21 h., dim. 16 h : A. Métayer.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises.

CIRQUE D'HIVER (45-04-11-55), mer., sam., dim 14 h et 17 h : Emilie Jolie ; ven, sam., lun., mar., 21 h : J. Guidoni.

DIX-HUIT-THEATRE (42-26-47-47) (D. soir, L., Ma.), 20 h 30, dim. 16 h : Pinok et Matho.

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (*42-52-25-15*), le 26 à 15 h : P. Sevran.

ESPACE GAITE (43-27-95-94), (D.) 22 h : Kamikaze.

GYMNASE (42-46-79-79) (D., L.), 21 h, *sam. 17 h 30 : Th. Le Luron.*

OLYMPIA (47-42-25-49) les 25, 29 à 17 h, les 26, 27, 28, 31 à 20 h 30 : A. Cordy.

PARC DE LA VILLETTE (42-45-09-00), mer., dim 14 h et 17 h 15, vend., mar. 20 h 45, sam. 14 h, 17 h 15 et 20 h *45 :* Paris-Pékin.

THEATRE DE PARIS (42-80-09-30) Petite salle (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Cora Vaucaire, J.-P. Reginal (dern. *le 31*).

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-60-44-41) (D.), 22 h 30 : Orlando Tripodi Quartet ; jeu., ven., sam. 20 h 30 : V. Duarte.

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI 25 DÉCEMBRE

16 h, Rétrospective du cinéma suédois, le cinéma muet : la Sorcellerie à travers les âges, de B. Christensen ; Hommage à E. Lubitsch : 19 h, Comédiennes ; 21 h 15 *Three women.*

JEUDI 26 DÉCEMBRE

16 h, Rétrospective du cinéma suédois, le cinéma muet : la Bande de Norrtull, de Per Lindberg ; Hommage à E. Lubitsch : 19 h, Forbidden paradise ; 21 h, l'Éventail de Lady Windermere.

VENDREDI 27 DÉCEMBRE

16 h, rétrospective du cinéma suédois, le cinéma muet : *la Dame* aux camélias, de O. Molander ; 19 h, Hommage à E. Lubitsch : Les surprises de la TSF ; 21 h, le Prince étudiant.

SAMEDI 28 DÉCEMBRE

15 h, Hommage à L. Lumière : les premières « vues animées » : premiers reportages, premières fictions ; Les opérateurs *Lumière* à travers le monde ; *19 h*, Hommage à Lubitsch : l'Abîme ; Paramount on parade ; Love parade (v.o.).

DIMANCHE 29 DÉCEMBRE

15 h, rétrospective du cinéma suédois, le cinéma muet : Vers l'Orient, de G. Molander ; *17 h*, Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : film de montage, réalisé à l'occasion du 50e anniversaire de W. Bros ; Hommage à Lubitsch ; 19 h, Monte-Carlo (v.o.) ; 21 h, le Lieutenant souriant (v.o.).

LUNDI 30 DÉCEMBRE

Relâche.

MARDI 31 DÉCEMBRE

16 h, rétrospective du cinéma suédois, le cinéma muet : le Plus fort, de A. Sjoberg.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

MERCREDI 25 DÉCEMBRE

15 h, rétrospective Warner Bros 1950-1985 : Gay purr-ee, de A. Levitow (v.o.) ; 17 h, le Port de la drogue, de S. Fuller (Vostf) ; 19 h, Dix ans de cinéma français à *redécouvrir* : *Les héros n'ont pas froid aux* oreilles, de C. Nemes.

JEUDI 26 DÉCEMBRE

15 h, rétrospective Warner Bros 1950-1985 : Samar, de G. Montgomery (v.o.) ; 17 h, les Week-ends de Néron, de Sténo (v.o.) ; 19 *h*, *Dix ans de cinéma français* à redécouvrir : la Petite Bande, de M. Deville.

VENDREDI 27 DÉCEMBRE

15 h, rétrospective Warner Bros 1950-1985 : Sept heures avant la frontière, de A. Asquith (v.o.) ; 17 *h* 15, *Le temps s'est* arrêté, de E. Olmi (Vostf) ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : Mais où et donc ornicar, de B. Van Effenterre.

SAMEDI 28 DÉCEMBRE

Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : 15 h, Rome adventure, de D. Daves ; 21 h 15, the Music Man, de Da Costa (v.o.) ; 17 *h 15*, Suzana la perverse, de L. Bunuel (Vostf) ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : la Femme de l'aviateur, de E. Rhomer.

DIMANCHE 29 DÉCEMBRE

Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : *15 h, Les maraudeurs attaquent*, de S. Fuller (Vostf) ; 21 h, les Liaisons coupables, de G. Cukor (Vostf) ; 17 h, Quatre de l'infanterie, de Pabst ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : Charles et *Lucie*, de N. Kaplan.

LUNDI 30 DÉCEMBRE

Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : *15 h*, le Chemin de *la* peur, de L. Benedek (Vostf) ; 17 h, Suzan Lenox, de R. Z. Leonard (v.o.) ; 19 h, Dix ans de cinéma français à *redécouvrir : Itinéraire bis*, de C. Drillaud.

MARDI 31 DÉCEMBRE

Relâche.

Les exclusivités

L'AFFAIRE DES DIVISIONS MORITURI (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

AMADEUS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

L'ARROSEUSE ORANGE (Hongrois, v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

BATON ROUGE (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BILLY ZE KICK (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-72-52-36) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-46-31) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

LES BONS DÉBARRAS (Can.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA BOURGEOISE ET LE PUCEAU (Fr.) (**) : Ritz, 2e (46-06-58-60).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LA CAGE AUX FOLLES No 3 (Fr.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; *Gaumont Ambassade*, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88).

CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

COCOON (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). — V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

COLONEL REDL (Hongrois, v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

CORBEAUX ET MOINEAUX (Chinois, v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

COTTON *CLUB* (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

CUORE (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; *PLM St-Jacques*, *14e* (45-89-68-42).

LA DERNIÈRE LICORNE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

DROLE DE MISSIONNAIRE (Brit., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

L'EFFRONTÉE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pagode, 7e (45-07-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Monte Carlo, 8e (42-25-09-83) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

EMMANUELLE IV (Fr.) (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).

EMPTY QUARTER, UNE FEMME EN AFRIQUE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

L'ÉVEILLÉ DU PONT DE L'ALMA (Fr.) : République, 11e (48-05-51-33).

EXPLORERS (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Vf Bergère, 9e (47-70-77-58).

LES GOONIES (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Mercury, 8e (45-62-75-90). — V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (47-52-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

HAREM (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

HOLD-UP (Fr.) : Ambassade, 8e (34-59-19-08).

L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : République, 11e (48-05-51-33).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71) ; Saint-Ambroise 11e (47-00-89-16).

KALIDOR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16). — v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LUNE DE MIEL (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

MAD MAX AU-DELA DU DOME DU TONNERRE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

MOI VOULOIR TOI (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MUSCLOR ET SHE-RA LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Calypso, 17e (43-80-30-11) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).

NIGHT MAGIC (Can.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-24-48) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).

LES NOCES DE FIGARO (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

LA NUIT PORTE-JARRETELLES (Fr.) (*) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

NOTRE MARIAGE (Fr.-Port.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

ON NE MEURT QUE DEUX FOIS (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

OZ, UN MONDE EXTRAORDINAIRE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (You., v.o.) : St-André des Arts, 6e (43-26-80-25) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

LA PARENTÈLE (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA PARTIE DE CHASSE (Brit., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19). V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74).

PASSAGE SECRET (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

PIZZAIOLO ET MOZZAREL (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

PRORS (Fr.) : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Bergère, 9e (47-70-77-58).

RAMBO II (A., v.o.) : *Paramount City*, 8e (45-62-45-76). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; *Gaîté Boulevard*, 2e (42-33-67-06) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-70-81-77) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

RAN (Jap., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

RASPOUTINE, L'AGONIE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UCG Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). — V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23). — V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

LES RIPOUX (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

RIO ZONE NORD (Brés., v.o.) : République, 11e (48-05-51-33).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

ROUGE BAISER (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; *UGC Odéon, 6e* (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; *UGC Boulevard*, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

SANTA CLAUS (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Gobelins, 13e (47-07-12-28) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

SCOUT TOUJOURS (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

SILVERADO (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Danton, 6e (42-25-

10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : *Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04)* (h. sp.).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).

TANGOS, L'EXIL DE GARDEL (Franco-Argentin, v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; *Murat, 16e (46-51-99-75)* ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

THE WAY IT IS (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

TOKYO GA (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

TONNERRES LOINTAINS (Indien, v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : *Capri, 2e (45-08-11-69)* ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-52-27) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06).

UNE SAISON ITALIENNE (It., v.o.) : *Latina, 4e (42-78-47-86) ; Reflet* Médicis, 5e (43-54-42-34) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Action Lafayette, 9e (48-74-97-27) ; Ranelagh, 16e (42-88-04-44).

LE VOYAGE A PAIMPOL (Fr.) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Studio Cujas, 5e (43-54-89-22) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

VERTIGES (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

Les grandes reprises

L'AIGLE A DEUX TETES (F.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

L'ARBRE SOUS LA MER (v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

L'ARRANGEMENT (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

LA BELLE ET LA BETE (Fr.) : Templiers, 3e (22-72-94-56).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : *Napoléon, 17e (42-67-63-42)*.

CARMEN (Saura) (Esp., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES COPAINS D'ABORD (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

COMME UN TORRENT (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23).

LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

LA DERNIÈRE FOLIE DE MEL BROOKS (A., v.o.) : St-Michel, 5e (43-26-79-17).

DERSOU OUZALA (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DON QUICHOTTE (A., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

DON QUICHOTTE (Sov.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80).

DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

FALLING IN LOVE (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

LA HUITIÈME FEMME DE BARBE-BLEUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

L'HOMME TRANQUILLE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

L'HOMME AU PISTOLET D'OR (A., v.f.) : Club, 9e (47-70-81-47).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85).

JOHNNY GUITARE (A., v.o.) : Logos, 5e (43-54-42-34) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Action Lafayette, 9e (48-74-97-27) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-33-99-41).

KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : République, 11e (48-05-51-33) ; Calypso, 17e (43-80-30-11).

MA FEMME EST UNE SORCIÈRE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (45-08-11-69).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

LES OISEAUX (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LA PLANÈTE SAUVAGE : Utopia, 5e (43-26-84-65).

PANDORA (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40) ; Mac Mahon, 17e (43-80-24-81).

LA PARADE DE PRINTEMPS (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

PARIS TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

LA PEAU DOUCE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

REFLETS DANS UN ŒIL D'OR (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

THIS IS ARMY (A., v.o.) : Péniche des Arts, 15e (45-27-77-55).

STALKER (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

STORMY WEATHER (A. v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21). – V.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58).

THE THING (A., v.f.) (*) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

THE MAJOR, THE MINOR (A.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

LA TOUR DE LONDRES (Ang., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Calypso, 17e (43-80-30-11).

UNDERFIRE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

VIVA ZAPATA (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : *République Cinéma, 11e (48-05-51-33)*.

Les festivals

CINQ FILMS POUR LE PRIX D'UN (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (47-83-64-66), 14 h : les 55 Jours de Pékin ; 15 h 30 : la Fille de Ryan ; 18 h 45 : Faussaire ; 20 h 30 : le Tambour ; 22 h 15 : Baby Doll.

FESTIVAL D'AUTOMNE – RETROSPECTIVES BECKER – SEMAINE DES CAHIERS DU CINÉMA (v.o.) 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00), mer. : Rendez-vous de juillet ; jeu. : les Aventures d'Arsène Lupin ; ven. : Dernier *Atout ; sam. : le Trou ; dim. : Antoine et Antoinette* ; lun. : Edouard et Caroline ; mar. : Goupi Mains rouges.

LE CINEMA INDIEN A TRAVERS SES STARS. Centre G.-Pompidou, salle Garance (42-78-37-29) : 17 h 30, l'Ascension, d'A. Gopalakrishnan ; 20 h 30, Akkare, de K.N. Sasidharan ; jeu., 14 h 30, Namak Haram, de H. Mukherjee ; 17 h 30, Devdas, de B. Roy ; 20 h 30, le Seuil, de J. Patel ; ven., 14 h 30, Sita Kalyanam, de Bapu ; 17 h 30, Sujata, de B. Roy ; 20 h 30, Emergeant de la surface, de M. Kaul ; sam., 14 h 30, *Utsav, de G. Karnad* ; 17 h 30, Assoiffé, de G. Dutt ; 20 h 30, le Vagabond, de R. Kapoor ; dim., 14 h 30, Bazaar, de S. Sarhadi ; 17 h 30, Mr. and Mrs. 55, de G. Dutt ; 20 h 30, Amar Akbar Anthony, de M. Desai ; lun., 14 h 30, Toucher du bois, de S. Paranjpye ; *17 h 30, Un vol de pigeons*, de S. Benegal ; 20 h 30, Cœur pur, de K. Amrohi.

FESTIVAL DU FILM POUR ENFANTS (v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80), ven. 16 h, lun. 14 h : le Géant de la *steppe* ; jeu. *et* sam. 14 h, lun. 16 h : *le* Conte du tsar Saltan ; dim. 14 h, mer. et mar. 16 h : Rouslan et Lioudmilla ; jeu. 16 h, ven., mar. 14 h : le Tour du monde de Sadko. Studio 43, 9e (47-70-63-40), sam. 16 h : Soyez les bienvenus ; dim. 14 h : Aventures fantastiques ; dim. 16 h : *Bwana Toshi*.

N. KINSKY (v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36), sam., lun. 11 h 30 : la *Lune dans le caniveau* ; 11 h 50 : Maria's Lovers ; 11 h 35 : la Féline (*) ; 11 h 40 : Hôtel New-Hampshire ; 11 h 30 : Surexposed : 11 h 5 : Tess.

KUROSAWA (v.o.), Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), mer., sam. 18 h 30 : Der*sou Ouzala ; dim. 18 h 30 : Dodes Caden*.

NIKITA MIKHALKOV (v.o.), Epée de bois, 5e (43-37-57-47), 15 h : l'Esclave de l'amour ; 17 h 30 : Cinq soirées ; 19 h 30 : Quelques jours de la vie d'Oblomov ; 22 h : Partition inachevée pour piano mécanique.

OZU (v.o.), Olympic-Marylin, 14e (45-43-99-41), mer. : Fin d'automne ; jeu., dim. : Gosses de Tokyo ; sam., mar. : Dernier caprice ; ven. : le Goût du saké ; lun. : Voyage à Tokyo.

TEX AVERY (v.o.), 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77), perm. à partir de 14 h.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.), Studio 28, 18e (46-06-36-07), mer., jeu. : Ran (v.o.) ; ven. : l'Homme aux yeux d'argent ; sam. : Hellzapoppin (v.o.) ; dim., mar. : Rambo II (v.o.).

QUE RESTE-T-IL DE NOS PÉPLUMS (v.o.) Olympic-Entrepôt, 14e (45-43-99-41), mer., sam. 16 h, 20 h : Hercule à la conquête de l'Atlantide ; mer. 18 h, 22 h : Aïda ; jeu. 18 h, 22 h : les Derniers Jours d'Herculanum ; 16 h, 20 h : Hercule contre Moloch ; ven. 16 h, 20 h : Théodora, impératrice de Byzance ; 18 h, 22 h : Hercule se déchaîne ; sam. 14 h, 18 h, 22 h : Maciste en *enfer* ; dim. 14 h, 18 h, 22 h, mar. 18 h, 22 h : les Derniers Jours de Pompei ; dim. 16 h, 20 h : Cléopâtre, Une reine pour un César ; lun. 16 h, 20 h : la Vengeance d'Hercule ; 18 h, 22 h : la Terreur des gladiateurs ; mar. 16 h, 20 h : Maciste contre les hommes de pierre.

ROHMER, République-Cinéma, 11e (47-00-89-16), dim. 12 h : la Marquise d'O ; jeu., lun., 17 h 10 : la Carrière de Suzanne ; jeu. 22 h : la Femme de l'aviateur ; Denfert, 14e (43-21-41-01), jeu., 12 h : les Nuits de la pleine lune ; sam. *12 h : le Beau Mariage ; dim., 12 h* : Pauline à la plage ; dim., mer., 13 h 40 : Perceval le Gallois.

Les séances spéciales

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11), 22 h (sf mar.).

L'AMI AMÉRICAIN (All., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16), sam., 19 h 50.

ANOTHER COUNTRY (Brit., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16), dim., 22 h.

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), jeu., lun., 22 h.

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 5e (46-33-97-77), 12 h.

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11), 18 h (sf mar.).

BLACK JACK (Brit., v.o.) : Action La Fayette, 9e (48-74-97-27), sam., dim., lun., mar., 13 h 50.

CABARET (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14), 15 h 20.

CASANOVA (de Fellini) (It., v.f.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), sam., dim., mer., 17 h 30.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), 19 h 45 (sf mar.).

LES CHIENS DE PAILLE (**) (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), sam., 22 h ; dim., 20 h.

COUP DE CŒUR (A., v.o.) : République Cinéma, *11e* (48-05-51-33), mer., ven., sam., mar., 22 h ; dim. 18 h 10.

DANCE WITH A STRANGER (Brit., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77), 12 h.

DÉTECTIVE (Fr.) : République-Cinéma, 11e (48-05-51-33), dim., 15 h 40.

GÉANT (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 17 h 45.

GERTRUD (Dan. ; v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), sam., 22 h.

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), mar., dim., lun., 18 h.

IL ÉTAIT UNE FOIS LA RÉVOLUTION (It., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82), 21 h 50.

INDIA SONG (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), jeu., sam., 18 h.

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14), 21 h.

METROPOLIS (All., muet) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36), dim., 11 h 45 ; République-Cinéma, 11e (48-05-51-33), dim., 22 h ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85), ven., 17 h 30 ; sam., 19 h.

MON NOM EST PERSONNE (It., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14), 14 h.

LE MEILLEUR DE LA VIE (Fr.) : République-Cinéma, 11e (48-05-51-33), lun., 20 h 20.

LE MYSTÈRE PICASSO (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36), mar., 12 h 10.

LA PEAU DOUCE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), jeu., sam., 20 h.

PIXOTE, LA LOI DU PLUS FAIBLE (*) (Brés., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36), mar., 11 h 40.

POSSESSION (**) (Brit., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), jeu., lun., 22 h.

QU'EST-IL ARRIVÉ A BABY JANE ? (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (46-33-97-77), 12 h.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), t.l.j., 0 h 15, sf mer., 22 h.

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), 20 h 15 (sf mar.).

SALO, OU LES 120 JOURS DE SODOME (**) (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36), ven., sam., 0 h 30.

VIVA ZAPATA (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), jeu., sam., mar., 16 h.

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), dim., 18 h ; ven., lun., 22 h.

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 25 DÉCEMBRE

Eglise Saint-Louis en l'Ile, 17 h : *Th. Modelin, M. Matthes* (Bach, Haendel, Mozart).

JEUDI 26 DÉCEMBRE

Eglise Saint-Louis en l'Ile, 20 h 30 : G. Fumet, J. Galard (Bach, Albinoni, Haendel).

La Table verte, 22 h : A. Melchior (Bach, Mozart, Beethoven).

VENDREDI 27 DÉCEMBRE

La Table verte, 22 h : voir le 26.

Eglise Saint-Louis en l'Ile, 20 h 30 : voir le 26.

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 21 h : M. Stilz, J. Pontet, A. Stocchetti, F. Bernede (Vivaldi, Bach, Dieupart).

SAMEDI 28 DÉCEMBRE

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 21 h : voir le 27.

Eglise Saint-Louis en l'Ile, 20 h 30 : voir le 26.

La Table verte, 22 h : voir le 26.

MARDI 31 DÉCEMBRE

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h : G. Fumet, J. Galard (Bach, Albinoni, Haendel).

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALE (42-33-37-71), 23 h : J.-M. Jaffet, F. Lockwood, Kalil, T. Rabeson (der. le 29) ; le 30 : Amar Sundy Group, *le 31 : Casino*.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : les 25, 26 : Ch Slide ; A partir du 27 : B. de Kort Quintet.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), 22 h : le 26 : Latin Show, les 27, 28 : la Manigua, le 31 : les Quatre Etoiles du Zaïre.

DUNOIS (45-84-72-00), les 26, 27, 28, 29, 30 à 20 h 30 : Pandemonium Jazz Band ; le 31 à 21 h : E. Kungali, G. Konket.

GIBUS (47-00-78-88), 22 h, les 25, 26 : Stand By, les 27, 28 : The Froggies, le 31 : The Gunslingers.

MERIDIEN (47-58-12-30), 22 h ; les 26, 27, 28 : Cl. Luter, les 30, 31 : J. Newman.

MONTANA (45-48-93-08), 22 h : P. Meige.

MONTGOLFIER (45-54-95-00) 22 h : *S. Guerault*.

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30, les 25, 26, 27, 28 : Ph. Sanders, le 31 : la *Manigua*.

PETIT JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : jeu. : Fox Trot ; ven : Cyril Jazz Band ; sam. : Tin Pan Stompers ; lundi : J. Doudelle Orchestra.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h 30 : Jeu. : Steckar Tubapack ; ven. : De Preissac Swing Orchestra ; sam. : Marble Oak ; lun. : Hollywood Swing Boys.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), (sauf les 25, 31), 23 h : D. Huck, L. de Preissac, P. Boussaguet, F. Laudet.

PHIL'ONE (47-76-44-26), 21 h 30 : les 25, 29 : Soirées zaïroises ; le 26 : Phil'One Superstar, les 27, 28 : Malherbe, Faton Cahen ; le 31 : Apartheid Not.

LA PINTE (43-26-26-15), 21 h 30, les 26, 27, 28 : S. Goubert ; le 30 : Trio E. Goubert.

RADIO-FRANCE, Grand auditorium (45-24-15-16), le 25 à 21 h : Special Gospels and Blues Night.

SLOW CLUB (42-33-84-30) (D., L.), 21 h 30 : J. Lacroix.

STAND BY (46-33-96-23), les 27, 28, à 21 h 30 : J. Nacache Trio.

TROIS MAILLETZ (43-54-00-79), jeu., ven., sam., 22 h 30 : R. Bahri.

La danse

BASTILLE (43-57-42-14), (Mer., Dim., Lun.) 20 h 30 : Striptiz

PALAIS DES CONGRÈS (42-66-20-75), (Me. soir, J., D. soir, L.) 20 h 30 ; sam. et dim. 14 h 30 : le Chat botté.

RENAISSANCE (42-08-21-75), le 27 à 18 h 30 : Musical Patchwork.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73), les 28, 29 à 15 h 30 : Coppelia.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-47-77), les 26, 27, 31 à 20 h 30 ; le 28 à 17 h et 20 h 30 ; le 29 à 15 h et 18 h : Ballet national de Pologne.

En région parisienne

ANTONY, *Th. F. Gémier (46-66-02-74) le* 27 à 21 h, le 28 à 15 h et 21 h, le 29 à 15 h : l'Arbre à soleils.

AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (48-34-67-67) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 16 h 30 : Boulevard du mélodrame.

AULNAY-SOUS-BOIS, Espace J. Prévert (48-68-00-22), le 27 à 22 h 30 : A la recherche du temps porain.

LONGJUMEAU, Th. A. Adam (69-09-40-77) le 29 à 15 h : le Village dans les nuages.

NEUILLY, th. (47-45-75-80) les 26, 27, 28 à 20 h 45, le 29 à 16 h : l'Avare.

PANTIN, Eglise, sous chapiteau (43-57-52-70) le 28 à 15 h : l'Ile au trésor.

SANNOIS, Centre Cyrano de Bergerac (39-81-81-56), le 29 à 14 h 30 : la Belle de Cadix : le 31 à 20 h : The Frocs.

SURESNES, Théâtre Jean-Vilar (47-72-38-80), les 26, 27, 28 à 14 h 30 : West look story ; CL, (45-06-13-10) (D., L., Mar.), 20 h 45 : Tombeau pour cinq cent mille soldats.

VERSAILLES, Th. Montansier (39-50-71-18) le 28 à 21 h : On dînera au lit ; le 31 à 21 h : De doux dingues.

COMMUNICATION

Mercredi 25 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Spectacle sur glace : Casse-noisette.
Musique de Tchaïkovski, par l'Orchestre philharmonique national, avec D. Hamill, R. Cousins, L. Green...
Une fable qui commence dans la couleur locale réaliste d'un milieu bourgeois et se termine dans le monde de l'imaginaire. Un ballet féerique dansé par les plus grands patineurs du monde.

22 h Cinopéra.
Emission d'Eric Lipmann, Levon Sayan et Daniel Toscan du Plantier.
Une rétrospective des films d'opéra. Avec Gina Lollobrigida dans Paillasse et Sophia Loren dans la Favorite.

23 h 30 Journal.

23 h 45 Boîte à jazz.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Téléfilm : le Réveillon.
De J. Bouchaud, réal. D. Losset, avec M. Barrier, J.-P. Bagot...
La nuit de Noël de cinq agents de police et de ceux qu'ils rencontrent. Situations cocasses et hautement improbables !

21 h 55 Opérette : Ciboulette.
De R. Hahn, d'après R. de Flers et F. de Croisset, avec le concours de l'Opéra de Monte-Carlo et de l'Opéra de Montpellier, et M. Robinson, F. Perrot, J. Jansen, A. Normand, A. Host... (En simultané avec France-Musique.)
Nouvelle conception d'une opérette très populaire où les dialogues ont été modifiés. Toute l'histoire est rêvée et racontée par son auteur, Reynaldo Hahn, et l'on assiste à la création de l'œuvre.

0 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 55 Variétés : Les totems du Bataclan.
Emission de J.-L. Foulquier et J.-P. Capdevielle.
Avec le groupe Téléphone, Yves Simon, Bill Baxter, Diane Tell, Angel Malmone Entreprise...

21 h 55 Journal.

22 h 25 Cinéma : le Guépard.
Film italien de L. Visconti (1962), avec B. Lancaster, A. Delon, C. Cardinale, P. Stoppa, S. Reggiani, R. Morelli. *(Rediffusion.)*
Après le débarquement de Garibaldi, en 1860, un vieil aristocrate sicilien prend conscience de la fin de sa classe et assure l'avenir de son neveu par un mariage bourgeois. Une époque, une évolution historiques parfaitement reconstituées. L'œuvre est superbe, ainsi que Burt Lancaster.

0 h 15 Prélude à la nuit.
« Air », de Gluck, par les Douze violons de France.

1 h 15 Nouvelles du « Monde ».
Une série de sept émissions adaptée de nouvelles parues dans nos colonnes. Ce soir, « les Deux Nounous », d'Alain Elkaan (Italie).
A l'approche de Noël deux nourrices organisent la rencontre de deux êtres solitaires, un petit garçon obèse et amoureux et un vieux professeur aveugle et lunaire.

CANAL PLUS

20 h 33, Série : Les Triplés ; 21 h, Les Ripoux, film de C. Zidi ; 22 h 50, les Chariots de feu, film de H. Hudson ; 0 h 50, le Général de l'armée morte, film de L. Tovoli.

FRANCE CULTURE

20 h 30, Pour ainsi dire : Olympia Alberti pour son recueil de poèmes. 21 heures, Musique : jazz bivouac (en direct du grand auditorium) : spécial gospels et blues night, par La Velle, W.G. Hunter, J. Van Jones, L. Mac Comb, le groupe TIP. 22 h 20, Maria Casarès lit « Booz endormi », de Victor Hugo. 22 h 30, Nuits magnétiques. 0 h 10, Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 4 Concert (donné le 5 mars à la Philharmonie de Berlin) : *Concerto pour piano et orchestre n° 23 en la majeur* de Mozart et *Symphonie n° 7 en mi-majeur* de Bruckner par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. C.M. Giulini, sol. M. Perahia, piano ; en complément de programme : œuvres de Telemann, J.S. Bach.

21 h 50 Les soirées de France-Musique (en simultané sur Antenne 2) : Ciboulette, de R. Hahn ; à 0 h 15 Jazz-club.

Jeudi 26 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

9 h 20 ANTIOPE 1 ; 9 h 30 Canal FIT ; 10 h 30 Croque-vacances ; 11 h 30 Les jours heureux ; 12 h 02 Tournez... manège.

13 h Journal.

13 h 50 Dessin animé : les Aventures de Tintin (et à 14 h 35).

13 h 55 Série : La petite maison dans la prairie (redif.).

14 h 40 Destination Noël.

16 h 30 Feuilleton : Deux ans de vacances (redif.).

17 h 30 La chance aux chansons.

18 h Salut les petits loups (et à 19 h 15).

18 h 30 *Mini-journal pour les jeunes.*

18 h 45 Série : Santa-Barbara.

19 h 15 Salut les petits loups.

19 h 40 Cocoricocoboy.

20 h Journal.

20 h 35 Pour ceux qui aiment Bach.
Emission d'E. Lipmann, réal. J.-P. Barizien (en simultané avec France-Musique).
Trois heures avec Jean-Sébastien Bach. On ne s'ennuie pas un seul instant.

23 h 40 Journal.

23 h 55 Boîte à jazz.

DEUXIÈME CHAINE : A2

6 h 45 Télématin ; 10 h 30 ANTIOPE ; 11 h 30 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 11 h 35 La télévision des téléspectateurs ; 12 h 00 Journal et météo ; 12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.

12 h 45 Journal.

13 h 30 Feuilleton : Le crime de Mathilde.

14 h 40 Aujourd'hui la vie.

15 h Série : Switch.

15 h 50 C'est encore mieux l'après-midi.

17 h 30 Récré A2.
Image imagine ; Mes mains ont la parole ; Terre des bêtes (le koala) *; Les mondes engloutis...*

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Jeu : la Trappe.

20 h Journal.

20 h 25 Les cinématographes Lumière.
Une anthologie des premiers films tournés par les frères Lumière, il y a presque un siècle.

20 h 30 D'accord, pas d'accord (INC).

20 h 35 Téléfilm : Esclave et Pharaon.
De P. Meunier, scénario et dialogues G. Brach.
Un très jeune pharaon en déroute sauvé par son esclave. Un drame superbement filmé dans des couleurs du désert, illuminé par l'éclat bleu des bijoux.

22 h Magazine : Actions.
De M. Honorin, F.-H. de Virieu et G. Morin.
Au sommaire : Parlons d'argent (les démarches à faire pour obtenir des déductions fiscales) ; coup de pouce à une entreprise ; donnant-donnant (trois accords sociaux d'entreprise ; le choix des téléspectateurs) ; titres en jeu ; complément d'enquête.

23 h 15 Journal.

23 h 35 Sports : Hockey sur glace.
Le Tournoi de Paris.

TROISIÈME CHAINE : FR3

15 h Emissions pour les jeunes.

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 heures, où l'on verra sur tout le réseau Une vie en chansons ; *à 17 h 30,* Edgar, le détective cambrioleur ; *à 18 h 55,* la Panthère rose ; *à 19 h 35,* Un journaliste un peu trop voyant.

19 h 55 Dessin animé : les Entrechats.

20 h 05 Tous en piste.

20 h 30 Série : Benny Hill.

20 h 55 Téléfilm : l'Enigme blanche.
D'après le roman de R. Gouze, adapt. C. Veillot, réal. P. Kassovitz, avec J. Rochefort, B. Ogier, C. Rich, B. Cremer...
(Lire notre article.)

22 h 30 Journal.

22 h 55 Concert : Murray Head.
Enregistré au Palais des sports de Toulouse, le 13 octobre 1984.
Chansons tendres et romantiques, avec parfois un soupçon de mélancolie.

23 h 45 Nouvelles du « Monde ».
Une nuit agitée de Pierre Grispari (France).
Le soir de Noël, la permanence d'un commissariat de quartier. A mesure que la nuit s'avance, on voit surgir d'étranges personnages...

0 h *Prélude à la nuit.*

CANAL PLUS

7 heures, Gym à gym ; 7 h 15, Top 50 ; 7 h 40, Cabou Cadin ; 7 h 55, le Roi, c'est moi ; 8 h 40, Le plus beau cadeau ; 9 h 05, *Réveillon chez Bob,* film de Denis Granier-Deferre ; 10 h 25, *l'Ami de la famille,* film de Jack Pinoteau ; 11 h 50, dessin animé ; 12 h 05, Top 50. 12 h 30 Direct. 14 heures, *Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine,* film de Michel Coluche. 15 h 30, *l'Eté prochain,* film de N. Trintignant. 17 h 10, le petit train de Noël. 18 h 25, Les affaires sont les affaires. 19 heures, Maxi-tête. 19 h 05, Zenith. 19 h 40, Tout s'achète. 20 heures, Top 50. 20 h 15, Coluche. 20 h 30, Les triplés. 20 h 35, *Partenaires,* film de C. d'Anna. 21 h 50, *l'As des as,* film de G. Oury. 0 heures, *Les après-midi de Pamela Mann,* film de H. Paris.

FRANCE-CULTURE

1 heure, Les nuits de France-Culture ; 7 heures, Culture matin ; 8 h 15, Les enjeux internationaux ; 8 h 30, Les chemins de la connaissance ; 9 h 05, Matinée : une vie, une œuvre : Georg Christoph Lichtenberg ; 10 h 30 Musique : Miroirs ; 11 h 10, Répétez dit le maître : un LEP du Cantal installe en Afrique les éoliennes qu'il a construites ; 11 h 30, Feuilleton : Sur les chemins d'Alice. 12 heures, Panorama. 13 h 40, Peintres en ateliers : Raphaël Mahdavi.

14 heures, Un livre, des voix : « Le beau monsieur de Cracovie » et « Contes », de Isaac Bashevis Singer. 14 h 30, La table québécoise. 15 h 30, Musicomania : Voyage au musée du phonographe. 17 h 10, Le pays d'ici, à Mulhouse ; 18 heures, Subjectif. 19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : l'hyperthyroïdie. 20 heures, Musique, mode d'emploi : l'Evangile des musiciens. 20 h 30, « Rage », de Yvane Daoudi. Avec M. Schneider, F. Bastien, F. Ebrehard. 21 h 30, Festival estival de Paris 1985 : *Chœur du séminaire de Maynooth,* dr. S. Lavery (vêpres de saint Patrick). 22 h 30, Nuits magnétiques. 0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

2 h , Les nuits de France-Musique : Samson François ; 7 h 10 Réveil matin : œuvres de Pleyel, Respighi, Bavadjanian, Haydn... ; 9 h 05, Le matin des musiciens : Angleterre, les voix célestes : 11 h 10, Le temps du jazz. 12 h 30, Concert (donné : le 30 janvier au Théâtre des Champs-Elysées) : œuvres de Gerschwin, Solal, par l'Orchestre national de France. 14 h 02, Repères contemporains : collections musique française d'aujourd'hui, œuvres de Kessler, Risset. 15 heures, Les après-midi de France-Musique : Francis Poulenc, Marcelle Meyer : à 16 h 30, concert à Carnegie Hall : Edith Piaf. 18 heures, Côté jardin. 18 h 30, Rosace, magazine de la guitare, œuvres de Weber, Brouwer, Boudon. 20 h 04, Avant concert. 20 h 30, Concert : pour ceux qui aiment Bach, en simultané avec TF 1. 23 heures, Les soirées de France-Musique : Serge Rachmaninov.

● *Lutte contre la piraterie audiovisuelle.* – Une association de lutte contre la piraterie audiovisuelle (ALPA), associant Français et Américains, a été créée à l'initiative du Centre national de la cinématographie. Y ont adhéré, côté français : la Fédération nationale des distributeurs de films, la Chambre syndicale des producteurs et exportateurs de films français, la Chambre syndicale de l'édition audiovisuelle, ainsi que la Société pour l'administration du droit de reproduction, filiale commune aux sociétés d'auteurs ; du côté américain, la Motion Picture Association of America (qui regroupe les producteurs et est présidée par M. Jack Valenti) et les sept « majors » américaines : Columbia, Disney, MGM/UA, Paramount, Fox, Universal et Warner. Son président est M. Robert Schmelck, ancien premier président de la Cour de cassation.

La télématique se porte bien

Le Minitel a la « pêche » ! Selon un communiqué du ministère des PTT, le nombre d'heures d'utilisation du service Télétel a été multiplié par 4,5 entre octobre 1984 et octobre 1985. Le trafic sur Télétel 3 (le service « kiosque ») a, quant à lui, décuplé pendant cette période : le nombre d'heures d'utilisation est passé de 54 000 à 852 300. Les revenus de ce service kiosque, pour les éditeurs, ont progressé de 7,3 millions de francs fin 1984 à 64 millions de francs à l'automne 1985. Grands bénéficiaires de cet engouement pour la télématique : les messageries « conviviales » et les services spécialisés, qu'ils inaugurent une nouvelle forme de communication politique comme « Démocratie directe » ou qu'ils offrent une série de faits et chiffres sur l'audiovisuel comme Médiactuel.

« Démocratie directe » sur écran

Citoyens à vos claviers ! Depuis le 18 mai, chaque possesseur de Minitel pouvait poser des questions à l'homme politique de son choix grâce à « Démocratie directe », un service télématique lancé par l'association Dialogue et démocratie. Mais c'était en différé : des heures ou des jours étaient parfois nécessaires pour lire la réponse *ad hoc* sur l'écran. Toutefois, au bout de quatre mois, le succès est patent : quelque 15 000 connexions, soit 1 300 heures de consultations, ont été faites.

Du 10 au 16 décembre, « Démocratie directe » a donc accompli un pas de plus grâce à l'une de ses nouvelles rubriques « Le point avec... », qui permet aux « *minitélistes* » de dialoguer vingt-quatre heures sur vingt-quatre, en temps réel cette fois-ci, avec un responsable politique. Le cobaye est M. Pierre Méhaignerie, député CDS d'Ille-et-Vilaine, président du CDS et vice-président de l'UDF, le premier à avoir répondu à l'invitation de « Démocratie directe ».

Au siège du CDS, des dizaines de questions défilent sur les écrans des deux Minitel, adressées par des instituteurs, des cadres d'assurances, des fonctionnaires des PTT, bretons, lillois ou montpelliérains, plus rarement parisiens (70 % des « mordus » de la télématique à la sauce politique sont des « minitélistes » de province). Des questions classiques (*« Quelle est la politique culturelle du CDS ? De quelle façon réduiriez-vous le chômage ? Que feriez-vous si l'opposition devait faire appel aux voix du Front national ? »*) voisinent avec des interpellations plus audacieuses (*« Accepteriez-vous que la France élise un président maghrébin ? Combien coûte votre campagne d'affiches ? »*), voire franchement personnelles (*« Pourquoi n'avez-vous pas de troisième enfant ? Quel est l'homme politique que vous admirez le plus ? »*). Ce n'est guère une surprise. Retranchés derrière clavier et écran, les citoyens interrogent M. Méhaignerie sur des thèmes que certains jugeraient sans doute déplacés ou sans intérêt au cours d'un débat public.

Le président du CDS se pique au jeu, rédige et pianote ses réponses. Au point d'en oublier ses rendez-vous. Par la suite, déplacements en province obligent, un de ses collaborateurs prend la relève. Mais il ne fait apparaître les réponses sur l'écran qu'après les avoir lues au téléphone à M. Méhaignerie et avoir obtenu son imprimatur. Longues et parfois floues au début, les réponses de M. Méhaignerie deviennent au fur et à mesure plus concises et plus ciblées.

Les citoyens télématiciens apprendront ainsi que l'homme qui sert de référence politique au président du CDS est M. René Pleven, qu'en cas d'apport nécessaire du Front national à l'opposition *« il irait se promener dans la lande bretonne »* (comme Mme Georgina Dufoix dans les Cévennes...), qu'il ne serait pas opposé à l'élection d'un président de la République maghrébin *« si les Français l'ont choisi »* ou que la campagne d'affichage et d'adhésions du CDS a coûté 1,6 million de francs, etc.

Les animateurs de « Démocratie directe » (d'anciens étudiants en sciences politiques, en gestion, etc., dont la moyenne d'âge est de vingt-quatre ans) n'imposent qu'une règle du jeu : ils s'interdisent de commenter les questions et les réponses qu'ils reçoivent puis renvoient intégralement sur écran mais, ils exigent en contrepartie des responsables politiques qu'ils répondent à toutes les interpellations. Rémunérée par la taxe téléphonique (1,03 franc par minute dont « Démocratie directe » et le serveur perçoivent les cinq-huitièmes), « Démocratie directe » a mis en place un comité de surveillance, présidé par M. Lucien Sfez, président du Centre national de la communication audiovisuelle (CNCA) et composé d'universitaires, qui garantit le pluralisme.

Désireux de ne pas laisser passer ce nouveau média qu'est la télématique, surtout en période préélectorale, et soucieux de se mettre au goût du jour de cette nouvelle communication, d'autres responsables politiques prendront dès le 15 janvier le relais de M. Méhaignerie : M. Louis Mexandeau, ministre des PTT, d'abord, puis Mme Yvette Roudy, MM. Jack Lang, Jacques Toubon, Robert Badinter, Lucien Sfez et, sous réserve, Mme Michèle Cotta.

YVES-MARIE LABÉ.

★ « Démocratie directe » : 16 (1) 36-15-91-77 ; code d'accès : AGIR.

Une banque de données sur l'audiovisuel

Le bilan du cinéma britannique ? Les derniers chiffres comptabilisant l'audience des *networks* américains ? La nouvelle grille de TV 5 au 1er janvier 1986 ? Pour fournir des réponses à ces questions, Médiactuel international a lancé mi-octobre une banque de données sur l'audiovisuel, en France et à l'étranger, que l'on peut actuellement consulter par Minitel avant qu'elle soit réservée aux seuls professionnels à partir de janvier 1986.

Pour approvisionner sa *Lettre* bimensuelle, éditée depuis mars, et ce service télématique, les quatre permanents de Médiactuel épluchent 70 revues spécialisées (en différentes langues), utilisent le réseau des dix-huit correspondants pour l'audiovisuel mis en place dans les ambassades, en sus de leurs propres interlocuteurs au Brésil, aux USA, en Grande-Bretagne, en Italie, au Benelux etc. Pour ses chiffres-clés (statistiques, fiches d'identité des firmes audiovisuelles et noms des dirigeants), Médiactuel bénéficie de la collaboration du Bureau d'informations et de prévisions européen (BIPE) et de l'Institut pour le développement et l'aménagement des télécommunications et de l'économie (IDATE).

L'association Médiactuel international est le fruit d'un partenariat entre le Carrefour international de la communication (CIC), la Mission TV-Câble, la Régie française de publicité (RFP), la MIDIST, Intermédia et le secrétariat d'Etat chargé des techniques de communication. Son budget 1985 est d'environ 2,4 millions de francs.

En 1986, Médiactuel souhaite atteindre le chiffre de 500 abonnés à sa *Lettre* (le double du nombre actuel) et table sur un « parc de 4 à 500 professionnels qui consulteront sa banque de données à raison d'une heure au moins par mois.

Y.-M. L.

★ Médiactuel international : 16 (1) 36-15-91-77 ; code d'accès : CTL.

Concentration dans le câble américain

WESTINGHOUSE VEND SES RÉSEAUX

Après six mois de négociations, Westinghouse Electric, un des géants américains de l'équipement électrique et électronique, a vendu la totalité de ses cent quarante réseaux câblés, à l'exception de deux réseaux à Chicago, pour quelque 2,1 milliards de dollars. Cette somme va permettre au groupe de rembourser les dettes contractées pour racheter une partie de son capital. Westinghouse possède encore dans le secteur de l'audiovisuel (8 % de son chiffre d'affaires) six stations de télévisions et des intérêts dans la production et la distribution de programmes.

C'est un groupe de cinq câblo-distributeurs (American Television and Communications, Tele-Communications Inc., Comcast, Daniels and Associated, Century Southwest) qui vont se partager les deux millions d'abonnés gérés par W Cable, filiale de Westinghouse. Cette transaction amplifie le mouvement de concentration en cours dans le câble américain depuis plus d'un an. En effet, American Television and Communications, Tele-Communications Inc. et W Cable, qui sont les trois plus importants câblo-distributeurs américains, géraient à eux seuls, le quart des trente-huit millions d'abonnés au câble.

FIAT PREND LE CONTROLE DU « CORRIERE DELLA SERA ».

Le holding financier Gemina (dont Fiat est le principal actionnaire avec 34,3 % des parts) a pris officiellement le contrôle le 24 décembre du *Corriere della Sera,* le plus grand quotidien italien, dont il détient désormais 56 % des actions.

M. Cesare Romiti, administrateur délégué de Fiat, a été élu président de Gemina qui a confirmé en outre l'entrée dans le holding financier de trois nouveaux partenaires : MM. Giampiero Pesenti (Italcementi), Giovanni Arvedi (sidérurgie) et le groupe financier Mittel (Nouvelle banque Ambrosiano).

A VOIR

Tornade blanche

Le crime parfait ? Obliger sa victime à se présenter – pourtant librement ! – au rendez-vous avec la mort, sous forme d'avalanche, catastrophe on ne peut plus « naturelle »... Machination machiavélique avec pour ressorts la psychologie des personnages, la logique des situations et la précision immuable d'un jeu de cartes très ancien, « la partie de bambou », qui permet de minuter le crime à la seconde près. Ce mélange des lois naturelles et du libre arbitre atteint le comble de la perversité lorsque le meurtrier introduit dans sa construction intellectuelle un « principe d'incertitude » qui laisse à sa victime une échappatoire.

Mais *l'Enigme blanche,* téléfilm de Peter Kassovitz, est bien plus qu'un roman policier digne d'Agatha Christie. Tout l'intérêt du drame vient du récit des relations entre les personnages – des amis de toujours – qui se compliquent à souhait. Quatre hommes et une femme, isolés dans un chalet de montagne au milieu d'un désert de neige, se trouvent enfermés dans un huis-clos, livrés aux autres, et à eux-mêmes.

La mort de Jean, emporté par une avalanche, agit comme un catalyseur qui révèle la véritable nature des autres : Henri (Jean Rochefort), grand industriel et mari jaloux d'Apolline (Bulle Ogier), qui avait une liaison avec Jean, Maxence (Claude Rich), frère d'Apolline et raté de la famille et Paul (Bruno Cremer), policier tâtillon et prudent. Tout en finesse, c'est l'histoire des amitiés qui ne résistent pas à la passion, à l'ambition, à la rancune, à la jalousie.

La qualité des acteurs permet à l'intrigue, qui ne sera dévoilée qu'au dernier moment, de céder la place à un autre drame : celui de la perte des illusions opérée par le temps. La violence qui sourd derrière les bonnes manières, les visages lisses et les masques respectables de la bourgeoisie ne se montrera pas, même si elle provoque un meurtre. Elle s'exprimera en demi-teintes, de manière feutrée, à l'image de la neige qui recouvre tout d'une chape de silence. La neige, c'est aussi le froid, les sentiments qui se glacent.

Ce téléfilm hors du commun vaut le détour en une saison où les créations originales se font rares. Laissez-vous emporter par cette tornade blanche !

ALAIN WOODROW.

★ *L'Enigme blanche,* jeudi 26 décembre, 21 heures, FR 3.



SOCIÉTÉ

PARMI LES CLOCHARDS DE PARIS

Une nuit chez les « bleus »

Près de dix mille sans-abri vivent à Paris. L'image du « clochard-heureux-de-vivre » est craquelée. Le chômage qui joue les prolongations n'arrange rien. Chaque soir, *dans la capitale, des* « bleus » de la police ramassent ces vagabonds de toutes les crises pour les héberger, *les soigner* si nécessaire, et les rendre au matin à la rue. Notre reporter s'est mêlé à eux. Le temps d'une nuit.

Non. Ne pas *rester* là *debout* : c'est inutile. La chaleur ne vous lèche pas. Le froid garde le dessus. *Mais s'asseoir, s'étendre, pour* capter sur la plus grande surface possible ces bouffées à l'odeur crasse qui *montent* de l'immense grille, place du Châtelet. Retrouver ce geste, cette posture naturelle, familière aux habitués du « chauffage par le sol », par le sol du trottoir et de la rue.

Tout a commencé dans le métro. Une barbe de trois jours, un manteau élimé, des cheveux graisseux – de lotion Marie-Rose – et voilà le regard des autres qui change. Regardent-ils seulement ? Première surprise : indifférent, hostile, compatissant, peu importe ; le regard des autres irrite. On se surprend à les détester d'un coup. Parce qu'ils n'ont pas froid, parce qu'ils sont correctement vêtus, parce qu'ils savent où ils vont.

« On voit bien que vous êtes malheureux, vous. » L'apostrophe mord, car l'homme qui vous l'adresse ne peut en saisir l'ironie. Lui, il a passé la nuit à la maison de Nanterre. Au passage, il a subtilisé une serviette de toilette : *« Je tire ce que je peux, un saucisson, un fromage dans les magasins. Je suis un tireur. Y a trop de misère. »* A la vue de nouveaux copains, il élargit son discours, grimpe à des sommets politiques : *« Chirac, le gouvernement, tous des enc... Quatre millions de chômeurs. Il y a trop de misère ! »* Il voudrait dormir ce soir à l'Armée du salut : *« Là on a une savonnette. »* Mais il se laissera ramasser par les « bleus ».

« *Bleu* », c'est beaucoup dire. Les policiers de la brigade d'aide aux personnes sans abri (BAPSA), qui dépende de la préfecture de police de Paris sont en combinaison plus grise que bleue. Ils arrivent à 18 h 30, dans un bus gris, aux vitres peintes en gris. C'est leur deuxième tournée de la journée. Il y en aura d'autres. Vers minuit, les « métros », des agents de la RATP, accompagnés d'un policier, feront le même travail dans les bouches et les stations de métro.

Le bus s'est arrêté place du Châtelet. Vide. Tête de ligne en somme. « Bouboule », Mme Renaud, « Popaul », sont venus et montent, volontaires, pour une nuit sans étoiles. Mais les « bleus » se sont égaillés dans les couloirs de la station et ramènent d'autres prises, en douceur. Le guichet à l'entrée du véhicule n'est pas la douane. Les porteurs d'un papier d'identité le présement, les autres déclinent leur nom, vrai ou faux. Français ou étranger. Car il y a plusieurs étrangers, Allemands surtout, Belges, Néerlandais, Maghrébins.

> *La « fourrière » des clochards qui sillonne Paris pour l'embarquement vers Nanterre où on les épouille, les réchauffe et d'où ils repartent dans le froid.*

Avant de pénétrer vers 21 heures dans la cour de la maison de Nanterre, le bus visitera Saint-Michel, le carrefour de l'Odéon, Montparnasse, Saint-Lazare. A chaque arrêt, les « bleus » s'éloignent et piquent sans hâte vers les recoins. Ce soir, l'équipe met plus de bonne humeur que de hargne à tendre ses filets.

Premier domicile fixe

En deux heures, le bus s'est empli. Poussettes, sacs plastiques bourrés de quignons de pain et de trésors dérisoires monnayés furtivement pendant le trajet, encombrent couloir et sièges. Des groupes se constituent qui bousculent les autres. Deux litres de vin blanc circulent de bouche en bouche parmi les uns. Briquets et stylos-bille en monnaie d'échange parmi d'autres.

L'odeur, l'odeur qui envahit tout. Pour ces « usurpateurs d'espace » comme le remarque l'ethnologue Patrick Declerck, chercheur à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, et qui ce soir est du voyage, le car des « bleus » est un peu le premier domicile fixe de la journée. Un à un, ils fréquentent le milieu du véhicule, en procession d'abord, puis en jouant des coudes quand le bus s'est surpeuplé. L'un y vient une demi-douzaine de fois, comme pour abuser d'un luxe passager. Les deux marches de la porte centrale sont devenues toilettes – publiques et gratuites –, effluves et sonorités garantis. Piétinements dans l'urine et vomissures jusqu'à l'arrivée.

Sitôt débarqué, il faut se dépouiller. Et s'épouiller si nécessaire. Les habits sont remis, ficelés, étiquetés. Les plus maculés seront étuvés. Le contenu des poches est déposé dans une boîte jaune, contre un reçu de l'administration. Douche, non obligatoire. Corps rougis et violacés, striés de griffures, piquetés de pustules.

Le bâtiment des 45

Quand tout le monde se retrouve *à table devant soupe, ragoût,* pommes de terre et pain, un treillis marron et une chemise blanche ont peint la cohorte en troupe uniforme. Le faux plafond récent essaye de faire oublier que ce bâtiment des 45 doit son nom à sa destination première et pas si lointaine de prison où les vagabonds étaient incarcérés pendant quarante-cinq jours. Peu avant 22 heures, hommes et femmes se séparent vers des dortoirs distincts. Un sommeil sans draps et sans boissons prend possession des lits superposés. Nuit de bruits et d'odeurs, dans la toux, le ronflement, et l'arrivée de cargaisons vacillantes agglutinées par les rondes successives dans Paris. La serrure grince. Sommeil épaissi de *relents* âcres mêlés à la buée et à la fumée de clops rescapés.

Avant 6 heures, café et pain. Une table face aux anciennes cellules a reçu un grand registre où un policier de la BAPSA en blouse blanche désigne du bout d'une règle métallique la cage où chacun des cent vingt naufragés signe à l'appel de son nom. Puis l'attente, après la restitution du treillis et la remise du contenu des boîtes jaunes. Ceux qui l'ont demandé vont aux soins. Le docteur Patrick Henry donne ainsi trois *mille consultations par an.* Leurs jambes toutes rongées d'ulcères, de parasitoses. La douleur niée, noyée. *« Un jour* – se souvient le docteur Henry, – *un patient m'a dit : J'ai mal à un pied. Quand il a ôté sa chaussure, un orteil s'est détaché. »*

C'est aussi le moment des confidences. L'heure où Lulu raconte, sans questions, comment elle fait la manche au feu rouge. Deux cent cinquante francs certains jours. Aujourd'hui, elle se donne congé. *« Pas de patron : c'est bien. Mais j'ai trop mal aux pieds ».* L'on s'élance. *« ...Et ça ne vaut pas un chez-soi. »* D'autres comparent les établissements de douches parisiens : les meilleurs sont à Pyrénées et rue de Vouillé, « serviette et savonnette ». L'un d'eux avoue : *« J'ai une voiture »*, une auto aux serrures rouillées, où il peut dormir sans être dérangé.

Au creux de la matinée, le car gris s'est approché. C'est la ruée, les volontaires d'hier soir se précipitent ce matin pour repartir vers une journée de manche, de chine et de goulot. Pourtant, aucun des trois hommes qui connaissent le mieux le monde des sans-abri, Patrick Declerck, le docteur Patrick Henry et Gérard Lecomte, directeur de la maison de Nanterre, ne partage l'idée selon laquelle *« la cloche, c'est facile ».* Tous trois affirment : *« Les sans-abri sont des êtres fragiles, malades mentaux d'une manière ou de l'autre. »* Les moins vulnérables restent à la rue. Les plus faibles *consentent à se faire héberger à vie* à Nanterre.

Le car des « bleus » ne s'arrêtera pas lorsqu'un homme sera pris d'une crise d'épilepsie, en manque d'alcool vraisemblablement.

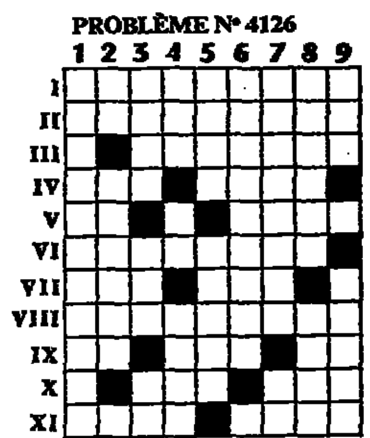
Par petits paquets, les passagers sont rendus à la ville. Les voici libres. *« Libres pour rien »,* commente Patrick Declerck. On a soudain l'envie de toucher le ticket de métro au fond de sa poche. Retour assuré. Eux, les sans-abri, ils seront ramenés à Nanterre, ce soir ou un autre. Au bout de la ligne, au bout du seul voyage promis-tenu, avant le dernier, un soir de trop grand froid. Comme cet homme de soixante-deux ans, recueilli en hypothermie, corps glacé à 32 degrés, mort trois jours plus tard. Comme cette femme, affaissée au pied d'une tour de la Défense, près de Paris, en 1985.

CHARLES VIAL.

INFORMATIONS « SERVICES »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4126



VERTICALEMENT

1. Se relève avant de se coucher. – 2. Conjonction. Pièce à rajouter au sommier. – 3. N'est vraiment pas emballé. Peut se voir dans un cirque. N'est donc pas satisfait. – 4. On le dit joli mais est tout retourné. Se suivent en formant une colonne. Distraire. – 5. Le mot pour pleurer. Entre eux, il y a certainement un « cadavre ». – 6. Travail de décoration qui fait beaucoup gratter. – 7. Une joie peu commune. Un habitué du petit train. – 8. Ont donc été prises par le temps. On y met les poussières ou on y ajoute des papiers. – 9. Tranche de vie. Se fait en grinçant.

HORIZONTALEMENT

I. Fait revenir sur les pas. – II. Presser une pomme. – III. Se laisse volontiers mener en bateau par son époux. – IV. Mal fagoté. Marche avec pile. – V. Partie de boules. Est souvent à fond de cale. – VI. Racine, pour les amateurs de nourritures terrestres. – VII. Un ordre qui émane d'un responsable de la direction. Embrassa donc à la ronde. – VIII. Compagnie maritime très recherchée. – IX. Article. Cheville. Participe passé. – X. Donnent des cours au hasard. Bête et indiscipliné. – XI. Fait travailler les uns et rire les autres. Don du Seigneur.

Solution du problème n° 4125

Horizontalement

I. Verre. Cas. – II. Epoux. Lit. – III. Ris. Avare. – IV. Résumer. – V. Ore. Inter. – VI. Ernée. – VII. Et. Eau. En. – VIII. Rôt. Trame. – IX. Irène. Mes. – X. Et. Euler. – XI. Sucrerie.

Verticalement

1. Verroterie. – 2. Epier. Torts. – 3. Rossée. Te. – 4 Ru. Ré. Nec. – 5. Examinateur. – 6. Veneur. Le. – 7. Clarté. Amer. – 8. Air. Emeri. – 9. Stéarines.

GUY BROUTY.

EN BREF

TÉLÉPHONE

GRATUITÉ POUR LES MILITAIRES. – Les modifications apportées par les députés au budget de la défense vont permettre aux appelés de téléphoner gratuitement à leurs proches (*le Monde* daté 17-18 novembre). M. Paul Quilès, *ministre de la défense,* nous a précisé les modalités de cette opération. Les appelés, *effectuant leur service militaire* dans le département de leur domicile, recevront, lors de leur incorporation, une carte de 40 unités téléphoniques de base utilisable dans les publiphones à carte. Ceux effectuant leur service dans un autre département que celui où ils habitent recevront une carte de 120 unités.

HANDICAPÉS

LA PATTE DANS LA MAIN. – Ce titre insolite a été choisi par le Club de chiens-guides d'aveugles d'Ile-de-France pour la gazette gratuite qu'il diffuse. Ses membres y trouveront toutes les informations sur les divers projets et activités.

★ Club de chiens-guides d'aveugles d'Ile-de-France, « Centre Corteville », 3, rue Eugène-Dorlet, 77170 Coubert, tél. : 64-06-73-82.

PARIS EN VISITES

JEUDI 26 DÉCEMBRE

« La Sainte-Chapelle et son ensemble de vitraux du treizième siècle », 14 h 30, 4, boulevard du Palais (E. Romann).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 15 heures, sortie métro Saint-Paul.

« Les tapisseries des Gobelins : ateliers en activité », 14 h 30, 42, avenue des Gobelins (Approche de l'art).

« Les hôtels prestigieux du Marais », 14 h 30, place des Vosges, statue Louis XIII.

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau.

« Le siège du PC », 15 heures, métro Colonel-Fabien (M.-C. Lasnier).

« Les salons de l'hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou, et « La Conciergerie », 15 h 30, 1, quai de l'Horloge (Paris et son histoire).

« Le couvent de l'Assomption », 14 h 30, pied colonne Vendôme.

CONFÉRENCES

20 h 30, église Saint-Julien-le-Pauvre, rue du Petit-Pont : « La grande clarté du Moyen Age », *chants grégoriens,* troubadours et trouvères (J. Belliard).

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 25 décembre à 0 heure et le jeudi 26 décembre à minuit.

Persistance d'un flux de perturbé du sud-ouest sur la France. Jeudi, sur les Alpes, temps couvert le matin avec encore des pluies et de la neige au-dessus de 1 500 mètres d'altitude (neige très molle jusqu'à 2 000 mètres d'altitude). Ensuite, généralisation à tout le pays d'un temps instable avec alternance d'éclaircies et d'averses (averses de neige au-dessus de 1 000 à 1 200 mètres d'altitude).

Les vents de sud-ouest seront modérés à assez forts, surtout près de la Manche.

Le soir, le ciel se couvrira près de la Manche avec l'arrivée de nouvelles pluies.

Les températures minimales seront en baisse, mais les gelées seront rares. Les températures maximales seront de l'ordre de 7 à 12 degrés sur tout le pays.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 24 décembre :

UNE LOI

● N° 85-1361 du 23 décembre 1985 complétant la loi n° 82-652 du 29 juillet 1982 sur la communication audiovisuelle.

DES DÉCRETS

● N° 85-1366 du 20 décembre 1985 pris pour l'application de l'article 125 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

● N° 85-1367 du 20 décembre 1985 modifiant les décrets n° 60-742 du 25 juillet 1960 portant réorganisation du concours d'entrée à l'Ecole normale supérieure et n° 60-743 du 25 juillet 1960 portant réorganisation du concours d'entrée à l'Ecole normale supérieure de jeunes filles.

● N° 85-1368 du 20 décembre 1985 *modifiant le décret n°* 82-307 du 2 avril 1982 fixant les conditions d'attribution de l'aide prévue en faveur de certaines catégories de commerçants et d'artisans par l'article 106 de la loi de finances pour 1982.

● N° 85-1369 du 20 décembre 1985 pris en application de l'article 435 du code rural et fixant les conditions dans lesquelles la pêche est interdite en vue de la protection du poisson.

DES ARRÊTÉS

● Du 3 décembre 1985 fixant le calendrier du concours général des lycées.

● Du 25 novembre 1985 fixant les plafonds de loyers à prendre en considération pour le calcul de l'allocation de logement instituée par la loi n° 75-623 du 11 juillet 1975.

UNE DÉCISION

● N° 85-008 du 22 novembre 1985 *modifiant* l'article 8 du règlement général des marchés réglementés de la Bourse de commerce à Paris.

UNE CIRCULAIRE

● Du 28 novembre 1985 prise en application de la loi n° 83-660 du 21 juillet 1983 relative à la sécurité des consommateurs.

LÉGION D'HONNEUR

Ministère de la défense

M. FERNAND BAGOT GRAND-CROIX

Est élevé à la dignité de grand-croix : M. Fernand Bagot, inspecteur général des affaires d'outre-mer.

Sont promus commandeurs :

MM. Marie de Roquette-Buisson, Christian Bes de Berc, Michel Dubieilh, Michel Hounilh, Marcel Royer, Marcel Ghisgant, Camille Auxiètre, Mme Émilienne Berger, MM. Armand Mageiscas, Henri Pertuisot.

Sont promus *officiers :*

MM. Annet Amblard, Jean Burési, Guy Messié, Mario Blardone, Louis Bois, Pierre Chaty, Yvan Coulanges, Eugène Desseauve, Mme Henriette Devecis, MM. Max Ficheux, Michel Foulon, Émile Gente, Henri Giraud, André Halley, Marie Ignace, Wolf Kadinsky, Jean Laurent, Roger Linet, Louis Martin, *Fernand Morlot, Mme Sophie* Nadel, M. Maurice Pessis, Mme Pierrette Porte, M. Charles Riedinger.

Mme *Odette Samson, MM. Guy* Sarner, René Sautereau, Roger Souchal, Jacques Trouve, Henri Vayssettes, Lucien Cansier, Joseph Jouffe, Julien Lavergne, Francis Le Roy, Lucien Ligas, Jules Mercoiret, Pierre Nicolas, Célestin Rhodes, Jean Rouquet, Walter Rudat, Étienne Sanli, Mme Marcelle Arrois, M. Marcel Aumont, Mme Juliette Bois, MM. Georges Boivent, Paul Bonte.

MM. Jacques Boudard, Robert Collache, Pierre Drapron, Aimée Godefroy, Norbert Faivre,ave Falcoz, Roger Feugas, Djaafar *Khemdoudi,* Julien Lebossé, Mme Madeleine Mallet, MM. Albert Manivel, Marcel Marchal, André *Migdal, René Sourd, Paul* Tastayre, Fernand Chambard, Georges Rouché.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. René Acker, Adrien Autier, Camille Baudin, Jean Bensaid, Joseph Borrely, Gilbert Boyer, Hubert Bronner, Raymond Caiazzo, André Chesnoy, Fernand Codvelle, Louis Comte, Lucien Corteggiani, Jean Cougoulic, Jean-François Curtenaz, *Yves Dubarry,* Michel Dutrey, Jacques Duval, Guy Ferrario, Marius Galliss, Joseph Gaston, Roger *Guittard, Joseph Halipre,* Alphonse Horvais, Paul Huberson, Marcel, Jeanguiot, Jean Juanico, Alfred Kotoff, *Istvan Labancz, Louis* Le Goff, Marcel Levasseur, Eugène Mattei, Gaston Michel, Mohammed Mokrani, Ahmed Mokraoui, Henri Mouchel, Louis Petitjean, Henri Pilven, André Raboutot, Elie Rondolino, André Roussel, Ulysse Saint-Maxent, Marc Seguin, Robert Septier, Edouard Stoma, Firmin Vervoort, Antoine Zanella, Alfred Aegerter, Mme Alphonsine Aix.

MM. Umberto Arduini, Fernand Arnoux, Jacques Artaud de la Ferrière, Henry Aschbacher, Robert Aulier, Eugène Barre, Marcel Baudot, Bertin Jacques, Armand Blaise, Gaston Borgoltz, Edmond Bosch, Robert Bougrain, Raymond Brack, Maurice Brunault, André Carouge, Paul Cave, Maurice Champion, Raymond Chatel, Mme Camille Clément, MM. Robert Clerc, André Cometto, Lucien Corne, Philibert Couzon, Gilbert Dagneaux, Raymond Dal-Zotto, Michel Daval, Pierre Demeuse, Pierre Devienne, Bernard Domon, Augustin Druart, André Ducarton, René Dupont, Lucien Dupré, Mme Marguerite Durrmeyer.

MM. Emmanuel Ernault, Léon Finance, Roger Flandrin-Thoniel, Paul Gardelles, Denis Gaston, Pierre Gaultier, Henri Goedert, Abraham Gottlieb, Jacques Grebol, Roger Grenier, Romain Güntz, Robert Guthedel, Robert Hantz, Maurice Hochet, Mme Emilie Jassaud, MM. Raymond Jacquemin, Joseph Jazbinsek, Hubert Jestin, Georges Jésu, Roger Kleiner, Pierre Kouyoumdjian, Jean Lambœuf, Louis Lang, André Le Garrec, Pierre Lehrmann, Mme Hélène Le Provost, M. Edgar Lesot, Mme Marie Letort, M. Bautista Lopez, Mme Marie-Joseph Lucas, MM. Maurice Luya, Louis Malivet, Mme Maria Mateo, MM. Prosper Martler, Elie Maurin, Michel Mison, Mme Frieda Muller, MM. Martin Owczarsz, Ferdinand Perret, Mme Lucienne Rivoal, Geneviève Rouver.

MM. Camille Schoeffler, Bruno Secco, Paul Spinelli, Georges Vauconsant, André Verschuere, Léon Vichard, Mme Jeanne Wirbel, M. Joseph Zietecki, *Mmes Irène Alizon, Marie-Louise* Crapoulet, MM. Jean-Pierre Deroubaix, Henri Fromentin, Mme Ginette Kahn, *MM. Roger Pannequin, Fernand* Patinet, Jean Rolland, Vincent Torres-Ruiz, Henri Jourdain, Mme Jeannine Podliasky, *MM. Gaston Cressent,* Laurent Decruyenaere, Georges François, François Labrosse, Charles Naux, Emile Savelon, *Louis Schoenauer, Edouard* Lédoux, Ovide Lemaigre, Maurice Maupin, Marcel Morel, Stanislas Alessandri, Henri Allusse, Jean Amiel Fourtas, Paul Aubrée, Pierre Audier, Vincent Ando, Emile Augait, Caradec Anger, Baptiste Ballongue, René Balzard, René Baranton, Edouard Barbier, Jean-Marie Berthelot, Georges Bévière, Jules Blin, Jean-Marie Bornet, Claude Bossu, André Bouché, Raymond Boulard.

MM. Auguste Boussois, Jacques Boutard, Fernand Boyer, Joseph Boyer, Jean Brugiroux, Pierre Brun, Camille Cambon, Jules Camp, André Carbonnel, Edouard Carcenac, Ludovic Cardonnel, Gustave Carlier, Honoré Castelnau, Louis Cendrier, Jean Chalmandrier, Louis Chapon, Jules Chapron, Augustin Chareyre, Ernest Charlon, Fernand Chaussende, Emile Chauveau, Louis Chevaux, Henri Chevrier, Marcel Chevrier, Emile Chometon, Eugène Coffre, Jean Coppel, François Cotonnec, François Coulouvrat, François Coural, Eugène Courné, François Courtel, Maurice Courtellemont, *Ferdinand Dauge,* Joseph Dauphin, René Dedieu, Raymond Dennilauler, Jean-Stanislas Desclaux, Michel Descourcières, *Charles Desmarest,* Alfred Devaud, Georges Dommée, Ernest Dougados, Adrien Drillat, Armand *Drouard, Clotaire Dubus, André* Duchossois, Marius Duffaut, Charles Dufossé, François Dufour, Charles Dupré, Etienne Duquet, Henri Durin, Alphonse Ernoult, Dominique Fabre, Etienne *Fontenean, Albert Fort, Pierre* Frachey, Eugène Fuchs, René Gallon, Pierre Garbay, Jean-Baptiste Gayral, Francis Georget, Jean Giobergio, Louis Godard, Paul Godefroy.

MM. Alexis Godignon, Jean Goguet, Pierre Goudel, Etienne Gounet, Jean Grizaut, Francis Grossat, André Guilloux, Louis Guingand, Edmond Guittard, René Gusquin, Paul Hacquin, Bernard Hatchondo, Eugène Hodard, *Henri* Horstmann, Eugène Hubart, Paul Jaillant, Camille Jamot, Philippe Jollivet, Jean Joncour, Maurice Juin, Emilien Julia, Paul Kand, Jean Labalette, Emile Laban, Georges Labourel, Barthélémy Lafargue, Jean Laffont, Joseph Lamour, Marcel Landais, Pierre Lanternat, Henri Larue, Jean Latour, Léonard Lauby, Judicaël Lebeltel, Arsène Le *Dean, Jean Lefaure, Louis Le Goff,* Vital Leguérinais, Louis Le Jeune, Eugène Lepere, Lucien Létoile, Marcel Lhotellier, Maurice Logerot, Jean-Marie Lorcy, René Luboué, Fernand Manesse, Michel Martel, Valentin Martin, Frédéric Massip, Paul Mastier, Camille Mathais, Albert Mathieu, Fernand Maurel, Joseph Merle, Jean Mesplède, Léonce Michel, Marcel Minier, Charles Molino, Irénée Mollier, Arsène Monot, *Pierre* Monrocher, Auguste Mora, Adrien Mouchonnet, Clément Moulins.

MM. Delphin Mouyna, Jules Muller, Gabriel Nau, Xavier Novier, François Nugues, Marius Ollagnier, François Pagano, *François Pajot, Marcel* Pallancher, Maurice Parisot, Louis Pascal, René Pauperdin, Pierre Pellet, Pierre *Peltier, Pierre Penhouët,* Adolphe Perche, Antoine Pernici, Louis Perroux, Casimir Peyré, Anicet Pierquin, André Pierson, Jean Piffaut, Charles Pillot, Mathurin Pinsard, Joseph Pinson, Ernest Piteaud, Eugène Poiret, Emile Pratlong, André Prêtet, Léopold Quiniou, Clément Raffin, Gabriel Ranc, Elisée Renault, François Richard, Georges Robin, Albert Rocton, Lucien Roques, Louis Rostan, Ernest Rougier, Marie-Ange Rousselot, Augustin Ruelle, Victor Salomon, Antoine Sauvadet, Gustave Sauvage, Paul Sébastien, Roger Sellet, René Serinet, Paul Serve, Vincent Sicardi, Jean Simon, Léon Stahl, Louis Tache, Léon Tallet, Edouard Taulelle, François Terier, Marcel Thuillier, Philippe Tisseyre, Maurice Tissier, Michel Trépant, *Emile* Valère, Polidore Van de Putte, Henri Vaubourg, Félix Viguier, Henri Vogel.

CARNET

Décès

– Mme Jeanne Calo,
Mme Jacqueline Thieck,
Ses filles,
Ses petits-enfants,
Ses parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Georgina BORGEL,
née Cardoso,

survenu le 23 décembre 1985, dans sa quatre-vingt-treizième année.

– M. Bruno Durieux,
son mari,
Séverine, Gilles, Ariane,
ses enfants,
Mme Paul Durieux,
sa belle-mère,
Ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Bruno DURIEUX,
née Bernadette Gaillet,

survenu le 22 décembre 1985.

Les obsèques religieuses auront lieu le jeudi 26 décembre, à 13 h 45, en l'église Sainte-Marguerite du Vésinet.

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, route de La Faisanderie,
78110 Le Vésinet.

– Mme Jean-Claude Morel,
son épouse,
Sophie, Nancy et Charlotte Morel,
ses filles,
Mme René Morel,
sa mère,
Les familles Morel, Blanchin, Aris et Charet,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Claude MOREL,

survenu à Suresnes, le 23 décembre 1985, dans sa quarante-troisième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 26 décembre, à 10 h 45, en l'église Notre-Dame-des-Airs, 13, avenue Belmontet, à Saint-Cloud.

Cet avis tient lieu de faire-part.

23 bis, rue du Val-d'Or,
92210 Saint-Cloud.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

économie

REPÈRES

Biens durables : commandes en hausse aux Etats-Unis

Après avoir enregistré une baisse de 0,9 % en septembre et de 2 % en octobre, les commandes de biens durables ont progressé de 0,9 % en novembre, annonce le département du commerce américain. Cette remontée est surtout due à une hausse de 17,2 % à 7,2 milliards de dollars des commandes de matériels militaires, qui avaient chuté de 21,1 % en septembre et de 23,8 % en octobre. Au total, les commandes de biens durables se sont élevées à 105,4 milliards de dollars, portant l'amélioration des onze premiers mois de 1985 à 3,6 % par rapport à la période correspondante de 1984.

Prix : ralentissement de l'inflation dans la CEE

Le ralentissement de l'inflation se poursuit dans la CEE, où la hausse des prix a été limitée en moyenne à 0,3 % en novembre. Selon l'Office des statistiques de la Communauté, l'inflation a atteint 5,1 % sur douze mois. La RFA garde le ruban bleu de la stabilité avec 1,8 %, suivie de près par les Pays-Bas (+ 1,9 %). Viennent ensuite le Danemark (+ 3,4 %), le Luxembourg (+ 4 %), la Belgique (+ 4,1 %), la France (+ 4,7 %), l'Irlande (+ 4,9 %), le Royaume-Uni (+ 6 %). L'Italie se détache quelque peu (+ 8,7 %), la Grèce jouant les lanternes rouges de la Communauté avec 23,5 % d'inflation.

+ 0,2 % en novembre en France

L'INSEE a confirmé que la hausse des prix a été de 0,2 % en novembre pour la France et de 4,8 % sur les douze derniers mois. L'indice de novembre s'est inscrit à 160,1, contre 159,8 en octobre, sur la base 100 en 1980. Pour ce dernier mois, les prix des produits alimentaires ont progressé de 0,1 %, ceux des produits manufacturés de 0,3 % et ceux des services de 0,1 %.

Salaire horaire ouvrier : + 1,4 % au troisième trimestre

Selon les résultats de l'enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre, publiée par le ministère du travail, le taux du salaire horaire des ouvriers de plus de dix-huit ans aurait augmenté de 1,4 % au troisième trimestre de 1985, soit un peu plus que la hausse de 1,2 % prévue (*le Monde* du 15 novembre). Le salaire horaire avait augmenté de 1,5 % au deuxième trimestre (le chiffre ayant été rectifié en raison d'informations supplémentaires transmises tardivement), 1,4 % au premier trimestre et 1 % au troisième trimestre 1984. Comme le souligne le ministère, *« le ralentissement du rythme de hausse des salaires ouvriers semble donc marquer une pause »*. Au troisième trimestre 1985, le glissement des prix n'a été que de 0,6 %. Sur ce même trimestre, les effectifs salariés, après correction des variations saisonnières, ont baissé de 0,2 %. La durée hebdomadaire du travail (39 heures en moyenne pour l'ensemble des salariés) est restée stable.

FINANCES

La ruée des entreprises sur le papier commercial

III. — France : 20 milliards de francs à la clé

Avec la création, à la mi-décembre 1985, d'un marché des billets de trésorerie ouvert aux grandes entreprises, à l'image du papier commercial tel qu'on le pratique aux Etats-Unis et au Canada (*le Monde* du 24 et du 25 décembre), Paris a franchi une étape supplémentaire dans la vaste réforme du marché monétaire français entreprise par les pouvoirs publics. La mise sur pied de ce nouvel instrument, émis par toutes les grandes entreprises non bancaires (privées ou publiques) ayant plus de deux années d'existence, s'inscrit dans la perspective d'un décloisonnement de l'ensemble du marché des capitaux.

par SERGE MARTI

« Le gouvernement socialiste a réussi à réconcilier la France avec ses entreprises », aime à proclamer M. Pierre Bérégovoy, dressant volontiers l'impressionnant catalogue de réformes appliquées depuis trois ans à l'ensemble du système bancaire et financier français. Est-ce à dire que la dernière initiative en date, le lancement officiel — le 18 décembre dernier — des billets de trésorerie, pour les sociétés en mal de capitaux à court terme, procède de cette boulimie d'innovations ? Ou encore qu'il s'agit là des dernières cartouches à blanc tirées par le ministre de l'économie et des finances sur des chefs d'entreprise qu'il sait acquis d'avance à nombre de ses idées *« libérales »*, le tout enveloppé dans un paquet-cadeau de couleur pré-électorale ?

Le processus de modernisation en cours — parfois à cadence accélérée — est en réalité *« un problème de survie »* et non un simple choix politique, rappelait récemment le directeur du Trésor, M. Daniel Lebègue. Cette mutation qui apparaît irréversible doit s'accentuer *« en raison de la concurrence, de l'allégement du contrôle des changes, des négociations commerciales internationales et de la volonté manifestée par la Commission européenne d'instaurer un grand marché unifié d'ici à 1992 »* expliquait-il.

C'est à cet objectif que répond, dans un premier temps à l'échelle hexagonale seulement, la décision des pouvoirs publics d'ouvrir largement les portes du marché monétaire à d'autres intervenants que les banques (et certains organismes financiers) pour accueillir dorénavant les entreprises toujours friandes de ressources à meilleur marché que celles offertes traditionnellement par leurs banquiers. Encore fallait-il qu'il existe pour cela des instruments spécifiques, émis par les sociétés, celles-ci pouvant alors se faire crédit entre elles. Les montants émis par ces firmes seraient alors souscrits par des investisseurs institutionnels (compagnies d'assurances, organismes de retraite...), qui les incluraient dans leur portefeuille.

Aux côtés des bons du Trésor négociables (ouverts aux particuliers et aux entreprises), qui verront prochainement le jour, les billets de trésorerie procèdent de cette démarche. Directement inspirés de l'exemple américain et canadien — deux marchés où ils fonctionnent depuis plusieurs décennies — ces billets, dont la durée est comprise entre dix et cent quatre-vingts jours, peuvent être émis pour un montant minimum de 5 millions de francs identique à celui des bons du Trésor en compte courant et à celui des certificats de dépôts (destinés à permettre aux banques et aux établissements financiers de s'échanger réciproquement de la trésorerie).

Assortis d'un taux d'imposition comparable aux deux autres instruments financiers *(voir tableau)*, ce que certains interprètent déjà comme le début d'un processus d'unification de la fiscalité de l'épargne, ces billets non dématérialisés ne peuvent être émis que par des sociétés acceptant de se plier à la publication de situations trimestrielles de trésorerie et de comptes consolidés annuels. De plus, les émetteurs qui doivent obtenir d'un ou plusieurs établissements de crédit des lignes de substitution (ou *« back up line »* à la mode anglo-saxonne) égales à 95 % de l'en-cours des billets émis sont également astreints à la domiciliation bancaire de ces effets, une procédure qui attribue un triple rôle au système bancaire, désormais simple concurrent.

« Les banques vont s'adapter »

« Les banques doivent intervenir pour offrir les lignes de crédit de substitution (destinées à assurer la liquidité du marché). Elles interviennent aussi comme domiciliataires. Enfin, elles peuvent être choisies pour le placement des billets. Elles peuvent d'ailleurs les acheter pour leur propre compte en tant que souscripteur », souligne M. Jean-François Prévost, directeur adjoint de la Banque française du commerce extérieur (BFCE) dans le numéro à paraître de la revue maison, *Actualités*. Voilà qui devrait mettre un peu de baume au cœur des banquiers, prompts à dénoncer, à l'échelon de l'organisation professionnelle, certaines dispositions *« qui contredisent l'esprit d'une concurrence loyale »*. Une flèche décochée en direction de la *« discrimination fiscale »* instaurée entre les titres négociables (33 % de prélèvement libératoire) et les bons de caisse, qui restent imposés à 45 %.

« Nous aimons bien nos banques et, de toute façon, elles vont s'adapter... », rétorque M. Alain Dupont, responsable des changes, de la trésorerie et des relations bancaires du groupe Pechiney, l'un des premiers acteurs de ce nouveau marché du papier commercial à la française. A peine le décret et l'arrêté fixant les règles du jeu étaient-ils parus au *Journal officiel* qu'une bonne demi-douzaine d'entreprises (Pechiney, Peugeot, Total, Fiat-France, Mercedes-France...) s'engouffraient dans la brèche en émettant — au total pour un montant supérieur à 1 milliard de francs le jour même — leurs premiers billets de trésorerie. Avec l'appui des banques qui, oubliant leur rancœur, s'empressaient de faire savoir combien l'émission, assurée par leurs soins, avait été réussie...

« Le plus intéressant dans cette opération est que son produit a l'air de bien se placer à l'extérieur, ce qui signifie que les billetst ne sont pas gardés par les banques mais qu'ils ont abouti aux investisseurs investitutionnels, contribuant ainsi à créer un marché de l'investisseur final », souligne M. Dupont. A la différence de l'exemple américain, on devrait donc assister en France au fonctionnement d'un marché secondaire des billets de trésorerie entre les divers intervenants qui, en outre, ont la possibilité de racheter leur propre papier.

Mais pour animer un marché, encore faut-il que les sociétés émettrices, attirées par un taux inférieur à celui que pratiquent leurs banquiers pour des crédits traditionnels à court terme (facilités de caisse, crédits *« spot »* mobilisables pour de brèves durées...) soient en nombre suffisant. Pour les plus pessimistes, compte tenu du caractère très restrictif du *« ticket d'entrée »*, seules les trente ou quarante très grandes entreprises françaises se tourneront vers ce marché. Dans une faible proportion, toutefois, puisque leur surface financière leur permet de négocier déjà avec leur banquier un taux très voisin de celui du marché monétaire (environ 9 % actuellement).

D'autres, en revanche, n'hésitent pas à relever la barre. *« Dans un premier temps, une vingtaine de grandes sociétés seront intéressées, à titre de test, mais, à terme, c'est cent à deux cents sociétés qui devraient être concernées pour un total voisin de 20 milliards de francs »*, affirme M. Jacques-Henri David, directeur financier de Saint-Gobain.

Si les grandes firmes disposent déjà d'un *« rating »* (évaluation du risque) implicite, le fait de descendre d'un cran la liste des candidates au papier commercial pose aussitôt le problème de la création en France d'une ou de plusieurs agences spécialisées dans cette activité d'évaluation du risque des entreprises. *« L'expérience américaine prouve que si l'intervention d'organismes de « rating » n'est pas strictement nécessaire à la mise en place du marché des billets de trésorerie, celui-ci ne peut fonctionner normalement et se développer que si de tels organismes interviennent »*, fait remarquer l'Association française des banques (AFB) dans une note interne consacrée au projet d'ouverture du marché monétaire.

Une solution européenne

Rue de Rivoli, on n'en disconvient pas. On attend simplement l'initiative, privée, de préférence, qui permettra de créer un organisme totalement indépendant du circuit bancaire et financier pour ne pas prêter le flanc à d'éventuelles critiques quant à son impartialité. D'emblée, on bute sur un double problème : un nombre encore insuffisant de clients pour assurer la rentabilité globale de l'opération (même en comptant sur l'apport éventuel des collectivités locales), et la nécessité d'une mise de fonds initiale que l'on évalue au bas mot à 30 ou 40 millions de francs. Même si ces deux obstacles sont levés, créer de toutes pièces un organisme de cotation pour le seul marché français n'apparaît pas réaliste pour autant. La seule solution ne peut être qu'européenne. Avec un temps de retard sur les Etats-Unis, le Canada, la Suède (depuis avril 1983), et tout dernièrement la France, d'autres pays songent à des procédures comparables.

L'Allemagne fédérale, qui vient de se lancer dans l'émission de certificats de dépôts pourrait être un allié de poids. Mais le projet le plus avancé semble exister aux Pays-Bas où la création, l'année prochaine, d'un marché des instruments financiers devrait permettre aux sociétés commerciales et industrielles néerlandaises d'émettre du papier commercial. Même s'il s'agit d'une réplique à la concurrence des pays voisins qui risque de mettre en danger la position importante qu'occupe Amsterdam sur l'échiquier financier européen, cette initiative peut être d'un intérêt certain pour Paris.

FIN

Les nouveaux instruments du marché monétaire

	CERTIFICATS de dépôt	BILLET de trésorerie	BONS DU TRÉSOR en compte courant
Définition	Billet à ordre ou au porteur, de 6 mois à 2 ans.	Billet à ordre à moins de 6 mois, non dématérialisable.	Bons du Trésor, dématérialisés, d'échéance minimum de 10 jours.
Émetteurs	Banques et établissements financiers.	Toute personne morale ou physique autres qu'Etat et organismes soumis à la loi bancaire.	Trésor public et institutions financières.
Souscripteurs	Entreprises industrielles et commerciales, personnes physiques.	Toute personne physique ou morale.	Tous investisseurs.
Régime fiscal	Droit commun ; pas de retenue à la source. Pour les sociétés : impôt sur les sociétés (IS) et à 10 % si but non lucratif. Personnes physiques : choix entre prélèvement libératoire à 33 % et IRPP (Impot sur le revenu des personnes physiques). Non-résidents : exonération.		Comme les précédents, sauf mesures spécifiques éventuelles.
Montants unitaires	Minimum 5 millions de francs.	Minimum 5 millions de francs.	Minimum 5 millions de francs.
Date de mise en service	Mars 1985.	18 décembre 1985.	Début 1986.

Sources : Économie, finances agricoles. Revue de la CNCA. Décembre 1985.

FAITS ET CHIFFRES

Pêche

● **Les Etats-Unis réduisent de 41 % les quotas de la Corée du Sud.** — Les Etats-Unis ont décidé de réduire de 41 % les quotas de pêche accordés aux bateaux de Corée du Sud dans les eaux territoriales américaines du nord de l'océan Pacifique, qui passeront de 250 000 tonnes cette année à 147 000 tonnes l'année prochaine, a-t-on appris à Séoul. Selon les responsables sud-coréens, la décision américaine portera un coup sévère à l'industrie des pêches coréenne. Actuellement, environ 4 000 pêcheurs sud-coréens travaillent au large de l'Alaska, à bord de quarante-quatre bateaux. — *(AFP)*.

Social

● ***Caisses d'épargne et de prévoyance* : accord sur un nouveau statut du personnel.** — En discussion durant de longs mois et ayant provoqué des conflits sociaux parfois très vifs, le nouveau statut du personnel des caisses d'épargne et de prévoyance est enfin adopté. Le 19 décembre, trois des organisations syndicales (FO, CFTC, syndicat unifié-autonome), représentant les deux tiers des trente mille salariés de l'Ecureuil, ont conclu un accord général avec la direction. La CFDT, pour sa part, a accepté le chapitre consacré à la durée du travail et au droit syndical. Le nouveau statut, qui remplace un texte vieux de quarante ans, facilite les recrutements externes et la mobilité interne, réduit le poids des automatismes dans l'évolution des masses salariales et ne se réfère pas exclusivement à l'ancienneté pour le développement de carrière.

● **Citroën consacrera un million d'heures à la formation en 1986.** — Le plan de formation pour 1986 dans les usines Citroën a été adopté le 17 décembre par le comité central d'entreprise. Celui-ci prévoit qu'un million d'heures seront consacrées à la formation, soit 5 % de plus qu'en 1985, et que 15 000 personnes participeront à des stages. Financièrement l'effort de formation représentera 3,7 % de la masse salariale. Les deux tiers du programme sont orientés vers les nouveaux métiers de l'automobile. Le dernier tiers sera utilisé pour l'amélioration de la qualité, de la productivité et des modes de communication dans l'entreprise.

● **Levi-Strauss : le tribunal ordonne l'expulsion immédiate de l'usine de Violaines.** — Occupée depuis le 30 octobre, l'usine Levi-Strauss de Violaines (Pas-de-Calais) devra être évacuée. Ainsi en a décidé le tribunal de grande instance de Béthune, qui, le 23 décembre, a ordonné l'expulsion immédiate. Le plan de la direction du groupe textile prévoit la fermeture de cette usine et comporte 442 licenciements.

Transports

● **Vérifications sur les Boeing-747.** — L'administration fédérale de l'aviation (FAA) vient d'ordonner aux compagnies aériennes américaines de vérifier un câble de contrôle de puissance des réacteurs de tous leurs Boeing-747, a indiqué un porte-parole de la FAA, le 24 décembre. Les compagnies ont eu quarante-huit heures pour effectuer ces vérifications. — *(AFP)*.

SOCIAL

LES COMPTES DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

A quand le déficit ?

En soulignant, après la réunion de la commission des comptes de la Sécurité sociale que le régime général pourrait passer 1986 grâce à sa réserve de trésorerie (si l'Etat ne tarde pas trop à verser les 14 milliards de francs qu'il doit...), Mme Georgina Dufoix a eu au moins un mérite : montrer les limites des prévisions retenues dans le rapport présenté à la commission le vendredi 20 décembre.

A court terme la situation n'est pas dramatique. Même si le déficit de 1986 se révélait, après coup, plus conforme aux prévisions du ministère des affaires sociales (environ 18 milliards de francs) qu'à celles du rapport (9,3 milliards), la réserve de trésorerie (23 milliards) *ne serait pas entièrement* consommée à la fin de 1986. Mais au-delà ?

Il n'est pas possible d'esquiver les conséquences d'un déficit important. Les dépenses de retraite vont continuer à croître rapidement en 1987. Même dans la meilleure des hypothèses, le fossé entre les dépenses et les recettes de la branche vieillesse ne peut que s'élargir : il atteindra déjà 14,2 milliards de francs en 1986, selon le rapport présenté à la commission.

Pour 1986, les incertitudes sont à la fois politiques et économiques. On peut voir dans les prévisions faites pour la médecine ambulatoire le simple résultat d'hypothèses optimistes *sur* la consommation médicale et pharmaceutique et sur l'autodiscipline des médecins. On *peut aussi lire autre chose* : une rigueur impitoyable dans la fixation des tarifs médicaux (relèvements moindre en cas d'augmentation du nombre d'actes *par médecin*), le *remboursement* réduit de certains médicaments.

Cette politique pourrait-elle être menée par une *majorité* nouvelle ? Quelle qu'elle soit, on la voit mal se montrer dès le départ extrêmement rigoureuse envers les assurés et les médecins. L'opposition, après avoir dénoncé le poids excessif *des* prélèvements *obligatoires*, n'hésite pas en tous les cas – effectuant en cela un virage à 180 *degrés* – *à accuser* les socialistes de réduire la protection sociale.

Traditionnellement, les comptes prévisionnels du régime général sont établis à législation constante. Les derniers comptes paraissent plutôt avoir été faits à gouvernement constant, comme si les socialistes allaient poursuivre leur politique d'économies. Les rapporteurs pouvaient-ils agir autrement ? L'incertitude qui pèse sur l'avenir proche s'ajoutant à la certitude d'importants besoins de financement à moyen terme aurait tout de même pu inciter à explorer des *hypothèses moins favorables* que celles qui ont été retenues.

Le choix fait ne contribuera pas en tout cas à clarifier le fonctionnement de la sécurité sociale. Un fonctionnement déjà difficile à comprendre en raison de la multiplicité des régimes et des transferts. Surtout lorsqu'il *faudra en 1986 ou au début de* 1987 décider de nouvelles ressources : cotisations ou prélèvement *sur les revenus*...

GUY HERZLICH.

LES CONTROLEURS AÉRIENS APPELLENT A LA GRÈVE POUR LE 6 JANVIER

L'intersyndicale de la navigation aérienne – représentant notamment les contrôleurs aériens – appelle le personnel à une journée de grève le lundi 6 janvier.

Les syndicats CFDT, FO, USAC (Union syndicale de l'aviation civile), CGT, CFTC, SAPAC (Syndicat autonome des personnels de l'aviation civile) et SNCTA (Syndicat national des contrôleurs du trafic aérien), réunis le 24 décembre à Aix-en-Provence, « *constatent* », dans un communiqué, que, dans les rapports des groupes de travail mis en place par les pouvoirs publics, « *aucune proposition n'est faite concernant la prise en compte des primes dans le calcul des pensions de retraite* ». Ils ajoutent que « *les quelques mesures statutaires prises sont de portée limitée et en partie basées sur des diminutions d'effectifs* ».

L'intersyndicale rappelle que M. Auroux, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, doit recevoir les syndicats le 10 janvier, et « *appelle le personnel à marquer son hostilité à des mesures aussi insuffisantes par une participation à une journée de grève* ».

Dans la nuit du 19 au 20 décembre, les syndicats avaient annulé au dernier moment leur mot d'ordre de grève, prévu pour le vendredi 20, après le jugement du tribunal de Créteil qui avait estimé cette action illégale.

ÉTRANGER

SECONDE PHASE DU PLAN D'ASSAINISSEMENT ARGENTIN

Le président Alfonsin s'attaque aux déséquilibres du secteur public

Encouragé par la nouvelle crédibilité dont il bénéficie en Argentine comme auprès de ses créanciers étrangers, le président Raul Alfonsin vient de donner le coup d'envoi à la seconde phase du programme d'assainissement de l'économie.

Dans son message de fin d'année, le 24 décembre, le chef de l'Etat n'a pas caché aux Argentins les difficultés qui les attendaient en 1986. L'année sera « *difficile* ». Mais pour redonner au pays une image de « *sérieux* », il faudra poursuivre sur la voie de l'austérité budgétaire et, surtout, s'attaquer au déficit chronique du secteur public. Un objectif difficile. Les trois cent soixante-trois entreprises publiques actuelles comptent quelque 350 000 salariés, *celles des chemins de fer et du gaz* représentant pour les deux tiers dans un déficit de 1,5 milliard de dollars, *soit 1,5 % du produit intérieur brut*.

Le coût social du redressement risque d'opposer le président Alfonsin à la puissante centrale syndicale CGT, de tendance péroniste. Manœuvrer au plus près pour répondre à l'attente de tous les experts argentins ou internationaux et surmonter des déséquilibres et l'inefficacité du secteur nationalisé sans entraîner d'explosion sociale ne s'annonce pas aisé. La création d'un secrétariat au contrôle des entreprises publiques directement rattaché à la présidence pour bénéficier du poids de la « décision politique » de l'équipe au pouvoir en est la meilleure preuve.

Le chemin parcouru depuis le lancement du plan austral en juin constitue malgré tout un sujet d'encouragement. L'inflation, qui oscillait entre 20 % et 30 % en rythme mensuel durant le premier semestre 1985, est retombée à 1,9 % en octobre. Un apaisement spectaculaire qui ne se traduira pas *dans* les chiffres de l'année qui se termine sur une flambée des prix de 532 %, mais offre une chance réelle au gouvernement de revenir à des taux nettement plus acceptables de 30 % l'an prochain.

Un tour de force

Consciente de ne pouvoir compter que sur l'investissement privé et les aides extérieures pour relancer l'appareil de production, malmené par une reprise en main qui s'est traduite par une baisse de 3 % du PIB l'an dernier et une chute du pouvoir d'achat estimé entre 12 % et 20 %, l'équipe au pouvoir a également réussi à réduire des quatre-cinquièmes les taux d'intérêt. Tout en parvenant à ramener le *déficit* budgétaire de 10,9 % du produit intérieur brut en 1984 à 4 % un an plus tard.

Un tour de force qui vaut aujourd'hui à Buenos-Aires l'admiration des banques créancières et un satisfecit de toutes les organisations multilatérales. Les enfants modèles du *Fonds monétaire international*, tels le Mexique, ayant connu de sérieux revers, nul, pour autant, n'est prêt à parier totalement sur l'Argentine. Certes les promesses de crédits se multiplient, notamment de la part de la Banque mondiale, prête à financer jusqu'à 2 milliards de dollars *d'opérations en* deux ans, mais elles restent conditionnelles. Certains craignent que le plus difficile ne reste à faire.

Le poids de la dette extérieure – 48 milliards de dollars – réduit singulièrement la marge de manœuvre des pouvoirs publics. Les exportations de produits industriels reprennent : leur progression a atteint 9 % en volume durant les onze premiers mois de l'année. Mais le cours déprimé des produits de base et la nécessité d'honorer quelque 5 milliards de dollars d'échéances en 1986, soit près de 60 % des recettes à l'*exportation*, contraindra le gouvernement à présenter un budget encore très rigoureux.

Les Argentins le supporteront-ils longtemps ? L'espoir d'un retour à une croissance qui pourrait être de *l'ordre de 4 % l'an prochain n'est pas* négligeable. Mais le président Alfonsin sait qu'il lui faut gagner sur deux terrains difficiles : maintenir la paix sociale et persuader les investisseurs que la relance est en marche sur des bases saines, faute de quoi les capitaux déposés à l'étranger, 30 milliards de dollars selon les estimations officielles, ne reprendront pas le chemin de l'Argentine.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

POUR 1986

M. Fabius maintient les orientations de la politique salariale

M. Laurent Fabius vient d'adresser aux ministres et secrétaires d'Etat assurant la « *tutelle* » d'entreprises publiques, ses orientations salariales pour 1986. Près d'un mois après la recommandation du CNPF en date du 20 novembre, le premier ministre, dans une circulaire en date du 18 décembre, se contente de reconduire les principes qui avaient été arrêtés pour l'année 1985 par une précédente circulaire du 5 décembre 1984 qui avait donné lieu alors à un débat en conseil des ministres...

La philosophie de M. Fabius n'a donc pas varié d'un pouce. Comme en 1985 et en 1986, des accords seront recherchés dans la fonction publique et dans le secteur public et nationalisé en 1986 sur la base de calendriers salariaux « *préfixés* », les hausses de salaires s'inscrivant « *dans l'évolution prévue pour les prix* » (soit + 2,9 % en glissement et + 3,4 % en moyenne annuelle).

Le gouvernement de M. Fabius reste donc fidèle à l'objectif qu'avait assigné M. Pierre Mauroy dans sa recommandation du 31 décembre 1983 d'un « *maintien du pouvoir d'achat moyen* », la masse salariale prenant en compte « *l'ensemble des éléments de rémunération* », qu'il s'agisse des salaires, des primes ou « *des diverses mesures liées au vieillissement et à la technicité* ».

Mais, pour reprendre la formule utilisée dans le communiqué du conseil des ministres du 5 décembre 1984, « *chaque Français doit prendre conscience que tout point gagné sur l'inflation est un point de pouvoir d'achat préservé* ». C'est si les prix augmentent moins vite que prévu, et non si les salaires rattrapent les prix, que les Français pourront assurer le maintien de leur pouvoir d'achat.

Pour l'heure cependant, l'existence d'une clause de sauvegarde, dont l'objectif demeure, malgré les subtilités de sa rédaction, de préserver le pouvoir d'achat moyen en cas de dérapage des prix, contrecarre quelque peu la mise en œuvre totale de cet objectif. Un test sera constitué à cet égard par le prochain rendez-vous dans la fonction publique prévu aux environs du 20 janvier et destiné à examiner la clause de sauvegarde de l'accord 1985... On verra alors jusqu'où M. Fabius reconduit sa politique salariale pour 1986. A moins de deux mois des élections...

M. N.

La direction de la RATP lance un avertissement aux syndicats

(Suite de la première page.)

L'accord intervenu « *prévoit bien la suspension de l'approbation* » de la note d'août 1985 sur la fermeture des portes des trains (1), mais cela « *ne signifie pas l'abrogation de la réglementation existant en la matière* ». Les réunions qui suivront, selon un calendrier établi jusqu'en février, devront permettre l'élaboration des textes réglementaires « *de façon plus précise* », indique encore la direction, décidément prudente.

La CGT, quant à elle, considère qu'elle a fait reculer la direction de la RATP et publie un communiqué dans lequel elle élargit le champ des revendications.

« *Jusqu'au dernier moment*, précise le communiqué de la Fédération CGT des transports, *la direction de la RATP a tenté de faire traîner les négociations. Plus de quatre heures de discussion et deux suspensions de séance auront été nécessaires pour parvenir à un accord. La CGT, d'entrée de jeu, avait exigé un calendrier de négociations et une série de mesures immédiates ainsi que la levée de sanctions appliquées en fonction de cette réglementation produite en dépit du bon sens et de la sécurité. Il s'agit d'un premier succès important et d'un recul sensible de la direction. Les travailleurs de la RATP ont démontré leur capacité d'action, de mobilisation et leur possibilité de vaincre. Il s'agit, pour eux, avec la CGT, de rester vigilants afin que les négociations programmées se traduisent concrètement. C'est impératif. Il s'agit également d'agir sur les questions qui, elles, ne sont pas réglées, à savoir : emploi, pouvoir d'achat, conditions de travail, etc. Démonstration est aujourd'hui faite que la volonté de lutte existe et que gagner, c'est possible. Les chantres du renoncement et de la fatalité ont eu ici un démenti cinglant.* »

La fermeté de la direction d'un côté et l'attitude revendicative de la CGT de l'autre ne risquent-elles pas de relancer un conflit dont les usagers ont été les premières victimes ?

(1) La note indique que le conducteur doit commander la fermeture des portes sans tenir compte des personnes qui tentent de monter ou de descendre au dernier moment, et c'est ce point précis qui est remis en cause.

AGRICULTURE

M. JEAN-LOUIS BIANCO A LA PRÉSIDENCE DE L'OFFICE DES FORÊTS

Un politique pour la filière bois

« *Le président recase ses hommes.* » Dans le petit monde des commentateurs, la nomination du secrétaire général de l'Elysée, M. Jean-Louis Bianco, à la présidence de l'Office national des forêts (ONF) a *entraîné* ce classique sarcasme, mêlé d'indignation : « Et, en plus, il cumule », puisque le président de l'Office restera secrétaire général de l'Elysée. En fait, cette présidence-là ne constitue guère une sinécure, puisqu'on affirme que M. Bianco ne recevra aucune rémunération. De fait, la fonction est plus honorifique que technique. Mais cette nomination a aussi un sens politique.

M. Bianco succède à M. Raymond Février, ancien directeur général de l'INRA (1975-1978), qui reste membre du conseil d'administration de l'Office, au titre de représentant des grands corps d'Etat (Conseil d'Etat). Atteint par la limite d'âge, M. Février, qui a beaucoup fait pour que M. Bianco lui succède, ne pouvait plus assumer cette présidence, qu'il occupait depuis février 1984.

Le pouvoir, à l'ONF, est détenu par le directeur général, M. Philippe Lacarrière, inspecteur général des finances, a été nommé à ce poste, le 20 février 1985, en remplacement de don Pierre Giacobbi, qui n'était pas jugé assez souple pour effectuer les réformes que le ministère de l'agriculture, en fait, M. René Souchon, ministre délégué qui a la charge de la forêt – souhaite pour l'ONF.

L'ONF gère, pour le compte de l'Etat et de dix mille communes forestières, 4,3 *millions* d'hectares. Il emploie sept mille huit cents fonctionnaires techniques et administra*tifs et huit mille* ouvriers forestiers, et vend environ 35 % de la récolte française annuelle. En dépit d'un versement compensatoire, qui est passé de 390 millions de francs en 1981 à 700 millions, prévus pour le budget 1986 (versement qui correspond à la prise en charge, par l'Etat, des missions de service public effectuées par l'ONF dans les communes forestières), le budget de l'Office est structurellement déficitaire : un déficit d'environ 30 millions de francs fin 1984, *et qui sera du même* ordre en 1985.

Dans les premiers jours de janvier, l'Etat et l'ONF devraient signer un contrat de plan qui peut constituer une véritable révolution dans la vénérable entreprise née sous Colbert. Par ce contrat, l'ONF s'engagerait à jouer un rôle-pilote dans la filière bois, rôle que sa puissance (plus du tiers des bois commercialisés) lui assigne mais que la routine administrative l'empêchait d'avoir.

Dès lors, la nomination de M. Jean-Louis Bianco prend tout son sens. D'autres noms – ceux de MM. Gadant et Grevisse, tous deux anciens directeurs des forêts au ministère de l'agriculture – avaient été avancés, mais l'Elysée a préféré une présidence politique à l'arrivée d'un technicien, pour bien montrer l'importance qu'il attachait à la filière bois et au rôle de l'Office. Le conseil d'administration, composé de représentants des syndicats, des industriels du bois et, notamment, des scieurs, des communes *forestières* et des grandes administrations, n'est pas une instance neutre pour la mise en œuvre de la politique forestière.

Si l'on ajoute à cela que le président de la République, *qui a tenu à* organiser à Paris, en février, une conférence forestière internationale, *a pour les arbres et la forêt plus* qu'un attachement, et que M. Jean-Louis Bianco lui-même déclare avoir *pour ce sujet un intérêt personnel*, point n'est besoin de recourir à l'analyse classique du reclassement préélectoral. Maître des requêtes au Conseil d'Etat, M. Jean-Louis Bianco aura toujours, le moment venu, un point de chute.

JACQUES GRALL.

MARCHÉS FINANCIERS

NEW-YORK

Nouveau repli

Au cours des deux dernières séances, *la Bourse de New-York a poursuivi son* processus de consolidation. Mardi, Wall Street, qui avait déjà abandonné un peu plus de 14 points la veille, sous l'effet de prises de bénéfices, après une longue série de hausses, a encore cédé du terrain. L'indice Dow Jones des valeurs *industrielles reflétait, en clôture*, un repli de 9,63 points, à 1 518,46, les baisses l'ayant emporté *sur* les gains dans la proportion de deux contre un environ.

Le volume des échanges s'est nettement contracté au Big Board *(78,30 millions d'actions, contre* 107,89 millions à la précédente séance), mais on a encore relevé des transactions importantes (dépassant le million de titres) sur un certain nombre de sociétés : American Telephone, Nicor, Midcon (l'une des plus importantes *sociétés d'exploitation de gazoducs qui* se défend actuellement contre un projet d'OPA) ou encore Union Carbide et Beatrice Cos.

Mais les boursiers n'attachent pas trop d'importance à cette séance. Le mardi 24 décembre était le premier jour *à partir duquel les opérateurs peuvent* vendre des titres boursiers et en reporter le bénéfice éventuel sur leurs impôts de *1986. En revanche, les pertes subies* jusqu'au 31 décembre sont déductibles de l'impôt à payer au titre de 1985. C'est ce qui explique que nombre d'entre eux aient apparemment procédé à des allègements de positions sur leurs portefeuilles.

VALEURS	Cours du 23 déc.	Cours du 24 déc.
Alcoa	38 7/8	38 3/8
A.T.T.	24 7/8	24 1/8
Boeing	48 7/8	48 1/2
Chase Manhattan Bank	68 1/4	68 3/8
Du Pont de Nemours	66 5/8	65 1/8
Eastman Kodak	48 1/2	49
Exxon	53 3/8	52 7/8
Ford	55 1/8	54 5/8
General Electric	69 3/4	70 3/8
General Motors	72	71 1/8
Goodyear	30 1/4	30 5/8
I.B.M.	154 1/8	152 7/8
I.T.T.	37 1/8	37 1/4
Mobil Oil	30 1/8	30 1/4
Pfizer	50 1/8	50 1/8
Schlumberger	34 7/8	34 7/8
Texaco	30 1/8	30 1/2
U.A.L. Inc.	49 1/8	49 1/8
Union Carbide	71 1/4	71
U.S. Steel	24 7/8	24 3/8
Westinghouse	44 5/8	44
Xerox Corp.	57 3/8	56 5/8

Le Monde

LES VACANCES ÉGYPTIENNES DE M. MITTERRAND

Un beau cadeau pour M. Moubarak

De notre correspondant

Le Caire. — Les vacances égyptiennes de M. François Mitterrand, arrivé lundi soir 23 décembre au Caire, constituent le plus beau cadeau de Noël que l'on pouvait offrir au président Hosni Moubarak. La vallée du Nil connaît en effet sa pire saison touristique depuis des années. L'assassinat de sept touristes israéliens dans le Sinaï, la prise d'otages sur l'*Achille-Lauro*, la fin sanglante du détournement du Boeing d'Egypt Air et la tension a la frontière égypto-libyenne ont créé un climat d'insécurité qui s'est répercuté sur l'affluence touristique. Américains, Israéliens et même Européens ont annulé en bloc leur croisière sur le Nil. Dans ces conditions, le touriste François Mitterrand constitue la meilleure publicité gratuite pour le tourisme égyptien. Si un président a estimé pouvoir passer ses vacances en toute quiétude et sécurité sur les rives du Nil, cela est *a fortiori* valable pour Monsieur Tout-le-Monde.

Mais le séjour impromptu et « privé » du président Mitterrand en Egypte, comme toutes ses précédentes visites-surprises — Beyrouth (24 octobre 1983), Crète (15 novembre 1984), en passant par Ifrane (30 août 1984), — a évidemment aussi une portée politique incontestable. Cette visite, la première d'un chef d'Etat étranger en Egypte depuis la série noire d'octobre-novembre constitue un ferme soutien à la politique égyptienne du président Moubarak. D'ailleurs M. Mitterrand devait rencontrer le raïs au terme de sa visite de trois jours, a-t-on indiqué de source égyptienne.

Malgré la plus grande discrétion observée du côté tant français qu'égyptien, on estime au Caire que le tête-à-tête entre les deux hommes, le douzième depuis l'arrivée de M. Moubarak au pouvoir en octobre 1981, portera sur la situation au Proche-Orient et notamment sur les efforts pour relancer le processus de paix. Le Caire, qui a nettement amélioré ses relations avec Israël depuis les progrès enregistrés dans l'affaire du litige frontalier de Taba, veut profiter du dégel pour aller de l'avant.

Le président Moubarak développera à son hôte français son projet de conférence internationale avec la participation de toutes les parties concernées, y compris l'OLP qui devra au préalable reconnaître les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité. Pour obtenir cette reconnaissance de l'existence d'Israël par les Palestiniens, M. Moubarak a affirmé qu'il n'hésiterait pas à exercer des pressions ; si les informations de la presse égyptienne se révèlent exactes, il aura l'occasion de le faire dans les prochains jours, quand M. Arafat viendra en Egypte.

Le soutien de la France, qui maintient de bonnes relations aussi bien avec Israël qu'avec l'OLP, permettrait l'ouverture d'une brèche, afin, dans un second temps, d'entraîner les Américains.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

● *Une visite de M. Mermaz.* — M. Louis Mermaz conduira une délégation du bureau de l'Assemblée nationale en Egypte, du 26 décembre au 2 janvier, à l'invitation de M. Rifaat El Mahgoub, président de l'Assemblée du peuple. — *(AFP.)*

● *Heurts entre étudiants et policiers.* — Pour la quatrième journée consécutive, étudiants et policiers se sont affrontés, mardi 24 décembre, dans la petite ville de Zagazig, dans le nord de l'Egypte. Une quarantaine de manifestants ont été interpellés. Les étudiants de l'université de Zagazig réclament la libération du policier Soleimane Khater. Celui-ci, actuellement jugé à huis clos pour le meurtre de sept Israéliens, dont quatre enfants, en octobre dernier, dans le Sinaï, était inscrit à la faculté de droit de Zagazig. — *(Reuter.)*

Le club Propositions : pour un gouvernement de l'essentiel et de l'urgent

Ni à gauche ni à droite : pour le président de la République. Telle est la profession de foi du club Propositions, animé par M. Jean Védrine, ami personnel de M. Mitterrand. Dans la perspective des élections législatives, ce club a élaboré un texte intitulé Une chance à saisir pour la France qui privilégie l'hypothèse d'un *« gouvernement de l'essentiel et de l'urgent »* entre 1986 et 1988.

Ce texte précise notamment : *« Pour l'après-élection, nous refusons complètement la politique du pire, c'est-à-dire la prétention réelle ou apparente d'imposer le départ du président, l'absence de gouvernement, le chaos. Restent, en dehors des multiples initiatives possibles avant et après mars 1986, trois solutions constitutionnelles pour l'exercice du pouvoir en 1986-1988 par le président Mitterrand et le premier ministre choisi par lui.*

» a) *avec une majorité de gauche « élargie » ;*

» b) *avec une majorité RPR-UDF (c'est ce qu'on appelle couramment la « cohabitation ») ;*

» c) *avec une nouvelle majorité, impossible à connaître avant l'élection et qui serait composée de tous ceux qui se réuniraient pour soutenir un gouvernement de l'essentiel et de l'urgent, le premier ministre étant choisi, soit parmi les personnalités politiques, soit ailleurs. »*

Après avoir exprimé sa préférence pour cette troisième et dernière solution, le club Propositions insiste sur l'idée que les députés doivent se déterminer *« sans mandat impératif »* et ajoute :

« Au moment de voter, l'électeur choisira en connaissance de cause des députés qu'il jugera capables de remplir leur mandat, de 1986 à 1988 au moins sous la présidence de François Mitterrand, puisque c'est ce président qui continuera à s'aquitter de la mission qu'il a reçue.

» Le président et les nouveaux élus devront donc servir le peuple et l'intérêt général, chacun selon sa fonction, en tenant compte des résultats des deux suffrages. Et pour, ce faire, il y aura plusieurs solutions constitutionnelles.

» Le choix entre celles-ci, on entend proclamer que le scrutin l'imposera au président ; cet automatisme cher aux appareils est simpliste et faux. Les choix seront faits en fonction des résultats du vote interprétés par le président, d'une part, et par les élus, d'autre part, avec les accords, les nuances, les divergences et les concessions que cela peut comporter.

» Et, du fait de la Constitution, c'est le président qui aura l'initiative ; c'est en fonction de son premier choix que les députés réagiront selon leur conscience. Au lendemain de l'élection, le président appellera un premier ministre et, sur la proposition de celui-ci, nommera les autres membres du gouvernement. »

Le texte de Propositions conclut : *« Certes, il ne sera pas facile de déterminer les objectifs et le plan de ce gouvernement, qui serait fondé, après le scrutin, sur un compromis entre le souhaitable et le possible, comme le font tous les gouvernements démocratiques. Un compromis, c'est-à-dire un accord entre les diverses composantes de la majorité, résolues à réaliser, en cette circonstance et dans ces conditions, le maximum de leurs espoirs et de leurs projets, tout en acceptant les avancées de leurs partenaires qui n'entraîneraient pour eux ni compromission ni reniement.*

» Ces objectifs, imposés par la situation, devraient évidemment comprendre notamment l'éducation et la formation, l'emploi, la sécurité, l'amélioration des rapports entre les citoyens et avec les étrangers, l'adaptation de l'économie, la décentralisation, l'indépendance nationale, la coopération internationale, la paix (...).

» On se trouverait alors dans une situation tout à fait nouvelle : la constitution d'une équipe de gouvernants de plusieurs sensibilités politiques. Il est vraisemblable qu'on pourrait y trouver des femmes et des hommes issus de la majorité actuelle et de l'opposition, y compris parmi ceux qui refusent aujourd'hui imprudemment cette hypothèse. Ils auraient en commun une conception républicaine et démocratique des valeurs essentielles, des droits et des devoirs des citoyens et des étrangers, et d'abord des libertés, de la justice et de la solidarité. »

★ Propositions. SFM-P, 7, rue Jean Mermoz, 75008 Paris.

A B C D E F G

Démission du vice-président du Centre national d'études supérieures de la Sécurité sociale

En fin de journée, le 24 décembre, M. Jean Van der Meulen, vice-président du Centre national d'études supérieures de la Sécurité sociale (CNESS), a fait savoir dans un communiqué qu'il démissionnait du conseil d'administration de ce centre. Les autres représentants du régime général de la Sécurité sociale, membres de ce conseil d'administration, ont également donné leur démission.

Président de l'Uion des caisses nationales de Sécurité sociale (UNCANSS), M. Van der Meulen fait état de *« graves difficultés »* qui sont apparues dans le fonctionnement du centre pour justifier sa décision. Notamment, il évoque la dernière réunion du conseil d'administration, *« la décision budgétaire irrégulière qui augmenterait dans une proportion considérable et hors de leurs moyens la contribution des régimes de Sécurité sociale au financement du CNESS »*, et *« l'impossibilité pour les administrateurs d'assumer en pleine capacité leur mission et leurs responsabilités »*.

Le CNESS est la seule école qui dispense la formation aux futurs cadres supérieurs et agents de direction de la Sécurité sociale. Il est financé à 78 % de son budget par les contributions du régime général de la Sécurité sociale, qui est en même temps son principal utilisateur. A son conseil d'administration, siègent donc les représentants des régimes de Sécurité sociale et les représentants des ministères concernés, à commencer par ceux du ministère des affaires sociales.

Devenue désormais publique, cette affaire n'est que l'épisode le plus visible d'un conflit de tutelle qui couvait depuis des mois. Une sourde rivalité s'était développée entre les représentants du régime général — qui sont à la fois les payeurs et les clients du CNESS — et les représentants du ministère de Mme Georgina Dufoix. Aucun compromis n'étant intervenu, la partie de bras de fer se prolonge par ces démissions en bloc alors que la rentrée scolaire du centre est traditionnellement fixée en janvier. L'activité du CNESS paraît compromise et certains futurs élèves d'une promotion, qui compte soixante-dix personnes, ont déjà appris qu'ils n'avaient pas à se rendre à Saint-Etienne où se trouve l'école du centre.

Un avion de ligne soviétique détourné sur la Chine a regagné l'URSS

On ignore le sort des pirates de l'air

Un avion de ligne soviétique détourné sur la Chine, la semaine dernière, a regagné l'Union soviétique, a annoncé, mercredi 25 décembre, un porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères.

Les passagers et membres d'équipage d'un Antonov-24 de la compagnie nationale soviétique Aeroflot, détourné le jeudi 19 décembre vers la Chine, sont retournés en URSS le samedi 21 décembre, a-t-il affirmé, tout en refusant de commenter les informations selon lesquelles les quatre pirates de l'air ont été arrêtés en Chine où ils seraient toujours détenus.

Auparavant, un responsable municipal de Hailaer (province de Heilongjiang), où l'appareil s'était posé, avait déclaré que l'Antonov-24 avait été détourné avec une cinquantaine de personnes à bord, alors qu'il assurait la liaison entre Chita (Sibérie) et la Corée du Nord. Hailaer se situe à 110 kilomètres de la frontière soviétique. Des responsables chinois ont été envoyés de Pékin à Hailaer pour tenter de trouver une issue positive au détournement. Selon une source chinoise informée, ceux-ci auraient finalement consenti à ce que l'avion détourné regagne l'Union soviétique. Aucune précision n'a pu être obtenue, en revanche, sur le sort des responsables du détournement. Toujours de même source, les autorités chinoises auraient tenté de garder secret le détournement pour ne pas porter préjudice à l'Union soviétique au moment où les relations entre les deux pays connaissent une nette amélioration.

C'est la première fois qu'un avion étranger est détourné sur la Chine. Jusqu'ici, seuls des appareils des lignes intérieures chinoises, avaient été détournés vers d'autres pays, essentiellement Taiwan et la Corée du Sud. Dans les précédents détournements d'avions chinois, Pékin a toujours réclamé l'extradition des pirates, aussi bien celle des auteurs de détournements d'appareils civils que celle des pilotes d'avions militaires qui cherchaient asile politique dans d'autres pays. — *(AFP, AP.)*

INQUIÉTUDE A WASHINGTON A PROPOS DES DÉPLACEMENTS DE POPULATION EN ETHIOPIE

Près d'un mois après les premières accusations publiques portées contre le programme de déplacement de population mis en œuvre par le gouvernement éthiopien, Washington, le principal donateur pour l'Ethiopie, a lancé aux autorités d'Addis-Abeba un appel pour qu'elles mettent un terme à leur politique *« désastreuse »*.

M. Peter McPherson, directeur de l'Agence américaine pour le développement (USAÏO), a demandé lundi 23 décembre, au cours d'une conférence de presse à Washington, que soit mis un terme à ce programme, *« qui risque de devenir une tragédie humaine de proportion historique »*, affirmant que, *« trop souvent, le gouvernement déplaçait des gens affamés au lieu de* [transporter] *la nourriture »*. — AFP.)

Le sort des otages au Liban

● **NOËL A BEYROUTH POUR Mme KAUFFMANN**

● **Mme SEURAT SOUHAITE QUE PARIS FASSE « DES CONCESSIONS CONCRÈTES »**

Mme Joëlle Kauffmann a passé Noël à Beyrouth, afin, a-t-elle dit, d'*« être le plus près possible »* de son époux, le journaliste Jean-Paul Kauffmann retenu en otage depuis sept mois au Liban. Elle était accompagnée des parents et des deux frères de ce dernier et de ses fils.

De son côté, Mme Mary Seurat, épouse du chercheur Michel Seurat, enlevé en même temps que Jean-Paul Kauffmann, a invité le gouvernement français à *« faire des concessions concrètes »* pour obtenir la libération des quatre otages français. *« Il est inconcevable,* a-t-elle déclaré, *que Michel Seurat et les trois autres otages paient le prix de la politique française au Moyen-Orient. Le gouvernement s'est contenté jusqu'à présent de pressions diplomatiques et mise sur un changement d'alliance dans la région, mais il faut maintenant des concessions concrètes. »*

L'émissaire anglican, Terry Waite, qui tente d'obtenir la libération de quatre otages américains, a regagné Londres mardi 24 décembre, à l'issue de sa troisième visite au Liban. *« Des progrès ont été enregistrés, mais il est évident que de plus amples démarches sont nécessaires »*, a-t-il dit.

Enfin, dans un communiqué, publié mardi par le quotidien *Al Nahar*, l'Organisation des déshérités précise que l'otage juif libanais qu'elle affirme avoir *« exécuté »* est Haim Cohen Halala, trente-neuf ans, détenteur d'un passeport iranien (*le Monde* du 25 décembre) — dont le corps aurait été retrouvé ce mercredi par la police à Beyrouth. — *(AFP.)*

L'Inde partage sa commande d'hélicoptères entre la France et la Grande-Bretagne

Selon l'agence de presse indienne Press Trust of India, qui rapporte des propos du ministre indien de l'aviation, M. Jagidsh Tytler, l'Inde a décidé d'acheter vingt et un hélicoptères Dauphin à la France et vingt et un hélicoptères W-30 à la Grande-Bretagne. Ces hélicoptères conçus, les uns par L'Aérospatiale, et les autres par Westland, sont à usage civil, pour l'exploitation pétrolière en mer et pour les liaisons d'affaires.

Apparemment, l'Inde a donc choisi de partager sa commande, en discussion depuis deux ans environ, entre les deux fournisseurs qui étaient en compétition et qui, pour obtenir le marché, avaient fait des propositions particulièrement alléchantes.

En visite au début de décembre en Inde, Mme Edith Cresson, ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur, avait envisagé la possibilité de donner à l'Inde une partie — on parlait alors de huit hélicoptères — des exemplaires commandés à la France. De leur côté, les Britanniques avaient offert de financer par un don — sur le budget national de l'aide publique — jusqu'aux deux tiers du nombre des appareils commandés à la Grande-Bretagne. Le marché en discussion avec New-Delhi portait alors sur un total de vingt-sept hélicoptères.

Pour la société britannique Westland, le contrat indien est d'autant plus bienvenu que le fabricant d'hélicoptères W-30 a annoncé pour 1985 un déficit de 98,7 millions de livres (soit l'équivalent de 1 070 millions de francs) et que ses actionnaires seront sollicités, le 14 janvier prochain, de s'associer avec un groupe italo-américain (Fiat-Sikorsky) ou avec un consortium européen (dont L'Aérospatiale française) s'ils veulent éviter que Westland dépose son bilan. *« Toute commande que nous décrochons est forcément une bonne nouvelle »*, a expliqué un porte-parole de Westland après l'annonce du contrat indien.

Quant à L'Aérospatiale française, le fait que New-Delhi ait choisi de partager le marché est interprété comme une volonté du client de soutenir une industrie européenne des hélicoptères qui est aujourd'hui l'enjeu de la bataille avec le groupe rival Fiat-Sikorsky sur le sort définitif de Westland.

LA POLICE PRIVÉE D'ALFRED HEINEKEN EN FRANCE

Deux Bataves bien gardés

Alors que la presse française les boude, celle des Pays-Bas a « couvert » leur réveillon à grand renfort d'envoyés spéciaux : Cornelis Van Hout, vingt-neuf ans, et Wilhelm Holleerder, vingt-huit ans, considérés par la justice néerlandaise comme les « cerveaux » du rapt, fin 1983, du « roi de la bière » Alfred Heineken, ont en effet passé la fête de Noël dans un hôtel de Beauvais (Oise), le gril Campanile. Bien sûr, ce n'était pas la grande liberté. Les deux hommes, arrêtés à Paris en février 1984, emprisonnés, libérés le 6 décembre dernier, sont aujourd'hui assignés à résidence...

C'est le dernier épisode d'un *long feuilleton judiciaire.* Les deux ressortissants néerlandais ont été réclamés durant des mois par la justice de leur pays. Mais voilà, la séquestration ne figure pas dans le texte de la convention bilatérale signée par La Haye et Paris en 1895. Coupables de bigamie, Cornelis et Wilhelm auraient pu être extradés le plus légalement du monde. Responsables présumés du rapt — durant trois semaines — du « roi de la bière », les deux hommes ont bénéficié des « avantages » d'un vieux texte juridique.

C'est ainsi que Van Hout et Holleerder attendent leur expulsion pour un pays qui ne pourra pas les refouler vers les Pays-Bas, sous la surveillance de quelques policiers français. D'autres policiers, privés ceux-là, s'intéressent cependant à eux de très près. Ces mystérieux « espions » les suivent dans tous leurs déplacements en ville. Vont-ils faire des courses ? Ils sont là. Vont-ils dîner au restaurant ? Ils sont encore là.

Qui sont ces mystérieux « policiers » ? Des agents de sécurité d'Alfred Heineken. Ces hommes ne se dissimulent pas. Ils sont là *« pour s'informer de ce qui se passe »*, a déclaré le porte-parole du groupe Heineken.

C'est que, depuis sa libération, le « roi de la bière » s'est constitué une garde personnelle destinée à assurer sa sécurité. Composée d'une vingtaine de personnes, elle est dirigée par l'ancien commissaire Toorenaar, nous indique notre correspondant aux Pays-Bas René Ter Steege. Alfred Heineken ne se déplace plus sans ses gardes du corps.

Chômage technique ?

Mais pourquoi les envoyer à Beauvais ? Un enlèvement ? Cela ne semble guère sérieux. Une *enquête ?* Peut-être. La presse néerlandaise assure que les agents d'Heineken disposent de moyens techniques de pointe pour écouter les conversations... Et l'on sait que la totalité de la rançon exigée et obtenue par les ravisseurs en 1983 n'a pas encore été retrouvée (il manquerait toujours à l'appel plus de 20 millions de francs). *« Alfred Heineken veut éviter que la France n'expulse les deux malfaiteurs. Il ne veut pas perdre leur trace »,* explique un journaliste des Pays-Bas.

Toujours est-il que ce petit monde s'agitait trop. Trois des « espions » du « roi de la bière » qui résidaient dans le même hôtel que nos deux Bataves ont été gentiment priés d'élire domicile ailleurs. Ils ont plié bagage, mardi 24 décembre au matin, pour un hôtel tout proche... Les autorités, pour leur part, font mine de considérer ce manège d'un œil las et sceptique. Elles notent qu'il n'y a eu *« aucun incident à l'hôtel »* et s'empressent d'ajouter : *« Si nous constations des troubles, nous prendrions immédiatement des dispositions. »*

En fait, les « espions » pourraient bien se retrouver rapidement au chômage technique : l'expulsion des deux malfaiteurs est imminente.

LA BELGIQUE DEMANDE L'EXTRADITION D'UN SYMPATHISANT D'ACTION DIRECTE

Les autorités judiciaires belges ont demandé à la France d'extrader Gérard Lamine, vingt-sept ans, actuellement détenu à Châteauroux (Indre).

Considéré comme un sympathisant d'Action directe, Gérard Lamine avait été appréhendé, le 12 novembre dernier, par la police de l'air et des frontières à bord du train Bruxelles-Paris en gare d'Aulnoy (Nord), sur mandat d'arrêt lancé par le parquet de Châteauroux (*le Monde* du 15 novembre), après le vol d'une camionnette à Luçay-le-Mâle (Indre) et émission de chèques volés.

Déjà emprisonné il y a quelques mois en Belgique pour vol, Gérard Lamine est soupçonné par la police belge d'appartenir aux CCC (Cellules communistes combattantes).

Le numéro du « Monde » daté 25 décembre 1985 a été tiré à 362 509 exemplaires

● *Une éruption de l'Etna fait un mort et onze blessés.* — Une éruption de l'Etna, accompagnée d'un tremblement de terre, a provoqué l'effondrement d'un hôtel dans la nuit de mardi 24 à mercredi 25 décembre, faisant un mort et onze blessés. Les secousses de faible intensité qui ont précédé ont permis à une cinquantaine de clients de l'hôtel de s'enfuir avant que le bâtiment ne soit littéralement coupé en deux et ne s'effondre. — *(AFP.)*

● *Le nord de la France — presque — privé de télévision la nuit de Noël.* — Une panne de courant a affecté le 24 décembre, à partir de 21 heures, l'émetteur régional Nord-Pas-de-Calais de Télédiffusion de France. Trois millions de personnes ont été ainsi privées des émissions d'Antenne 2, FR 3 et Canal Plus pendant le réveillon de Noël. Seuls, TF 1 et les chaînes de radio publiques ont pu être diffusées grâce à l'émetteur d'Arras alimenté par un groupe électrogène. La panne a également affecté les quatre millions de téléspectateurs belges qui reçoivent les chaînes françaises sur les réseaux câblés. Les émissions devaient reprendre normalement ce 25 décembre au matin. La panne de courant est due à l'incendie d'un transformateur à Barlin (Pas-de-Calais).